

# LE DEVOIR

Vol. LXXXV - No 256

MONTREAL, LE VENDREDI 4 NOVEMBRE 1994

65c + TPS + TVQ / Toronto 85c

PERSPECTIVES

## Le fantôme de Lévesque

À l'aube d'une année référendaire, voici qu'on fait revivre René Lévesque par une biographie en trois tomes, dont le premier paraît cette semaine, sous la plume du journaliste Pierre Godin. Les deux autres paraîtront en 1995, en pleine fièvre référendaire. L'auteur se défend d'avoir planifié le coup. Il n'empêche que pour les souverainistes, l'affaire tombe à point. Comme le disait cette semaine l'ex-ministre Camille Laurin, l'évocation du souvenir de Lévesque ne peut qu'aider la Cause.

La perception qu'on a de lui, y compris chez les jeunes qui ne l'ont pas connu, «est généralement positive», observe le sondeur Jean-Marc Léger. Non seulement Lévesque «ne fait plus partie de la polémique politique», mais «il n'a droit qu'à des éloges depuis sa mort. Personne n'ose le critiquer. Il est déifié».

Même ses adversaires l'ont adulé, s'en sont réclamés, quand cela pouvait servir leurs intérêts politiques. Encore durant la dernière campagne électorale, Daniel Johnson attaquait Parizeau: «Il lui manque le sens démocratique à la René Lévesque.» En 1992, Brian Mulroney avait soutenu que Lévesque aurait été satisfait en grande partie par l'Accord de Charlottetown.

Au printemps 1991, Robert Bourassa disait de lui qu'il «a donné beaucoup de crédibilité à l'option. Il a défendu un nationalisme dénué de chauvinisme, un



Michel Venne

nationalisme ouvert et fondé autant sur l'identité du peuple québécois que sur le fonctionnement du système. Après la défaite référendaire, il a respecté la volonté populaire. Ce sont des attitudes de ce genre qui ont fait qu'aujourd'hui on peut avoir sur la question nationale un débat qui se déroule dans un climat de relative sérénité».

M. Bourassa, aux prises alors avec le rapport Allaire et celui de la Commission Bélanger-Campeau, n'en retenait pas moins ce qui était à son avis un trait de Lévesque: la prudence, qui l'aurait incité à demander, en 1980, un mandat de négociation et non de réaliser la souveraineté. Mais il avait un reproche à lui faire: «Quand l'avenir d'un peuple est en cause, on ne doit pas faire un référendum qu'on n'est pas certain de gagner.»

À la même époque, à l'occasion d'un colloque sur Lévesque organisé à l'UQAM, ce fut au tour de Parizeau d'invoquer le père fondateur pour combattre Bourassa. «Ce serait trahir René Lévesque si, après toutes ces années à clarifier les choses, à chercher un pays, on laissait de côté un consensus de plus en plus net des Québécois. Nous ne pouvons pas nous maintenir dans la confusion à chercher des voies obscures», disait-il.

Le lancement du livre, auquel Parizeau a participé, mardi, coïncide avec le septième anniversaire de sa mort. Il coïncide aussi avec un épisode douloureux de l'histoire du parti. Il y a dix ans, en novembre 1984, sept ministres et trois députés du PQ démissionnaient, en rupture avec Lévesque, dont il ne voulaient pas partager le «beau risque fédéraliste». Il y avait parmi eux Jacques Parizeau.

Quoi qu'il en soit, le souvenir de Lévesque demeure une inspiration pour les troupes péquistes, qui se réunissent samedi en conseil national. Lors de la soirée du 25e anniversaire du PQ, en marge du congrès d'août 1993, les organisateurs avaient préparé un document visuel, enfilade d'images du fondateur à diverses époques. Sa cigarette. Son sourire. Ses mimiques. Il fallait voir ces mille paires d'yeux rivés à l'écran. On n'entendait pas sa voix, mais tout le monde lut sur ses lèvres: «Si je vous ai bien compris, vous êtes en train de dire: à la prochaine fois.»

Parizeau prit le micro et demanda aux partisans de cesser d'applaudir. «On vient de voir le patron, dit-il. Il n'aura jamais de successeur. Jamais. Il a été chef du parti, chef du gouvernement, homme d'Etat. Un homme parmi les meilleurs d'entre nous. Il a été aussi une conscience, une âme, dit-il; quelque chose que d'espèces de technocrates dans mon genre ne seront jamais.»

Comme chaque année depuis 1988, M. Parizeau est allé déposer une gerbe de fleurs sur la tombe de Lévesque. «Cette année, dit-il, c'a une signification particulière. Le parti qu'il a fondé revient aux affaires et nous marquons la continuité de l'action et des objectifs de cet homme. Dans ce sens-là, c'est plus émouvant que les années antérieures. Ses premières tentatives d'organiser un pays ont passé à travers beaucoup de tourmentes. Cette fois-ci, nous sommes plus avertis, plus déterminés, en grande partie grâce à lui.»

Lévesque ne se reconnaissait pas cette envergure historique. Dans une lettre à Pierre Vadeboncoeur, en 1973, que l'écrivain révélait en 1991, il écrivait: «Je n'accepte pas, autant vous le dire d'emblée, votre définition historique de mon rôle. J'ai lu ou suivi assez d'histoire d'ici ou d'ailleurs pour refuser l'idée de l'homme irremplaçable.» Lévesque est mauvais juge, enchaînait Vadeboncoeur à l'époque. «Nous savons mieux que lui sur ce point: un peuple s'est largement coulé dans sa pensée. Ce n'est pas rien.»

POLITIQUE

## La résidence de Parizeau en territoire fédéral

PAGE A 5



EDITORIAL

## Jean Doré à la tête d'un conseil minoritaire

PAGE A 10



CULTURE

## Le prix Fémina à Olivier Rolin

PAGE B 10

# Québec pourrait verser 1,5 million\$ pour scinder la direction de la Caisse de dépôt

GÉRARD BÉRUBÉ  
LE DEVOIR

L'annonce du premier ministre Jacques Parizeau d'élimer la direction bicéphale à la Caisse de dépôt et placement du Québec pourrait coûter au bas mot 1,5 million \$. M. Parizeau pointait ainsi en direction de Guy Savard, l'actuel président et chef de l'exploitation de l'institution, qui s'accroche à un contrat de six ans commandant un salaire annuel de 250 000 \$.

Visé directement par cette décision qui nécessitera le dépôt d'un projet de loi avant Noël, Guy Savard, qui pilo-

te présentement la Caisse aux côtés de Jean-Claude Delorme, se voit ainsi menacé de rétrogradation. «Il s'agit d'une toute nouvelle situation, qui vient modifier le contrat existant», a souligné une source bien au fait du dossier.

En conférence de presse mercredi, M. Parizeau a annoncé le dépôt, en décembre prochain, de projets de loi visant à éliminer la direction bicéphale qui coiffe présentement la Caisse de dépôt (et Hydro-Québec) et à rétablir une structure unique de commandement. Aux termes de cet exercice, seul le poste de président, en l'occurrence Jean-Claude Delorme, sera protégé par la

loi et son remplacement soumis au vote de l'Assemblée nationale. Par ricochet, les nouvelles fonctions de M. Savard seront désormais définies par le conseil d'administration de la Caisse.

«Même s'il s'en défend, ce que les propos de M. Parizeau laissent entendre, c'est que M. Savard doit sauter, a ajouté notre source, et ce, que la sortie lui soit indiquée par le gouvernement ou par le conseil d'administration, dont les membres sont nommés par le gouvernement. En revenant à un seul joueur, Québec apporte d'importants changements à la Caisse de dépôt et placement du Québec.»

VOIR PAGE A 12: CAISSE



Le ministre de la Sécurité publique, Serge Ménard, prête une oreille attentive aux propos du directeur général de la Sûreté du Québec, Robert Lavigne, suite à l'annonce de la tenue d'une enquête sur le corps de police de Chambly et sur l'intervention policière de la SQ. Les dirigeants de la Fédération des policiers du Québec (à l'arrière-plan) ont profité de l'intermède pour parler stratégie.

## Fausse paix entre les bleus et les verts?

### Les policiers de Chambly entendent poursuivre leurs procédures contre la SQ

MARC THIBODEAU  
LE DEVOIR

Le syndicat représentant les policiers de Chambly entend poursuivre ses procédures légales contre la Sûreté du Québec, même si le ministre de la Sécurité publique du Québec, Serge Ménard, soutient que la «paix est désormais revenue entre les verts et les bleus».

«Il n'est pas question pour nous d'arrêter ces démarches. Nous ne sommes pas encore tout à fait prêts à aller de l'avant, mais nous avons deux enquêteurs qui travaillent avec nous pour aller chercher les éléments qui nous manquent», a précisé hier le président de la Fédération des policiers du Québec, Jean-Guy Roch.

La Fédération avait annoncé le mois dernier qu'elle souhaitait poursuivre les responsables de l'opération menée contre le poste de police de Chambly en dommages pour atteinte à la dignité, l'honneur et la réputation des policiers concernés et de leurs familles, violation de leur vie privée et détention illégale, ainsi que pour compenser les dommages qu'ils ont subis.

M. Roch a réitéré ces intentions, hier, à la suite d'une conférence de presse à la mairie de Chambly, où le ministre Ménard a annoncé officiellement la tenue d'une

VOIR PAGE A 12: PAIX

## Les minorités revendiquent leur place à l'Hôtel de Ville

KONRAD YAKABUSKI  
LE DEVOIR

Keder Hyppolite éclate de rire lorsque l'on lui affirme que d'autres le voient comme membre du prochain comité exécutif de la Ville de Montréal.

Pas parce qu'il trouve l'idée risible. Au contraire. Il rit plutôt comme on le fait en apprenant que ce que l'on convoite depuis si longtemps semble enfin, peut-être, à portée de main.

«Tout le monde dit ça et ça serait quelque chose de vraiment extraordinaire, confie celui qui s'est longtemps acharné à améliorer le sort des minorités ethniques à Montréal et siège depuis 1991 au Comité de déontologie de la police de la CUM. Mais je vais me faire élire d'abord.»

Un défi de taille. D'abord parce que M. Hyppolite, de race noire et d'origine haïtienne, brigue les suffrages dans le district de Rivière-des-Prairies, là où la communauté italienne constitue le quart des électeurs et où le conseiller sortant s'appelle Bianco.

Deuxièmement, parce que dans toute l'histoire de Montréal, il n'y a jamais eu de conseiller municipal de couleur de peau autre que blanche. Bien que les minorités visibles du Québec aient franchi la barrière invisible en faisant élire quelques-uns des leurs aux niveaux provincial et fédéral, ils demeurent absents des bancs décisionnels de l'Hôtel de Ville de la métropole.

Cette absence durera-t-elle après dimanche? Pour la santé de la vie politique de Montréal, espérons que non, dit Fo Niemi, directeur général du Centre de recherche-action sur les relations raciales (CRARR).

«Le conseil doit refléter la composition et la

diversité ethnique de la ville, affirme-t-il. Quelqu'un qui n'a jamais su quels sont les problèmes des nouveaux venus à la recherche d'un logement (...) ne pourra pas prendre de décisions très sensibles à l'égard de la problématique. Imaginez comment un conseil exclusivement masculin pourrait se prononcer sur la violence conjugale.»

Décidément, on est loin d'atteindre le seuil souhaité par M. Niemi. Des 204 candidats présentés par les quatre principaux partis politiques montréalais, à peine sept, ou 3,4 %, appartiennent à des minorités visibles, alors que ces dernières forment 15 % de la population montréalaise. Et la plupart d'entre eux ont de minces chances de gagner.

Cela n'empêche pas Keder Hyppolite, qui se présente sous la bannière du Rassemblement des citoyens de Montréal, de revendiquer sa place dans la salle du conseil.

«J'ai fait ma part comme militant pendant les 22 ans que j'ai vécu au Québec. Il est temps maintenant que je fasse partie des décideurs, soutient celui qui dirige le Service d'aide aux néo-Québécois et aux immigrants (SANQI) depuis dix ans. C'est un juste retour des choses.»

M. Hyppolite, 48 ans, n'est pas étranger à la vie politique. Il est déjà commissaire à la Commission scolaire protestante du Grand Montréal. Il milite au sein du RCM depuis une douzaine d'années et s'est présenté comme candidat du NPD aux élections fédérales de 1988. Il a troqué sa carte de membre du NPD contre celle du Parti libéral du Canada en 1992. Et il ne cache aucunement ses ambitions politiques.

Le fait qu'il soit issu d'une minorité visible, il

ÉLECTIONS



MUNICIPALES

INDEX

- Agenda .....B8
- Avis publics .....B5
- Classées .....A4
- Culture .....B10
- Économie .....A8
- Éditorial .....A10
- Le monde .....A6
- Mots croisés .....A4
- Les sports .....B5

MÉTÉO



Montréal  
Nuageux, 30 % de probabilité d'averses en après-midi.  
Max: 12



Québec  
Nuageux avec éclaircies.  
Max: 9

Détails en A12

VOIR PAGE A 12: MINORITÉS

## La presse française brise la «conspiration du silence»

### Paris-Match publie la photo de la fille naturelle de Mitterrand

YVES DE SAINT JACOB  
AGENCE FRANCE-PRESSE

Paris — La presse française a brisé hier un tabou qu'elle s'était imposé, en parlant pour la première fois d'aspects très privés de la vie du président François Mitterrand et en publiant des photos d'une jeune fille de vingt ans, Mazarine, fille naturelle du chef de l'Etat français.

L'hebdomadaire illustré à grand tirage, Paris-Match, a reproduit cinq photos de la jeune fille, dont une avec le président français à la sortie d'un restaurant parisien, manifestement prise à la sauvette. Un livre du journaliste Philippe Alexandre doit sortir cette semaine et revenir en détails sur ce qu'il appelle «la famille morganatique» du président, après vingt ans de «conspiration du silence de tous les journalistes français».

M. Mitterrand, 78 ans, est père de deux garçons quadragénaires, Gilbert et Jean-Christophe, nés de son épouse Danielle. L'existence de Mazarine — un prénom très peu commun — était connue depuis longtemps dans les milieux politiques et dans les salles de rédaction. Plusieurs livres ou articles en avaient parlé, mais il s'agissait généralement de publications pamphlétaires, d'auteurs connus pour leur engagement politique extrémiste. Un roman et même un film avaient mis en scène en 1984 un président français avec un enfant naturel, mais toute rela-



La soudaine publication des photos de Mazarine traduit un changement de mœurs de la presse française.

VOIR PAGE A 12: MITTERRAND

ÉCONOMIE

## La cote de crédit du Québec sous surveillance

PAGE A 8

## • LES ACTUALITÉS •

### Atlantis est partie



PHOTO AP

**PLEIN SOLEIL** et faible brise, les conditions météorologiques favorables étaient réunies hier à Cap Canaveral, pour le départ d'une nouvelle mission «Planète Terre», ATLAS-3 (Atmospheric Laboratory for Applications and Science), la 66<sup>e</sup> d'une navette spatiale américaine. La navette Atlantis a décollé pour une mission de onze jours qui sera consacrée à une étude approfondie de la moyenne atmosphère de la Terre, la stratosphère, et de l'énergie qu'elle reçoit du Soleil.

### Le Vatican, Mecque de toutes les religions

Cité du Vatican (AFP) — Le pape Jean-Paul II a accueilli, pour la première fois dans l'histoire, les représentants de religions du monde entier au Vatican et les a exhortés à ne jamais faire de la religion un motif de conflit. «Faire la guerre au nom de la religion, a dit le pape, est une contradiction éclatante.» Le pape ouvrira au Vatican la sixième Assemblée mondiale des religions pour la paix qui doit se poursuivre dans les prochains jours à Riva del Garda (Italie du Nord). C'est la seconde fois que le pape participe à une rencontre de toutes les religions après celle qu'il avait présidée à Assise (Italie centrale) en 1986.

Pour la première fois, plus de 400 délégués chrétiens, bouddhistes, shintoïstes, hindouistes, musulmans et juifs, ainsi que des représentants des religions traditionnelles, participaient à une rencontre aussi importante au Vatican même.

«La liberté religieuse, a affirmé le souverain pontife, est la pierre angulaire des libertés humaines. Il est de notre devoir de faire connaître la relation existant entre la religion et la paix. Jamais plus la religion ne doit devenir un prétexte pour créer des conflits. Personne ne peut se considérer comme fidèle à Dieu et tuer son frère au nom de Dieu.»

«Un véritable dialogue, a-t-il souligné, nous aidera à nous comprendre les uns les autres, en tant qu'hommes et femmes religieux, et nous rendra capables de respecter nos différences, sans pour autant nous empêcher de montrer celle que nous considérons comme la voie du salut.»

Le secrétaire général de la Ligue islamique mondiale, Ahmed Muhammad Ali, a remercié publiquement le pape pour les efforts menés par le Saint-Siège pour la défense de la famille à l'occasion de la Conférence du Caire. Des prières musulmanes, juives, shintoïstes et d'autres religions ont ponctué la cérémonie qui s'est déroulée dans la salle du synode où les délégués étaient venus dans leurs costumes traditionnels: les moines bouddhistes avec leurs robes safran, les Indiens d'Amérique avec leurs chapeaux à plumes, etc. Des blues et des chants religieux ont été interprétés par une juive d'origine libyenne, Miriam Megh-nagi, et par des groupes africains.

## Rochon: décentraliser les négociations pour changer le système de santé

ISABELLE PARÉ  
LE DEVOIR

À défaut de compressions, le ministre de la Santé et des Services sociaux, Jean Rochon, a affirmé hier que le redressement nécessaire du réseau de la santé devra passer par la décentralisation des négociations avec les employés de ce vaste réseau.

Invité à prendre la parole devant les directeurs d'établissements de santé et de services sociaux, le ministre Rochon a clairement dit qu'il entendait faire de la révision des modes de négociation une de ses priorités pour «transformer» le vaste réseau de la santé.

«On ne peut plus compter sur un taux de croissance. On va poursuivre nos discussions pour modifier nos façons de conduire des négos.»

Il faut qu'on puisse en venir à négocier des ententes par région pour répondre aux défis», a dit le ministre au cours d'une communication par satellite, diffusée dans le cadre d'un colloque de l'association regroupant les directeurs généraux des établissements de

santé et de services sociaux du Québec.

Plus que des compressions, le Dr Rochon a dit qu'il faudra «transformer» le réseau pour faire face aux nouvelles réalités budgétaires. Et cette transformation passera nécessairement par des changements radicaux dans les relations de travail.

Pour atteindre cet objectif, le ministre s'est même dit prêt à prévoir des mesures d'adaptation de la main-d'œuvre pour les employés du système de santé. «Il ne s'agit pas de pertes d'emplois mais de réorientations de carrières», a dit le ministre. «L'avenir exigera des choix politiques que nous devons avoir le courage de faire. Il s'agit d'un tunnel à traverser, mais on en voit le bout», a-t-il ajouté.

Outre les négociations, le ministre Rochon veut aussi favoriser le contrôle des résultats par le ministère, plutôt que le contrôle des moyens. En bref, le ministre se dit très ouvert à donner plus de lest aux établissements, si ces derniers en viennent aux résultats visés par son ministère. Mais, a-t-il averti, tout cela devra se faire de concert avec les employés. «Les gens ne doivent pas subir le

changement, ils doivent en faire partie.»

Le président de l'Association des directeurs d'établissements de santé et directeur de l'hôpital Notre-Dame, David Levine, s'est dit très encouragé par les engagements du ministre, le cadre restreint des conventions collectives étant bien lourd à porter en ces périodes d'austérité et de mutations dans le réseau.

Lors de ce colloque, les directeurs ont d'ailleurs fait le point sur plusieurs sujets de l'heure, dont les façons de gérer la décroissance, le ticket orienteur et l'universalité des soins. De concert, les directeurs d'hôpitaux, de CLSC, de centres d'accueil et de réadaptation ont rejeté l'idée d'un ticket orienteur ou de frais aux patients. Ces frais ne feraient qu'encourager le «maintien d'improductivité». «Il y a assez d'argent dans le réseau», ont convenu plusieurs d'entre eux. Sur le bout des lèvres, plusieurs directeurs ont aussi remis en question le pouvoir des médecins à l'intérieur du réseau.

Un pouvoir doublé d'une façon de faire et de pratiquer qui coûte de plus en plus cher dans un système désormais exsangue.

## Transparence médiatique au MEF

LOUIS-GILLES FRANCOEUR  
LE DEVOIR

Le ministre de l'Environnement et de la Faune (MEF) a décidé de miser sur une «politique de transparence» à l'endroit des médias et d'accès direct à ses fonctionnaires par un changement radical dans sa politique d'information, une des plus centralisées du gouvernement depuis cinq ans.

C'est ce qui ressort en effet de la nouvelle politique de relations avec les médias dont le directeur des communications du MEF, Luc Poirier, a fait parvenir copie au *Devoir*.

Cette politique réserve au cabinet du ministre, Jacques Brassard, uniquement les questions et requêtes «pouvant avoir un impact politique», ce qui est aussi le cas de la divulgation des décisions gouvernementales, des nouvelles politiques et des programmes ministériels.

Mais pour ce qui est des autres questions, les journalistes pourront avoir accès aux fonctionnaires responsables des dossiers en acheminant leurs demandes aux agents d'information régionaux ou de la direction centrale des communications, selon la nature des questions.

Au cours des dernières années, le cabinet de l'ancien ministre Pierre Paradis exigeait d'être le canal principal des renseignements émanant des fonctionnaires. Sa politique stipulait que les fonctionnaires devaient même faire «valider» par l'attachée de presse ministérielle les renseignements factuels d'un dossier. Cette pratique centralisatrice avait été dénoncée collectivement et sans succès par les chroniqueurs à l'environnement des différents médias du Québec.

Le changement est si radical qu'au cours des derniers jours, un agent d'information du ministère a émis des réserves avant de répondre à des questions du *Devoir*, craignant encore une semonce quelconque s'il faisait «factuellement» le point dans un dossier.

La nouvelle politique, une des premières décisions du nouveau ministre Brassard, stipule que «l'information demandée par un média lui est transmise par la personne possédant le mieux l'expertise technique sans égard à sa position dans le ministère».

## Les professeurs ont de moins en moins une «permanence blindée»

PAUL CAUCHON  
LE DEVOIR

C'est un sujet d'actualité, mais un sujet plutôt délicat pour les syndicats: le nombre de professeurs au statut précaire est en hausse constante au cégep et à l'université, et ces professeurs regardent avec envie ceux qui possèdent la «permanence blindée».

Mais la Fédération nationale des enseignants (FNEEQ), affiliée à la CSN, prend le taureau par les cornes en tenant aujourd'hui et demain un colloque sur la précarité dans l'enseignement. «Nous voulons faire un brassage d'idées et nous dire des choses que nous ne nous disons pas nécessairement», déclare Madeleine Ferland, vice-présidente à la FNEEQ.

La FNEEQ représente quelque 20 000 enseignants, dont 8000 chargés de cours universitaires, 11 000 professeurs de cégep et environ un millier d'enseignants dans les écoles privées (les professeurs permanents d'université se retrouvent dans d'autres structures).

Selon les statistiques de 1988 du Conseil des universités, de 39 à 45 % du personnel enseignant universitaire sont des chargés

de cours, et cette tendance est à la hausse depuis 1988. Payés à la «charge de cours», ces enseignants gagnent un salaire qui représente moins de la moitié de celui d'un enseignant permanent. Sans parler des avantages sociaux inexistantes.

Dans les universités, ajoute Mme Ferland, 40 % de l'enseignement en tant que tel est assuré par les chargés de cours. Ceux-ci deviennent des «temporaires structurels», puisque plusieurs enseignent depuis dix ou douze ans. «Dans aucune autre profession on n'accepte des périodes de probation de dix ans», s'exclame Mme Ferland.

Au cégep, on trouve un nombre élevé de professeurs à temps partiel à l'enseignement aux adultes.

De façon générale, la permanence était acquise en 1993 pour seulement 9200 des 15 600 enseignants au cégep.

Les chiffres pour le milieu universitaire demeurent moins précis, mais la FNEEQ évalue à 10 000 le nombre de chargés de cours. Cette précarité d'emploi entraîne des effets pervers: elle a un effet démoralisant et la qualité de l'enseignement et de la relation avec l'étudiant peut en souffrir, puisque souvent le chargé de cours apprend à la toute dernière minute qu'il sera engagé et pour

quel cours, ce qui nuit grandement à sa préparation.

Mais une fois le portrait général tracé, il n'est pas facile de dégager les meilleures façons de contrer cette précarité.

«Evidemment, ajoute Madeleine Ferland, nous sommes accusés de protéger les permanents. A partir du moment où il existe une crise de l'emploi, les permanents sont vus comme des privilégiés. Les syndicats ont pourtant été les premiers à condamner cette situation en exigeant l'ouverture de postes réguliers dans les institutions d'enseignement.»

Mais en période de crise économique et de crise de l'emploi, les syndicats sont de plus en plus sollicités pour trouver des solutions autres que la création de postes réguliers. Mme Ferland admet qu'«au plan syndical, nous aurons besoin de courage pour dégager de nouvelles orientations».

Il est clair, par exemple, qu'on puisse remettre en question la pratique du double emploi, qui permet à un permanent d'enseigner à la fois le jour et le soir.

La question du partage du temps de travail entre permanents et non-permanents semble encore délicate, Mme Ferland expliquant que «ça demeure à l'étude».

## Mercier: le rapport du BAPE est un «compromis acceptable»

LOUIS-GILLES FRANCOEUR  
LE DEVOIR

Les citoyens de la région de Mercier, qui animent les trois principaux organismes de vigilance dans le dossier des anciennes lagunes, ont accueilli le rapport du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) comme un «compromis acceptable».

C'est ce qu'ont déclaré hier les porte-parole de la Coalition Décontamination Mercier, le Comité Eau-Secours et le Regroupement des citoyens de Mercier, lesquels se sont particulièrement félicités des recommandations du BAPE leur accordant un pouvoir décisionnel dans la réalisation de cette décontamination.

Les citoyens réclamaient l'excavation to-

tal de quelque 40 000 tonnes de contaminants, toujours présents sous les anciennes lagunes, un projet de plus de 60 millions \$. Le ministère de l'Environnement et de la Faune (MEF), après avoir fait sienne cette stratégie, élaborait une hypothèse plus conservatrice avec un groupe d'experts, soit endiguer le noyau de contamination et le traiter avec des méthodes expérimentales. La commission du BAPE a proposé de son côté d'excaver ce qui est facilement accessible et de traiter le reste avec les méthodes expérimentales.

Tout en se disant décidés à obtenir un nettoyage complet des lagunes, les groupes ont déploré que, malgré leur approche «globale», les commissaires n'aient rien dit quant à la pertinence de fermer l'incinérateur de Laidlaw. Cela demeure leur deuxième

priorité. «À quoi sert-il d'opérer un malade atteint du cancer du poumon si toute sa famille veut toujours lui fumer au nez?», a lancé le porte-parole, M. Ian Schapman.

Les trois organismes s'interrogent, en outre, sur l'absence de recommandation de la commission sur le sort réservé aux toxiques éventuellement excavés. Ils craignent, enfin, que la «corporation locale», dont la commission recommande la création pour leur donner le contrôle du projet, ne soit dominée par les élus municipaux. Les citoyens préfèrent jouer un rôle stratégique dans une corporation constituée par le MEF, comme les conseils d'administration des organismes de santé, ont-ils dit.

Quant à la direction de Laidlaw, son porte-parole, Jacques Thivierge, déclarait que le BAPE avait fait preuve d'une «grande

sensibilité» aux problèmes en accordant autant d'importance aux citoyens dans une éventuelle solution. Il s'est dit aussi favorable à l'approche de la commission, qui propose de soumettre chaque volet de la restauration à une analyse coûts-bénéfices et à une évaluation environnementale, incluant une analyse de risque. Laidlaw, dit-il, n'a «aucun projet visant à changer son incinérateur» pour un modèle plus perfectionné qui lui permettrait, par exemple, de détruire les toxiques présents sous les anciennes lagunes.

Il récusé enfin toute rumeur de négociations entre WMI et Laidlaw, lancée dans la région de Trois-Rivières. On prêtait à la première multinationale canadienne du déchet l'intention d'acquiescer le site de WMI de Saint-Etienne-des-Grès.

Eh oui! Pour vos appels au Québec et en Ontario, nos tarifs réguliers sont très, très, très, très bas, tout, tout, tout, tout le week-end. Profitez-en pour appeler tout, tout, tout votre monde.

Comparés à nos tarifs de jour la semaine sur notre territoire.

L'interurbain **Bell**

# LE DEVOIR

# MONTREAL

Bijouterie  
**GAMBARD**  
Vente et service technique  
630-A, rue Cathcart, Montréal, centre-ville  
866-3876  
AGENT OFFICIEL ROLEX

Bilan de campagne

## Bourque reconnaît avoir commis des «maladresses»

KATHLEEN LÉVESQUE  
LE DEVOIR

Candidat à la mairie de Montréal, Pierre Bourque reconnaît que sa campagne a connu des «dérèglements» et qu'il a commis quelques «maladresses», ce qu'il explique en soulignant qu'il n'est pas «un politicien classique».

«Tous ces débats, ces joutes. La réaction n'est pas toujours facile quand on me dit que je ne suis pas assez agressif, qu'il faut que je sois plus agressif. Moi, je suis conseillé par à peu près tous les Montréalais qui veulent du changement», a-t-il déclaré hier matin lors d'une conférence de presse au cours de laquelle il a fait le bilan de sa campagne électorale.

Sur un ton un peu amer, Pierre Bourque a déploré que ses grands projets tels la transformation du dépot municipal en un parc ou la mise sur pied d'un train de banlieue est-ouest aient été attaqués sur des «aspects mineurs ou techniques». «Que les projets que nous avons proposés n'aient pas été parfaitement ficelés n'a rien de gênant. Par définition, un projet est une esquisse, une ébauche. (...) Je me serais attendu à moins d'incrédulité», a dit M.

Bourque.

En contrepartie, ce dernier montre du doigt son adversaire Jean Doré qu'il accuse de ne pas avoir proposé de projet d'avenir pour Montréal. Au lieu de cela, il n'a présenté qu'une avalanche de chiffres et de statistiques — préparés par des employés de la Ville aux frais des contribuables — pour prouver sa cause et pour reporter le blâme de ses lamentables échecs sur les autres», affirme Pierre Bourque.

Sondages

Par ailleurs, ce dernier rejette du revers de la main la possibilité que l'un des deux principaux partis (Vision Montréal et le Rassemblement des citoyens de Montréal) obtienne la majorité des sièges au conseil municipal alors que le maire élu serait de la formation adverse. Pourtant, trois sondages en moins de deux semaines confirment cette tendance, plaçant MM. Doré et Bourque à égalité.

Pas question non plus pour M. Bourque de solliciter l'appui de Jérôme Choquette ou de Yolande Cohen. «On a une campagne électrisante. C'est la première fois qu'il y a un renouveau dans l'air. Et le changement, c'est Vision Montréal et Pierre Bourque, malgré tous ses défauts», a lancé M. Bourque sous les applaudissements de son équipe qui assistait à l'événement.

Le chef de Vision Montréal a profité également de cette tribune pour chiffrer de façon claire les engagements qu'il a pris depuis septembre. Ainsi, dans les investissements à long terme, les projets totalisent 99,8 millions de dollars sur trois ans (réfection de la bibliothèque centrale par exemple).

A ce chapitre, M. Bourque précise que le programme triennal d'immobilisations tel qu'adopté au début de l'automne par le conseil municipal serait revu de fond en comble et que certains dossiers y seraient éliminés. La réfection de la rue Sainte-Catherine figure parmi les retranchements possibles.

Du côté du budget de fonctionnement, Pierre Bourque évalue ses promesses à 75,4 millions de dollars pour 1995, sans toutefois y inclure son engagement de sept millions de dollars qui concerne un assouplissement dans l'émission des contraventions de stationnement.

De plus, M. Bourque a précisé ses intentions de sabrer dans l'appareil municipal. Une somme de 84,6 millions de dollars proviendrait de compressions au niveau du fonctionnement de la Ville et 16,5 millions de dollars de gains relatifs aux engagements, dont cinq millions de dollars provenant de la vente de terrains inutilisables par la Ville.



PHOTO JACQUES NADEAU

Pierre Bourque: «conseillé par à peu près tous les Montréalais».

## Les mairies sont vivement convoitées dans la Rive-Sud

JEAN CHARTIER  
LE DEVOIR

Une mairie est vivement convoitée dans les villes de la Rive-Sud, notamment à Boucherville, Longueuil, Saint-Lambert, Brossard et Greenfield Park. On constate que les municipalités riveraines de Montréal vont connaître de chaudes luttes dimanche et que l'harmonie ne règne nulle part au sud du fleuve.

À Boucherville, le maire sortant, Hughes Aubertin, fait face à deux équipes qui veulent le renvoyer à son restaurant, Chez Hugo. Le projet d'un deuxième centre commercial au lieu de l'agrandissement du centre déjà existant fait l'objet d'une vive polémique ou la candidate Francine Gadbois parle d'un conflit d'intérêts impliquant le maire.

Mais c'est la dette de 94 millions \$ qui agace souverainement l'avocat Claude Lapointe qui dirige l'Équipe populaire de Boucherville.

«Le journal *Les Affaires* vient de nous classer 39e sur 40 municipalités de la région de Montréal au chapitre de la dette, explique Me Lapointe. C'est désolant pour une ville de 34 000 habitants d'avoir une telle dette. Nous avons par exemple cinq kilomètres de rues pavées dans le parc industriel mais cela ne sert à rien.»

Son équipe s'attendait à remporter trois sièges sur huit il y a dix jours, mais à présent elle prétend qu'elle en obtiendra six. Mme Gadbois est déjà conseillère et elle a attiré l'un des autres conseillers dans son équipe.

Quand au maire, il n'a plus qu'un seul

conseiller avec lui. Les autres se retirent de la politique municipale. On ne peut donc pas dire qu'il y a un ralliement autour du maire sortant.

À 20 kilomètres de là, en suivant l'autoroute au bord du fleuve, on arrive à Brossard où c'est aussi la bataille rangée. Le maire Paul Leduc affronte une forte opposition. On lui reproche la construction d'un hôtel de ville qui a coûté 10 millions \$ voici quatre ans et six de ses conseillers l'ont aussi abandonné il y a trois ans. Cinq de ceux-ci se sont joints à une autre équipe sous le leadership de Mme Saint-Louis qui a créé Priorité Brossard.

Recyclé

L'ex-député conservateur de Laprairie, Fernand Jourdenais, s'est pour sa part recyclé depuis février en un conseiller aux immigrants qui veut réunir leurs familles. Il a formé une équipe qui comprend un Chinois, un Indien, un Ukrainien, un Belge et six francophones, parmi lesquels trois femmes.

Il faut comprendre que Brossard n'est plus la municipalité des *Deux Femmes en or* mais plutôt des Chinois de Hong Kong et de Taïwan.

On compte en effet 6000 Chinois à Brossard, autant que sur la rue de la Gauchetière à Montréal, 4000 Indiens et de nombreux autres Asiatiques. Sur les 70 000 habitants, plus de 40 % de la population est immigrée et il s'agit rarement d'une immigration en provenance de pays francophones.

Il y a aussi plus de 2000 Égyptiens à Brossard, 1000 Jamaïcains, 500 Philippins ainsi que des immigrés en provenance de 35 autres pays.

M. Jourdenais conseille les Chinois qui veulent faire venir de la famille fortunée en provenance de Hong Kong, à titre d'immigrants investisseurs, ou des Grecs par exemple au chapitre du regroupement familial. Il part donc avec une forte partie du vote ethnique de Brossard, un vote ethnique fortuné et parlant anglais. Les maisons unifamiliales se vendent souvent 300 000 \$ et même davantage à Brossard.

Vote francophone

Quant à Mme Saint-Louis, elle pense que le vote francophone s'exercera d'abord en faveur de membres de son équipe. Le maire Leduc a fait perdre son avantage concurrentiel à Brossard, fait valoir son responsable des relations publiques, Patrice Attanasio, président d'Enjeux Communications. La hausse de la taxe résidentielle a atteint 7,8 % par an depuis 1990, dit-il, en se référant au relevé du journal *Les Affaires*.

À Greenfield Park, la lutte est également vive. On trouve quatre candidats à la succession de Stephen Olynyk. Les équipes de Marc Duclos, Robert Turbyne, Mireille Carrière et Réal Pellerin font monter la pression. On s'accuse mutuellement de faire une campagne de salissage.

À Saint-Lambert, le maire affronte lui aussi trois adversaires. Et à Longueuil, un sondage Crop a donné cette semaine 38 % des votes à Claude Gladu vis-à-vis 30 % à Jacques Finet et 29 % à Gisèle Hamelin.

Cela confirme le positionnement d'un autre sondage réalisé par Pelletier Marketing et dont *Le Devoir* avait obtenu la primeur il y a huit jours.

## Beaudoin et Massé reparlent du Collège militaire de Saint-Jean

Québec (PC) — La ministre des Affaires intergouvernementales canadiennes, Louise Beaudoin, rencontre aujourd'hui son homologue fédéral, Marcel Massé pour discuter du sort du collège militaire de Saint-Jean.

C'est le seul sujet à l'ordre du jour, a indiqué hier Mme Beaudoin, à son arrivée au caucus des députés du Parti québécois. «J'espère que demain, on va pouvoir, en se voyant, régler certaines choses», a-t-elle déclaré.

C'est la première fois que les deux ministres se rencontrent pour discuter de la question du collège. Ils se sont cependant échangés plusieurs lettres sur le sujet depuis quelques semaines: le PQ réclame, en substance, que le collège militaire conserve une vocation universitaire auprès des militaires.

«C'est une position qui me semble raisonnable et compréhensible que j'entends défendre», a af-

firmé la ministre, qui a cependant refusé de s'avancer sur les résultats de la rencontre.

«Je vous dirai tout ça demain, je préfère attendre de le voir plutôt que de faire des prédictions à l'avance», a-t-elle souligné.

Jusqu'à présent, le fédéral s'en est tenu à l'entente de principe signée avec les représentants du précédent gouvernement, qui stipule que le collège militaire est cédé à Québec, qui comptait y offrir des programmes d'appoint en français dès septembre 95. M. Massé n'a jamais donné l'impression qu'il pourrait modifier sa position.

Une entente formelle officialisant l'accord de principe, qui devait être signée avec les libéraux de Daniel Johnson à la fin de juillet, n'avait cependant pas été conclue, un retard que l'ex-premier ministre imputait récemment à la saison estivale.

## Le RCM dépose une plainte

LE DEVOIR

Dans la foulée des attaques et contre-attaques du sprint final de la campagne électorale, le Rassemblement des citoyens de Montréal (RCM) a déposé une plainte le 24 octobre auprès du directeur général des élections du

Québec contre Vision Montréal. Le RCM allègue que son adversaire contrevient à la loi électorale en omettant d'indiquer, au bas des panneaux publicitaires, qui est l'imprimeur. En lieu et place apparaissent le nom et l'adresse d'un intermédiaire, Publi Impression.

## Marie Malavoy et la patate chaude du TNM

STÉPHANE BAILLARGEON  
LE DEVOIR

Marie Malavoy, ministre de la Culture et des Communications du Québec, estime que ses récents propos sur le financement d'un éventuel projet de rénovation du Théâtre du Nouveau Monde (TNM) ont été mal interprétés.

«Ce que j'ai dit à l'émission *Bon Matin*, de Radio-Canada, a été rapporté de toutes sortes de manières et passablement d'exagérations», a-t-elle confié, hier, à la Place des Arts de Montréal, où elle participait au lancement d'une campagne d'abonnement à la revue *Vie des arts*.

Vendredi dernier, à la télé de la SRC, la ministre a affirmé que 13,6 millions de dollars étaient «disponibles pour la rénovation du TNM». Elle expliquait ensuite en entrevue au *Devoir* que 4,3 millions de dollars étaient prévus au budget des infrastructures des Affaires municipales, 3,345 millions au ministère de la Culture et cinq millions au ministère fédéral du Patrimoine. Selon ce plan, le TNM devait fournir un million par l'entremise d'une campagne de financement public.

Mais aucun communiqué n'est venu appuyer cette déclaration et la direction du

TNM n'a pas été officiellement associée à l'annonce pourtant capitale pour l'avenir de l'établissement de la rue Sainte-Catherine.

Il est ensuite apparu que rien n'était signé et que le ministère des Affaires municipales du Québec, pourtant directement concerné, n'avait pas encore arrêté de décision dans ce dossier.

«Pas de chèque»

Mme Malavoy ne le nie pas. «Il n'y a pas de chèque sur le coin de la table, mais je n'ai jamais dit qu'il y avait un chèque prêt à être expédié, dit-elle. Cependant, les sources de financement sont bien identifiées.» Elle ajoute qu'il est aussi certain que «cette enveloppe ne sera jamais libérée avant qu'on ait procédé à la finalisation du dossier».

Voilà pourquoi, explique encore Mme Malavoy, elle a demandé à la direction du TNM de «faire un plan détaillé, un montage financier et des plans d'architecture, ce que nous n'avons pas à l'heure actuelle».

«J'ai simplement dit que j'avais rencontré la directrice du TNM, Lorraine Pinal, et que nous avions convenu de procéder à cette étape de finalisation du dossier d'ici la fin du mois de novembre et que je pou-



PHOTO ARCHIVES

Marie Malavoy

vais dire qu'il existe une enveloppe», a-t-elle finalement assuré.

## Policier de Lachenaie suspendu

Lachenaie (PC) — Un policier de la Sûreté municipale de Lachenaie, à l'est de Montréal, a été suspendu pour une période de dix jours après avoir été surpris à bousculer un automobiliste en état d'ébriété qu'il venait d'intercepter.

La caméra vidéo installée à l'intérieur de l'auto-patrouille du policier a enregistré la scène.

L'appareil qui, habituellement, peut servir de preuve contre l'automobiliste intercepté, a fait le travail inverse.

Alerté par un citoyen qui a été témoin de la bousculade, le directeur de police de Lachenaie a visionné la bande vidéo et conclu que l'agent avait posé des gestes gratuits à l'endroit de l'automobiliste.



Université de Montréal  
Faculté de médecine  
Département de médecine du travail  
et d'hygiène du milieu

## 1<sup>er</sup> colloque de l'Université de Montréal sur l'environnement : analyse et intervention

Dates

Le 23 et le 24 novembre 1994

Lieu

Ecole Polytechnique, salle C-631

Tarifs d'inscription

- Communauté scientifique de l'Université de Montréal : sans frais
- Étudiantes et étudiants en provenance d'autres universités : 25 \$ (taxes incluses)
- Autres : 60 \$ (taxes incluses)

Information

Micheline Desureault  
Tél. : (514) 343-2280

# C'est beau la vie

## DONNEZ!

La Société canadienne  
de la Croix-Rouge  
Division du Québec

MONTRÉAL

Les cols bleus renouvellent leur appui au RCM

«Un vote qui peut faire la différence entre quatre ans d'enfer ou quatre ans de progrès»

KATHLEEN LÉVESQUE LE DEVOIR

Le syndicat des cols bleus considère qu'un vote pour le Rassemblement des citoyens de Montréal (RCM) en est un de «progrès et de prospérité» pour ses quelque 4000 membres.

Huit ans après avoir obtenu du RCM un plancher d'emploi, aujourd'hui décrié par ce même parti, le syndicat des cols bleus de Montréal prend position en faveur de l'équipe au pouvoir dans une édition spéciale sur les élections du journal syndical.

En une courte page, le président des cols bleus, Jean Lapierre, y explique en quoi consiste un «vote réfléchi». L'ensemble des syndiqués de la section 301 du Syndicat canadien de la fonction publique ont reçu cet appel au vote qui «peut faire la différence, entre quatre ans d'enfer, ou quatre ans de progrès et de prospérité».

Bien que M. Lapierre favorise à 59,4 % l'élection du RCM, il ne dicte pas qui, de Pierre Bourque ou Jean Doré, devrait s'asseoir dans le fauteuil du premier magistrat. «Les cols bleus et leur syndicat sont là pour rester, et nous sommes convaincus pouvoir arriver à une entente équivalente avec l'un comme avec l'autre. A vous de

choisir!», écrit-il alors que les négociations avec la Ville de Montréal sont rompues depuis août dernier.

Les cols bleus cherchent à obtenir la semaine de quatre jours, ce à quoi la municipalité est prête à consentir à la condition que l'horaire de travail soit étalé sur sept jours. La Ville veut entre autres éviter que les cols bleus déneigent à temps double durant les week-ends.

Selon le président syndical, la menace de privatisation des services municipaux, le morcellement du certificat d'accréditation «pour tenter d'affaiblir les travailleurs», la sous-traitance et la dilapidation des biens publics constituent les enjeux de la présente campagne municipale.

Très brièvement, la candidature de Jérôme Choquette du Parti des Montréalais ainsi que celle de Yolande Cohen de la Coalition démocratique-Montréal écologique, font l'objet de commentaires. Ainsi, M. Lapierre affirme-t-il de M. Choquette qu'il est «parachuté par "l'establishment" pour véhiculer un discours de droite, faire pression sur l'orientation des politiques du prochain maire, minimiser d'avance dans l'esprit populaire les mauvais coups qui se préparent dans les coulisses du pouvoir et surtout diviser le vote...». «En réalité M. Choquette jappe mais ne mord pas», conclut Jean Lapierre qui ne dit mot sur les intentions de l'aspi-

rant maire d'assainir les finances publiques.

Pour ce qui est de Mme Cohen, le président syndical indique qu'elle «représente une alternative valable à ceux et celles qui, plutôt que d'annuler leur vote, préfèrent par principe et par conviction appuyer une candidate qui défend comme priorité l'environnement». Les discours de Mme Cohen sur le plafonnement des taxes foncières ou sur la péréquation régionale n'est nullement analysé.

Jean Lapierre, lui-même membre du RCM, invite ses membres à s'impliquer personnellement et à «faire un blitz». «La lutte étant chaude, chaque vote sera important! Occupons-nous de nos affaires sinon la haute finance, elle, s'en occupera de notre place», souligne M. Lapierre.

Vient ensuite la liste des 51 districts électoraux avec, pour chacun d'eux, la recommandation du syndicat d'élire telle ou telle personne. Comme justification, M. Lapierre indique: «Nous avons évalué leurs préjugés et leurs affinités envers le travailleur(euse) et leurs syndicats.»

Dans ce choix, Vision Montréal (VM) doit se contenter d'une deuxième place avec 19,8 % d'appui. La Coalition démocratique-Montréal écologique (CDME) récolte 12,9 % et des indépendants reçoivent 7,9 %. Les cols bleus pro-

posent de réélire certains membres de l'actuel comité exécutif, dont André Lavallée et Thérèse Daviau. Mais ils renvoient Joseph Biello et Richard Brunelle. Quant à Léa Cousineau («Elle a fait beaucoup pour la cause des femmes mais elle est très mal conseillée en relations de travail», note-t-on), M. Lapierre la suggère au même titre que son adversaire de Vision Montréal, Michelle Daines.

Cette même ambiguïté entre VM et le RCM se présente dans les districts de Jean Rivard, Père-Marquette, Marie-Victorin (où se présente notamment la colistière de Pierre Bourque), Côte-des-Neiges et Saint-Henri.

Les cols bleus appuient également quatre candidats indépendants: Michel Prescott dans Jeanne-Mance, Nicole Caron-Gagnon dans Emard (qualifiée «très pro-travailleurs»), Marcel Sévigny dans Pointe-Saint-Charles et Georges Roman dans Rivière-des-Prairies. Pour ce dernier, on note qu'il est un membre actif de la coalition Action-Re-Buts dont le syndicat des cols bleus est l'un des principaux leaders «contre l'incinérateur Foster Weeler de Montréal-Est».

Quel que soit le prochain maire de Montréal, il aura à entreprendre des pourparlers avec les cols bleus dont la convention collective vient à échéance le 31 décembre prochain.

Connaissez-vous Victoria?

«C'est le district le plus pauvre et le plus sale de Montréal»

KONRAD YAKUBSKI LE DEVOIR

Dans le district de Victoria, où l'on assiste à une vive lutte à trois, la moitié des 26 000 résidents n'ont ni le français ni l'anglais comme langue maternelle et la population immigrante s'élève à 58 %.

Pour rejoindre les électeurs de ce district qui côtoie le mont Royal, il faut souvent ou parler leur langue ou se doter d'une bonne équipe de traducteurs.

David Ly, qui se présente sous la bannière du Parti des Montréalais, dit bien comprendre cette réalité et en fait la principale stratégie de sa campagne en vue de déloger le conseiller sortant, Saulie Zajdel.

«Les immigrants ne votent jamais aux élections municipales» parce qu'ils ne font pas la distinction entre elles et celles des autres paliers de gouvernement, dit M. Ly. C'est-à-dire, ça va changer; ils vont voter pour moi.

Le candidat du PM prétend avoir frappé à plus de 4500 des quelque 11 000 portes du district depuis le début de la campagne, accompagné la plupart du temps d'un escadron de traducteurs.

Pour sa part, M. Zajdel, 38 ans, admet que la tâche de se faire élire sera plus difficile qu'elle ne l'était en 1990, lorsque l'ancien membre du Rassemblement des citoyens de Montréal (RCM) a remporté le district avec 72 % du vote.

«Disons que c'est plus serré qu'en 1990», concède celui qui a quitté le RCM au printemps dernier, se disant déçu de la façon dont le régime du maire Jean Doré s'acquittait de la gestion des finances publiques.

M. Zajdel, qui se présente cette fois sous la bannière de Vision Montréal, dit vouloir améliorer le sort des jeunes du quartier avec la construction d'un nouveau centre communautaire (déjà promis par le RCM) et en instaurant des stages dans la fonction publique montréalaise.

Mais ses adversaires ne lui laissent pas beaucoup de place pour présenter son programme, l'obligeant à se défendre contre l'accusation d'avoir été peu présent dans le quartier pendant son mandat.

Né au Viêt-nam de parents chinois, M. Ly parle le français, l'anglais, le vietnamien et trois dialectes chinois. Un atout indéniable, étant donné que les communautés chinoise et vietnamienne comptent plus de 2500 personnes dans Victoria.

La population francophone s'élève à 4800 (ou 20 % des résidents) alors que la proportion des anglophones s'établit à 7150 (30 %). Le district est délimité par le chemin de la Côte-des-Neiges, les avenues Van Horne et Decelles, le chemin de la Côte-Sainte-Catherine et le boulevard Décarie.

Si Victoria est l'un des districts les plus hétérogènes de Montréal sur le plan ethnique, il est également l'un des plus pauvres. 30 % des habitants ont un revenu annuel in-

férieur à 7500 \$ et seulement 14 % gagnent plus de 30 000 \$ par année. Plus du tiers des ménages ont un revenu familial de moins de 20 000 \$, contre une moyenne montréalaise de 25 %.

«C'est le district le plus pauvre et le plus sale de Montréal», affirme David Ly, qui promet de «redonner la fierté» aux résidents de Victoria en améliorant la propreté du quartier.

Ingénieur de 29 ans qui travaille d'ailleurs à la firme de l'ancien chef du Parti civique, Claude Dupras, M. Ly s'est joint à l'équipe de Jérôme Choquette après s'être associé dans un premier temps à la défunte Action Montréal de Claude Beauchamp. Il fait campagne sur trois grands thèmes: le développement économique du quartier, le zonage des quartiers industriels abandonnés en zones résidentielles, et une promesse de faire respecter les normes de sécurité immobilière aux propriétaires des logements du quartier. 83 % des résidents de Victoria sont locataires.

Quant à M. Zajdel, le candidat de VM ne s'estime pas désavantagé par la faible cote de son chef, Pierre Bourque, chez les électeurs non francophones. Selon un récent sondage, ces derniers préfèrent M. Doré à M. Bourque dans une proportion de 46 % contre 30,8 %.

«Dans mon quartier, M. Doré est plus ou moins détesté par tout le monde — anglophones, francophones, allophones», soutient M. Zajdel, qui pourrait compter sur l'appui d'une bonne part de la communauté juive de Victo-

ria. Celle-ci compte plus de 5300 personnes.

M. Zajdel conteste la candidature de Armand Essiminy, qui porte les couleurs du RCM, disant que ce dernier n'habite pas Montréal et n'y paie pas de taxes. Donc, sa candidature va à l'encontre de la loi électorale, selon le candidat de VM, qui a logé une plainte auprès du ministre des Affaires municipales, Guy Chevrette.

M. Essiminy, un juif sépharade de 49 ans né au Maroc, se dit «très à l'aise» avec sa candidature. Bien qu'il réside à Côte-Saint-Luc, il reste souvent dans le district, chez son oncle, et a l'intention de s'y installer de façon permanente s'il est élu.

En tant que conseiller, il s'appliquerait à améliorer la propreté et l'éclairage des rues du quartier et à promouvoir des projets comme celui entrepris par l'administration Doré pour rénover des logements abandonnés de la rue Barclay.

M. Essiminy se dit également en mesure de contribuer à la gestion des finances publiques de la Ville, étant actuellement directeur des finances chez la filiale canadienne d'Air France. L'annonce par l'administration Doré de construire un centre communautaire multiculturel de 13 millions \$, dans le cadre du programme fédéral des infrastructures, aidera la cause du RCM dans le district. Deux autres candidats se présentent dans Victoria. Il s'agit de Reuven Shultz, de la Coalition démocratique-Montréal écologique, et du candidat indépendant David Fuchs.

TÉL.: 985-3344

ANNONCES CLASSÉES

FAX: 985-3340

INDEX REGROUPEMENTS DE RUBRIQUES
100 • 199 IMMOBILIER RÉSIDENTIEL
200 • 299 IMMOBILIER COMMERCIAL
300 • 399 MARCHANDISES
400 • 499 OFFRES D'EMPLOI
500 • 599 PROPOSITIONS D'AFFAIRES ET DE SERVICES
600 • 699 VÉHICULES

LES ANNONCES CLASSÉES
DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 À 16H00
Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14 h 30 pour l'édition du lendemain.
Téléphone: 985-3344
Télécopieur: 985-3340
Conditions de paiement: cartes de crédit

160 APPARTEMENTS-LOGEMENTS À LOUER
MÉTRO LAURIER
Grand 7 1/2 rénové, 2 s. de b., cuisine coloniale, 5 électro., cour privée + clôture. Occ. imm. 900\$/mois. 845-6059.

176 CHALET À LOUER
ENTRELACS (LAURENTIDES)
Bord de lac, 80 min. Mtl, 3 c.c., foyer, vue panoramique, tranquillité et confort, ski de fond et alpin. 15 nov. au 15 avil. 3,500\$. Tél. lundi au vend.: (514)270-4566

501 OCCASIONS D'AFFAIRES
COMPAGNIE américaine en expansion au Québec, cherche personne sérieuse et motivée pour faire revenu additionnel. 277-0276.

DÉCÈS
MONSIEUR FRANKLIN AUGER
À Montréal, le 2 novembre 1994, est décédé monsieur Franklin Auger, professeur titulaire au département d'anthropologie de l'Université de Montréal et vice-doyen à la gestion de la Faculté des arts et des sciences. Après avoir obtenu une maîtrise en anthropologie de l'Université de Montréal, il a reçu un doctorat de l'Université de Paris en 1967. Nommé professeur au département d'anthropologie dès 1968, il en a été le directeur de 1972 à 1976. Né à Jonquières, il était le fils de feus Lionel Auger et d'Yvette Tremblay. Il laisse dans le deuil, outre sa conjointe Ginette Pelletier, ses frères et sœurs, ses neveux et nièces et de nombreux parents et amis. La famille recevra les personnes désireuses de témoigner leurs condoléances au Salon Alfred-Dallaire, 1111, rue Laurier ouest, le vendredi 4 novembre de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h. Les funérailles universitaires auront lieu le samedi 5 novembre à 11 h en l'église St-Viateur d'Outremont, 183, rue Bloomfield (angle Laurier). Les professeurs qui assisteront à ces funérailles voudront bien se présenter 15 minutes avant le début de la cérémonie afin de former la haie d'honneur qui accueillera le cortège funèbre. Votre sympathie à la famille peut se témoigner par un don à l'Institut neurologique de Montréal.

MOTS CROISÉS
HORIZONTELEMENT
1- Produit de nettoyage. Incroyable. — Tamiser la farine.
2- Outil servant à fileter une vis. — Brin de paille.
3- Chef-lieu de l'Orne. — Nuit d'hôtel.
4- Grabat. — Quantité de gerbes sur l'aire.
5- Quelqu'un. — Faire une halte.
6- Superordre de poissons osseux.
7- Elle grogne. — Vieux ourli.
8- Surnom. — Titane. — Traité.
9- Situés à la frontière. — Soustrait. — Récipient de grès.
10- Bâtiment de guerre. — Voie.
VERTICALEMENT
1- Siffler. — Oui.
2- Amine dérivée du benzène. — Voix grave.
3- Persienne. — Papillonacé des champs.
4- Entendre. — Pas beaucoup.
5- Contestes. — Inflammation de l'aorte.
6- Immédiatement.
7- Menuisier. — Oestrus.
8- Thallium. — Engrais. — Orifice de la peau.
9- De la nature du tuf. — Pomme.
10- Coupe la cime. — Pilote d'une barque.
11- Saison. — En usage.
12- Féroce. — Vil.
Solution d'hier
1. DISCOURTOISE
2. LOCALISABLE
3. OBSCURITÉ
4. NEPREINERTIE
5. L'IMPRESARIO
6. SMALINAGES
7. J'INFERIEUR
8. EXOSMOSE
9. GREFFETALON
10. 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

101 PROPRIÉTÉS À VENDRE
LORRAINE, canadienne, 40x28, 4 c.c., 3 s.b., foyer, Terrain 6000 p.c., arbres matures, paysage rustique. Prix réduit. 621-3762.
OUTREMONT - 832 ANTONINE MAILLET
Cottage semi-détaché, rénové, 8 pièces, foyer, Terrain ensablé avec patio, spa, garage. 737-9711.
POINTE-CLAIRE SUD
Grand cottage 3 c.c., 2 s.b. complètes, tout rénové, salle familiale. Prés Lakeshore. 695-7159.
103 CONDOMINIUMS CO-PROPRIÉTÉS
ILE DES SOEURS, sans agent, 3 c.c., 2 s.b., 5 électro., garage, grande terrasse, vue sur fleuve, soleil s.o., piscine, tennis, sauna. Jean-Guy Douville: 788-3209 (rés.), 873-4410 (bur.)

125 HORS-FRONTIÈRES
ST-PETERSBURG, FLA. 3 min. mer, sur golf, condo meublé, 2 c.c., 2 s.bains, 110,000\$. U.S. Vente partagée ou location. (514)744-1252, (416)251-7667.
135 TERRAINS
LANORAIE, 32,000 p.c., nouveau secteur, 26,000\$ nég. 324-1629.
139 MAISONS MOBILES
FORT LAUDERDALE
A vendre ou à louer. Maison mobile toute équipée, 2 c.c., 2 s. de b., grand salon, salle à dîner, cuisine, 2 balcons, vue sur "Everglade Lake", parc pour 55 ans +. Sécurité, garde 24h., pris golf, salle de danse, bingo, etc. — Beaucoup de francophones. (705)534-6487.

160 APPARTEMENTS-LOGEMENTS À LOUER
5 1/2 RUE ST-ANDRÉ, métro Laurier, rénové, 650\$/mois. 596-0773
A HURONISTE 10205 ST-LAURENT
2 1/2 fermé, meublé: 395\$, poêle/trigo: 325\$. Chauffage, paisible. 521-1871.
DE MAISONNEUVE E. Prés Radio-Canada, luxueux 3 1/2, poêle, frigo, lav./séch. intégrés. 523-9647, 642-1285.
DISCRIMINATION INTERDITE
«La Commission des droits de la personne du Québec rappelle que lorsqu'un logement est offert en location (ou sous-location), toute personne disposée à payer le loyer et à respecter le bail doit être traitée en pleine égalité, sans distinction, exclusion ou préférence fondée sur la race, la couleur, le sexe, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'âge du locataire ou de ses enfants, la religion, les convictions politiques, la langue, l'origine ethnique ou nationale, la condition sociale, le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier ce handicap.»
MÉTRO BEAUBIEN, 3 1/2, rénové, 435\$, entrée lav./séch., 2s, stat. 272-9481.
MÉTRO JEAN-TALON (10 min.), Grand 6 1/2 entièrement rénové, 580\$. Faut voir Références requises. 273-0568.

165 PROPRIÉTÉS À LOUER
OUTREMONT, Maison de ville, chauffée, 3 c.c., planchers bois et céramique, stat. int. (5) électro. 656-9058, 656-1874
V. ST-LAURENT, Cottage semi-dét., près métro et écoles, 40 x 14-3, 500\$ US/mois. Mme Léger: 343-9313
POMPANO BEACH
A1A, Condo, 2 c.c., vue sur mer + canaux, joliment meublé, 3 mois, 5,500\$. 849-9125.
MAISONS DE CAMPAGNE À LOUER
LAC MEMPHRÉMAGOG
Maison exceptionnelle, sur le lac, près des centres de ski, saison hiver, tous services. 949-5125.

170 HORS-FRONTIÈRES À LOUER
MIAMI BEACH
Vue sur la mer, luxueux condo 3 1/2, piscine, du 17-1 au 14-3, 500\$ US/mois. Mme Léger: 343-9313
POMPANO BEACH
A1A, Condo, 2 c.c., vue sur mer + canaux, joliment meublé, 3 mois, 5,500\$. 849-9125.
MAISONS DE CAMPAGNE À LOUER
LAC MEMPHRÉMAGOG
Maison exceptionnelle, sur le lac, près des centres de ski, saison hiver, tous services. 949-5125.

DR AIMÉ DESFORGES
À Montréal, le 2 novembre 1994, à l'âge de 93 ans, est décédé le docteur Aimé Desforges, dermatologue ancienne de l'hôpital St-Luc. Il laisse dans le deuil ses enfants: Louise (Elie Khair) et Pierre, ses petits-enfants: Philippe, Pierre, Geneviève, Marie-Josée et Mayyada ainsi que de nombreux neveux et nièces et ses belles-sœurs. Des funérailles auront lieu samedi le 5 novembre à 11h30 en l'église St-Germain d'Outremont (Ch. de la Côte Ste-Catherine). La famille sera présente à l'église une demi-heure avant la célébration pour recevoir les condoléances. Funérailles samedi le 5 novembre à 11 h en l'église Immaculée-Conception, rue Papineau, coin Rachel. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. Direction Salon Urgel Bourque.

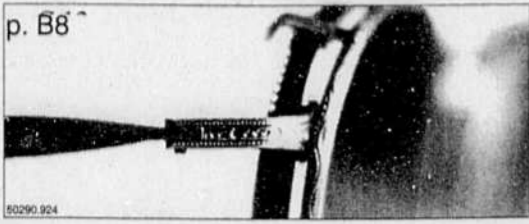
RAYMOND PAQUIN
À Montréal, le 1er novembre 1994 est décédé Raymond Paquin à l'âge de 56 ans. Il laisse dans le deuil ses sœurs Isabelle, Marthe, Louise, Francine et ses frères Robert, Gilles, Michel, ainsi que de nombreux parents et amis. La dépouille mortelle sera exposée aux salons Urgel Bourque Limitée, 4228 Papineau. Les funérailles auront lieu samedi le 5 novembre à 11h00 en l'église St-Sacrement et de là au cimetière Repas St-François d'Assise. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. Au lieu de fleurs des dons à la Maison du Parc seraient appréciés, au 1287 rue Rachel à Montréal. Les heures de visites sont vendredi de 14h à 22h.

Aidez-les à les aider. OXFAM-QUÉBEC (514) 937-1614

LE DEVOIR

# POLITIQUE

p. B8



Premier conseil national du PQ depuis l'élection

## La souveraineté sera «dépéquisée»

Une ouverture s'amorce à l'égard des souverainistes de toutes les allégeances politiques

Québec (PC) — Le premier conseil national depuis la victoire électorale du Parti québécois, qui se tiendra en fin de semaine à Montréal, sera l'occasion pour les députés et les militants d'amorcer une démarche «d'ouverture» envers les souverainistes de toutes allégeances politiques.

C'est que le retour sur la campagne électorale, prévu au menu du conseil, risque fort de se transformer en discussions de stratégie préférendaire. Déjà, avant-hier, le premier ministre Parizeau indiquait qu'une «structure» serait créée d'ici quelques semaines afin d'accueillir les gens qui voudraient coopérer avec le PQ au référendum, montrant une volonté claire de «dépéquiser» la souveraineté.

«Ce n'est pas le Parti québécois seul qui pourra mener la campagne référendaire. Il faut rapidement remettre sur pied la grande coalition qu'on avait eu durant le référendum de Charlottetown. Nous devons remobiliser nos partenaires», souligne le député de Gouin, André Boisclair.

«Il ne s'agit plus seulement de parler d'ouverture, il faut le démontrer dans nos comportements, dans nos attitudes, dans les décisions qui sont prises par le gouvernement», ajoute-t-il.

Une grande partie de ces efforts seront probablement dirigés vers les électeurs de l'Action démocratique: «ils devront se sentir confortables dans la grande coalition que le PQ formera», affirme M. Boisclair.

A l'ADQ, on indique que le PQ, s'il veut bénéficier de leur appui, devra mettre de l'eau dans son vin. «La différence majeure de perception entre le PQ et l'ADQ, c'est au niveau de l'échéancier du référendum», dit Daniel Guertin, directeur des communications de la jeune formation politique.

«Le PQ a un échéancier de calendrier, alors que nous avons un échéancier pour gagner le référendum. Si le PQ a des souplesses au niveau de l'échéancier, ça deviendra intéressant», ajoute M. Guertin.

Des exigences auxquelles certains députés péquistes seraient prêts à se plier: Jean-Pierre Charbonneau, dé-

puté de Borduas, affirme que si le PQ veut réellement s'ouvrir aux souverainistes non péquistes, il devra faire du «donnant-donnant».

«C'est clair qu'on ne peut pas penser qu'on va rassembler des gens sans qu'on ait à faire certaines concessions. Un rassemblement, ça passe par le respect des partenaires et la capacité de tenir compte de leurs points de vue», souligne M. Charbonneau, qui croit qu'il est temps de sortir de la «dynamique de confrontation» imposée par la campagne électorale.

Déjà, au caucus du PQ, hier, les commentaires allaient bon train sur la stratégie référendaire. Les députés questionnaient notamment les objectifs stratégiques qui ont fait ralentir considérablement la campagne de Jacques Parizeau dans les deux dernières semaines de la joute électorale, ce qui a coûté au PQ plusieurs des 85 sièges qu'il prévoyait obtenir.

«On a constaté que la stratégie avait changé et on croit qu'on ne devrait pas agir de même au référendum», souligne Rosaire Bertrand, député de Charlevoix.

La commission itinérante qui ferait, en vertu du programme du PQ, le tour du Québec pour «vendre la souveraineté», ainsi que la déclaration solennelle que devait adopter l'Assemblée nationale, qui seront aussi au menu des discussions du conseil, pourraient être mises en attente.

«On n'a pas le goût de précipiter des choses qui seraient mal ciblées», affirme Jean-Pierre Charbonneau. On ne veut pas dépenser pour se retrouver dans six mois avec une opinion publique qui n'aurait pas bougé.»

Les péquistes profiteront également de ce conseil national pour élire les principaux membres du comité exécutif du parti, décimé par la formation du conseil des ministres et des cabinets ministériels.

Monique Simard, candidate défaite dans Bertrand, se présente notamment au poste de première vice-présidente, qui serait fusionnée avec les fonctions de directeur général. Giuseppe Sciortino, qui comptait également se présenter à ce poste, demeurerait conseiller.

En vue de la bataille référendaire

## Chrétien a secrètement rencontré Johnson

Ottawa (PC) — Le premier ministre Jean Chrétien a assisté mardi à Montréal à une rencontre secrète avec le chef de l'opposition Daniel Johnson en vue de la bataille référendaire.

Au bureau du premier ministre, on affirme qu'il n'en était rien. Tout au plus les deux hommes ont eu une «rencontre privée parmi d'autres à Montréal», a indiqué une porte-parole, Marie-Christine Likoff. L'entourage du premier ministre n'avait pas pris la peine de convoquer la presse nationale mais le lièvre a été levé par un quotidien torontois, hier.

Selon Mme Likoff, il n'est pas d'usage de dévoiler la teneur des «sujets de conversation de nature privée (...) mais j'imagine que la question du réfé-

rendum a été abordée», a-t-elle confié. Le camp du Non qui sera dirigé par le chef libéral québécois Daniel Johnson est en train de fourbir ses armes en vue de la bataille référendaire qui s'amorce.

Samedi devant les militants libéraux réunis à Sainte-Foy, le premier ministre Chrétien a indiqué qu'il n'était pas question pour Ottawa de faire de nouvelles propositions constitutionnelles si les Québécois votaient contre l'indépendance du Québec. L'ex-premier ministre Trudeau avait promis un fédéralisme renouvelé en 1980.

Cette fois, un Non «ne voudra pas dire un Oui», a lancé M. Chrétien. Il a soutenu par la même occasion qu'il acceptait de bon gré de «jouer les seconds violons» au référendum.



La nouvelle résidence des Parizeau: le premier ministre aura pour voisin d'en face le consul général de France.

L'élite commerçante et politique de Québec jubile

## Parizeau aura une résidence en territoire fédéral

Le montant du loyer annuel se chiffre à 14 500 \$

MICHEL VENNE  
DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

L'élite commerçante et politique de la Vieille Capitale jubile. Elle est parvenue, hier, à faire dormir un premier ministre du Québec non plus à l'hôtel mais dans une résidence officielle à Québec.

La Chambre de commerce et d'industrie de Québec a conclu une entente avec le gouvernement, en vertu de laquelle elle va louer à Jacques Parizeau et à son épouse Lisette Lapointe, comme résidence de fonction, une maison somptueuse ayant appartenu à l'écrivain Roger Lemelin, située sur une rue bourgeoise de la Haute-Ville, au 1080, avenue des Braves.

Le montant du loyer sera équivalent à l'allocation de logement actuelle de M. Parizeau (14 500 \$ par année), qu'il utilise présentement pour payer sa chambre au Château Frontenac lorsqu'il est à Québec. L'État n'aura à débours aucune somme d'argent pour l'entretien de l'immeuble, qui restera à la charge de la Chambre.

La maison, construite en 1929, est toutefois située en territoire fédéral. La rue et le trottoir sont la propriété de la Commission des champs de batailles depuis 1911. Cette voie sert de lien physique entre le site du monument des Braves et les plaines d'Abraham.

Les taxes foncières sont payées à la Ville de Québec. Mais chaque soir, avant d'enfiler son bonnet de nuit, le premier ministre souverainiste devra faire quelques pas en terrain fédéral, patrouillé jour et nuit par la Gendarmerie royale du Canada.

M. Parizeau aura pour voisins d'en face le consul général de France à Québec, M. Dominique de Comble de Naives et sa famille.

Les curieux défilent

La nouvelle de cette entente entre la Chambre de commerce et le premier ministre a commencé à circuler dès le petit matin et toute la journée, avenue des Braves, les curieux ont défilé, à pied ou en voiture, pour voir à quoi ressemble la maison du premier couple du Québec. Il y a déjà 30 ans que l'élite de Québec cherche à convaincre le gouvernement de doter Québec d'une résidence officielle de premier ministre afin de valoriser le rôle de capitale de la ville.

Les Parizeau ont déjà emménagé depuis quelques jours. La maison est entièrement meublée. Occupant une superficie de 6000 pieds carrés, la maison comporte un étage pour les fonctions officielles, notamment les réceptions de chefs d'État et de dignitaires, un appartement privé pour le premier ministre et sa famille, un autre pour le personnel ainsi que des bureaux.

La maison sera achetée par une filiale immobilière de la Chambre de commerce au prix de 650 000 \$, auxquels il faut ajouter 150 000 \$ pour l'ameublement. Cet achat sera financé par une souscription publique. Une campagne sera organisée par la Chambre, qui avait déjà recruté quelques donateurs. La Chambre veut recueillir un million de dollars. La Caisse populaire de Québec-Est assumera le financement temporaire.

M. Parizeau a fait savoir qu'il tient à ce que la liste des donateurs soit rendue publique, par souci de transparence et pour éviter toute apparence de conflit d'intérêts. En outre, la résidence servira aux premiers ministres qui lui succéderont.

Les Parizeau ne se départissent pas pour autant de leurs maisons à Outremont, à Fulford en Estrie et à Saint-Adolphe-d'Howard dans les Laurentides. Mais ils passeront le plus clair de leur temps à Québec. M. Parizeau continuera d'avoir un bureau à Montréal.

Durant la campagne électorale, M. Parizeau avait promis de s'établir à Québec, estimant que le chef du gouvernement doit résider dans la capitale.

Avant lui, M. Johnson avait un appartement qu'il n'habitait que quelques jours par semaine, lorsque sa présence à Québec était requise. Il vivait surtout à Montréal. Quant à Robert Bourassa, il vivait à Québec.

René Lévesque louait un appartement, tandis que Jean Lesage, député de Québec, résidait dans sa maison privée, dans le quartier Montcalm.

Dans l'histoire du Québec, quatre premiers ministres ont eu une propriété à Québec durant leur mandat: Pierre-Joseph-Olivier Chauveau, Henri-Gustave Joly de Lotbinière, Louis-Alexandre Taschereau et Jean Lesage.

À Québec, l'établissement du premier ministre dans la capitale était devenue une affaire... capitale.

Le 22 juin 1992, le maire Jean-Paul L'Allier a appuyé une résolution unanime du conseil municipal de Québec qui demandait au gouvernement du Québec de doter la capitale, dans les meilleurs délais, d'une résidence officielle du premier ministre.

Selon le président de la Chambre de commerce, Raymond Lavoie, une résidence officielle a des retombées économiques significatives pour la région. Il pense que les ministres, les sous-ministres, les lobbyistes et les journalistes seront plus nombreux à s'établir ou plus souvent en visite à Québec, où seront accueillis les chefs d'État étrangers et où auraient lieu les réceptions officielles, plutôt qu'à Montréal comme c'est souvent le cas.

Chaque soir avant d'enfiler son bonnet de nuit, le premier ministre devra faire quelques pas en terrain fédéral patrouillé par la GRC

l'hôtel, tout comme M. Johnson père et Maurice Duplessis. René Lévesque louait un appartement, tandis que Jean Lesage, député de Québec, résidait dans sa maison privée, dans le quartier Montcalm.

Dans l'histoire du Québec, quatre premiers ministres ont eu une propriété à Québec durant leur mandat: Pierre-Joseph-Olivier Chauveau, Henri-Gustave Joly de Lotbinière, Louis-Alexandre Taschereau et Jean Lesage.

À Québec, l'établissement du premier ministre dans la capitale était devenue une affaire... capitale.

Le 22 juin 1992, le maire Jean-Paul L'Allier a appuyé une résolution unanime du conseil municipal de Québec qui demandait au gouvernement du Québec de doter la capitale, dans les meilleurs délais, d'une résidence officielle du premier ministre.

Selon le président de la Chambre de commerce, Raymond Lavoie, une résidence officielle a des retombées économiques significatives pour la région. Il pense que les ministres, les sous-ministres, les lobbyistes et les journalistes seront plus nombreux à s'établir ou plus souvent en visite à Québec, où seront accueillis les chefs d'État étrangers et où auraient lieu les réceptions officielles, plutôt qu'à Montréal comme c'est souvent le cas.

## En route vers Pékin

Chrétien conduit la plus importante mission commerciale canadienne en Chine

Ottawa (PC) — Jean Chrétien, neuf premiers ministres et deux dirigeants des territoires sont en route vers Pékin pour la plus importante mission commerciale canadienne de tous les temps.

Le premier ministre s'attend à ce que plus d'un milliard de dollars de contrats soient signés en Chine et que le voyage ouvre la porte à des milliards de dollars de transactions futures.

Des politiciens libéraux, conservateurs et néo-démocrates ont copéré de façon presque jamais vue à cette mission.

Seul Jacques Parizeau sera absent lorsque la délégation canadienne atterra à Pékin vers 22h30 ce soir, samedi matin en Chine.

Environ 450 gens d'affaires canadiens se joindront à eux à Pékin et à Shanghai.

Ils sont convaincus que «l'équipe Canada» impressionnera les Chinois.

«Faire des gestes»

«Vous devez faire des gestes qui prouvent votre intérêt pour ce marché», a expliqué Rob Dietrich, le vice-président aux finances de Miel Corp, qui vend du matériel téléphonique en Chine depuis 13 ans.

Jean Chrétien quittait Ottawa avec cinq premiers ministres, ceux de l'Ontario, du Nouveau-Brunswick, de l'Île-du-Prince-Édouard, de Terre-Neuve et de la Nouvelle-Écosse.

Les premiers ministres du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta ainsi que les deux dirigeants des territoires devaient les rejoindre à Anchorage, en Alaska.

Le gouvernement fédéral paie le transport aérien des premiers ministres et de leur personnel. Mike Harcourt de la Colombie-Britannique faisait cavalier seul.

La présence de huit premiers ministres et de Jean Chrétien à bord du même avion a provoqué des plaisanteries grinçantes sur le sort que connaîtrait la politique canadienne si l'avion s'écrasait. Mais les assistants du premier ministre canadien ont minimisé les préoccupations de sécurité.

Jean Chrétien passera l'essentiel de ses deux premières journées à se remettre du décalage horaire causé par son voyage de 22 heures.

Samedi, il visitera la Cité interdite et dimanche, il ira à la Grande Muraille.

Ce n'est que lundi qu'il rencontrera le premier ministre Li Peng et le président Jiang Zemin.



**ROBIC**  
DEPUIS 1892  
AGENTS DE BREVETS ET MARQUES  
PROTECTION DES DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE  
**LEGER ROBIC RICHARD**  
AVOCATS

55, ST-JACQUES, MONTRÉAL, QUÉBEC H2V 3K2  
FAC: (514) 845-7874 TEL: (514) 981-0011  
La maîtrise des intangibles

Opter pour l'autobus est la meilleure des astuces.

**RMQA**  
Regroupement montréalais pour la qualité de l'air

Rouler plus lentement libère moins de polluants.

**RMQA**  
Regroupement montréalais pour la qualité de l'air

**RÉSULTATS**  
Tirage du 94-11-02

19 25 26 41 44 45

Numéro complémentaire: 20

GAGNANTS	LOTS
6/6	2 1 229 937,90 \$
5/6+	2 368 981,40 \$
5/6	249 2 370,90 \$
4/6	12 895 87,70 \$
3/6	261 118 10,00 \$

Vente totale: 16 735 404,00 \$  
Prochain gros lot (approx.): 2 500 000,00 \$  
Prochain tirage: 94-11-05

**Extra** Tirage du 94-11-02

NUMÉROS	LOTS
114990	100 000 \$
14990	1 000 \$
4990	250 \$
990	50 \$
90	10 \$
0	2 \$

T.V.A. le réseau des tirages

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraîtront au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Le monde change

# L'ÉTAT DU MONDE AUSSI

**L'ÉTAT DU MONDE**  
Texte inédit

Annuaire économique et géopolitique mondial  
LA DÉCOUVERTE/BORÉAL

704 pages - 24,95 \$

Le seul annuaire économique et géopolitique mondial entièrement mis à jour

«... de loin la meilleure publication du genre en français. Je le recommande, sans aucune espèce de réserve, à tous ceux qui veulent élargir leurs horizons sur un monde que l'on ne connaît que trop mal.»  
Claude Picher, La Presse

**LE DEVOIR CKAC 730** **Boréal**  
Qui m'aime me lise.

# LE MONDE

GAZA

BOSNIE-HERZÉGOVINE

## Arafat est hué par les islamistes

## Karadzic promet la guerre

Les États-Unis et les pays islamistes bloquent l'appel de la Russie qui demande l'arrêt de l'offensive musulmane

Gaza (Reuter) — Des milliers de Palestiniens en colère ont assisté hier à Gaza aux funérailles de Hani Arafat, le journaliste proche des intégristes tué mercredi par l'explosion de sa voiture piégée, et contraint Yasser Arafat par leurs huées à renoncer à y participer.

La Djihad islamique, dont le journaliste de 35 ans était un proche, a imputé l'attentat à Israël et juré «d'intensifier» ses attaques contre soldats et colons juifs alors qu'elle dit qu'elle les avait «limitées pour ne pas embarrasser l'Autorité palestinienne».

Celle-ci, par la voie de son responsable pour la Justice, Freih Abou Medine, a également imputé hier aux services secrets israéliens l'explosion de la voiture de Hani Arafat, qui a eu les bras et les jambes arrachés sur le coup avant de succomber peu après son admission à l'hôpital Nasr du camp de Khan Younis.

A Damas, l'alliance des dix groupes palestiniens radicaux hostiles au rapprochement avec Israël a accusé l'Autorité palestinienne de complicité avec l'État hébreu dans l'assassinat de celui qu'elle présente comme «un des chefs de la Djihad».

Selon des témoins qui ont assisté aux funérailles du journaliste hier à Gaza, Yasser Arafat a tenté de se joindre à la foule mais celle-ci, dominée par les intégristes de la Djihad et de Hamas, l'ont contraint à rebrousser chemin à la hâte sous les quolibets.

«Mort à Israël!», «Mort à l'Amérique!», «La voilà ta paix, Arafat, ce n'est que liquidations et assassinats!», scandaient les adversaires du processus de paix engagé l'an dernier par le chef de l'Olp avec l'État juif et qui a abouti à l'autonomie de Gaza et Jéricho.

«Rabin va entendre la véritable réplique des fils de l'islam, des fils de la Djihad islamique», a promis le cheikh Abdallah al Chami, un des leaders du mouvement intégriste dans la bande de Gaza.

Le premier ministre israélien «doit tenir prêt des cercueils et préparer le peuple israélien à sa douleur dans l'attente des prochaines victimes», a affirmé aux journalistes le dirigeant fondamentaliste, flanqué de deux gardes armés, devant la dépouille mortelle de Hani Arafat.

Celui-ci avait confié récemment qu'Israël le soupçonnerait d'être l'instigateur du meurtre de deux soldats israéliens en mai dernier, quelques jours après la remise de Gaza à l'Olp et il avait été détenu durant deux semaines en juin par la police autonome palestinienne sans que l'on connaisse les raisons.

La responsabilité de l'attentat commis contre le rédacteur en chef d'une des publications de la Djihad islamique n'a pas été revendiquée mais Israël n'a pas démenti formellement en être l'origine.

Zagreb (AFP) — Les offensives menées actuellement en Bosnie-Herzégovine représentent «une bataille décisive» pour le règlement territorial entre Serbes, Croates et Musulmans, a déclaré hier soir le leader serbe bosnien Radovan Karadzic.

M. Karadzic s'exprimait à la télévision serbe bosnienne captée à Zagreb.

«Il s'agit peut-être de la bataille décisive pour le règlement territorial en Bosnie-Herzégovine dans laquelle nous entrons avec beaucoup de territoires sous notre contrôle et des avantages tactiques», a-t-il indiqué, ajoutant que «des demain» (aujourd'hui) l'état de guerre serait vraisemblablement proclamé dans l'ensemble de la «République serbe» (proclamée unilatéralement en Bosnie).

Commentant l'offensive conjointe sur le plateau de Kupres (sud-ouest) des forces croates bosniaques (HVO) et de l'armée gouvernementale de Sarajevo, il a laissé entendre que les Croates avaient violé un «accord tacite» avec les Serbes bosniaques «sur un règlement pacifique des questions territoriales».

M. Karadzic n'a pas exclu que la communauté internationale «ait donné à l'armée bosnienne le temps d'améliorer sa position territoriale misérable».

«Nous devons les en empêcher et prouver à la communauté internationale que les Musulmans ne sont pas capables de modifier la situation sur le terrain par la guerre», a-t-il estimé, affirmant que ses forces ont déjà récupéré 40 % des territoires perdus la semaine dernière dans l'enclave musulmane de Bihać (nord-ouest).

M. Karadzic a enfin plaidé pour la création en Bosnie-Herzégovine de trois États séparés, serbe, croate et musulman, «comme le prévoyait en 1992 le plan de paix de Lisbonne».

Sur le terrain, l'armée serbe bosnienne a reconnu hier que son bastion de Kupres (Bosnie centrale) était tombé aux mains des forces croates après une attaque lancée conjointement par les troupes musulmanes et croates.

C'est la première fois depuis le début de la guerre que les forces serbes perdent le contrôle d'une ville stratégique.

La radio croate avait annoncé auparavant que la milice croate de Bosnie (HVO) s'était emparée de Kupres, accusant les Serbes à la retraite.

L'armée gouvernementale bosnienne, à dominante musulmane, a dit s'être assurée le contrôle de la vallée verrouillant l'accès à la ville.

N'ayant pas reçu l'autorisation de se rendre dans la zone des combats, les observateurs militaires de l'ONU n'ont pu confirmer ces informations. Un porte-parole de l'ONU avait cependant déclaré dans la journée que la ville était sur le point de tomber.

Par ailleurs, l'appel de la Russie à une action rapide de l'ONU pour stopper les offensives gouvernementales bosniaques a été étouffé hier à New York par la relance du débat sur la levée de l'embargo sur les armes, à l'initiative des pays islamiques et des États-Unis.

L'Assemblée générale de l'ONU a été saisie hier matin d'un projet de résolution qui, non seulement, encourage le Conseil de sécurité à «envisager très sérieusement de ne plus appliquer» l'embargo au gouvernement de Sarajevo et à ses alliés croates de Bosnie, mais aussi demande instamment à tous les États «d'offrir leur coopération» à la République en guerre «dans l'exercice de son droit naturel de légitime défense, individuelle et collective».

Ce texte, parrainé par plus de 30 pays non alignés et musulmans, ainsi que par les États-Unis, n'a aucun

caractère contraignant et, selon toute vraisemblance, il devait être adopté hier soir par l'Assemblée générale, où sont représentés les 184 États membres des Nations Unies.

Il est venu s'ajouter à un autre projet de résolution, présenté le 28 octobre au Conseil de sécurité par la représentante américaine à l'ONU, Madeleine Albright, et qui preconise une levée automatique de l'embargo sur les armes dans six mois au profit exclusif de Sarajevo et de ses alliés croates de Bosnie.

Comme l'année dernière, les pays non alignés et musulmans ont défilé hier à la tribune de l'Assemblée générale pour dénoncer le manque de volonté politique de «certains» grands pays (la Russie et les Européens) face à la poursuite de «l'agression serbe» et du «nettoyage ethnique» en Bosnie, ainsi que «l'injustice» de l'embargo sur les armes.

La Malaisie, par la voix de son représentant à l'ONU Ismail Razali, a été la première à s'exprimer, après la Bosnie-Herzégovine, pour minimiser les menaces de retrait de contingents, réitérées récemment par la France et la Grande-Bretagne, principaux contributeurs à la Force de Protection des Nations unies.

Cette assemblée doit souligner que le retrait de certains contingents de la FORPRONU ne mettra pas fin au rôle de l'ONU en Bosnie», a déclaré M. Razali, dont le pays a fourni quelque 1600 hommes à l'opération internationale dans l'ex-Yougoslavie.

«Nous ne devons pas laisser les Bosniaques à la merci des Serbes», a-t-il ajouté, en rejetant les «doutes» qui pourraient peser sur «l'intégrité» de la FORPRONU si celle-ci était dominée par des pays musulmans. «Ne nous insultez pas», a lancé M. Razali.

«La date de ces élections n'a pas encore été fixée et le président Aristide avait déclaré récemment qu'elles se tiendraient «sans doute» en décembre».

Plusieurs membres de la classe politique, dont le responsable centriste Louis Dejoie, estiment toutefois qu'elles ne pourront avoir lieu avant janvier, voire février 1995.

## L'armée haïtienne annonce la fin des activités des chefs de section

Port-au-Prince (AFP) — Un communiqué militaire haïtien a annoncé hier la fin des activités des «chefs de section» de police rurale communément appelés chefs de section, précisant que la décision était effective depuis vendredi dernier.

Le communiqué, signé du secrétaire de l'état-major, le colonel Jean Brunel Goby, indique que des «instructions ont été passées aux différents commandants de départements pour que les armes, munitions et biens de l'État Madeline Albright, et qui preconise une levée automatique de l'embargo sur les armes dans six mois au profit exclusif de Sarajevo et de ses alliés croates de Bosnie».

Comme l'année dernière, les pays non alignés et musulmans ont défilé hier à la tribune de l'Assemblée générale pour dénoncer le manque de volonté politique de «certains» grands pays (la Russie et les Européens) face à la poursuite de «l'agression serbe» et du «nettoyage ethnique» en Bosnie, ainsi que «l'injustice» de l'embargo sur les armes.

La Malaisie, par la voix de son représentant à l'ONU Ismail Razali, a été la première à s'exprimer, après la Bosnie-Herzégovine, pour minimiser les menaces de retrait de contingents, réitérées récemment par la France et la Grande-Bretagne, principaux contributeurs à la Force de Protection des Nations unies.

Cette assemblée doit souligner que le retrait de certains contingents de la FORPRONU ne mettra pas fin au rôle de l'ONU en Bosnie», a déclaré M. Razali, dont le pays a fourni quelque 1600 hommes à l'opération internationale dans l'ex-Yougoslavie.

«Nous ne devons pas laisser les Bosniaques à la merci des Serbes», a-t-il ajouté, en rejetant les «doutes» qui pourraient peser sur «l'intégrité» de la FORPRONU si celle-ci était dominée par des pays musulmans. «Ne nous insultez pas», a lancé M. Razali.

«La date de ces élections n'a pas encore été fixée et le président Aristide avait déclaré récemment qu'elles se tiendraient «sans doute» en décembre».

Plusieurs membres de la classe politique, dont le responsable centriste Louis Dejoie, estiment toutefois qu'elles ne pourront avoir lieu avant janvier, voire février 1995.

EN BREF

### LE SOUDAN A DONNÉ CARLOS

Rome (Reuter) — Hassan el Tourabi, chef du Front national islamique du Soudan, affirme dans une interview publiée hier par *La Repubblica*, que le gouvernement de Khartoum a livré Carlos à la France pour empêcher qu'il ne soit arrêté par les Américains. Carlos, de son vrai nom Illich Ramirez Sanchez, a été appréhendé en août dernier à Khartoum et transféré à Paris où il attend de passer en jugement pour une série d'attentats terroristes. Interrogé sur le déroulement de l'opération, Hassan el Tourabi affirme que la France n'a rien donné en échange de Carlos. «Le Roi était de contrecarrer les Américains, qui voulaient arrêter Carlos», «Les Français ont osé défer les Américains et cela était en soi déjà une bonne affaire», assure-t-il.

### BHUTTO DÉNONCE LES ISLAMISTES QUI PORTENT LE FOULARD

Paris (AFP) — Le premier ministre du Pakistan, Mme Benazir Bhutto, a critiqué hier à Paris les jeunes filles qui insistent pour porter le foulard islamique dans les écoles françaises. «Le meilleur voile est le voile dans les yeux», a dit Mme Bhutto, en citant le prophète Mahomet. Elle a ajouté qu'elle ne serait jamais devenue premier ministre si elle avait été forcée de porter la tenue islamique qui était de rigueur dans son pays quand elle était enfant. Concernant les jeunes musulmanes françaises, «peut-être recherchent-elles une identité, pour préserver ce qu'elles considèrent comme leur propre tradition», a-t-elle estimé. Mme Bhutto a indiqué que lorsqu'elle était petite, «les femmes dans (sa) famille ne portaient même pas quitter les quatre murs de la maison».

«J'ai été une de celles qui en sont sorties. Je pense qu'il s'agissait d'une affaire de génération», a-t-elle ajouté.

### GUIDE DE SURVIE POUR REPORTERS DE GUERRE

Paris (Reuter) — L'Association Reporters sans frontières a publié hier un «Guide de survie» à l'usage des correspondants de guerre, avec des conseils allant des moyens de se protéger des «snipers» à l'usage de la lutte corps à corps. Pour Reporters sans frontières (RSF), 1994 reste une année noire parce que 78 journalistes — un record — ont déjà trouvé la mort de par le monde dans l'exercice de leur métier. Dans la rubrique «Sur le terrain», le guide de RSF, d'un petit format et de 30 pages, contient des conseils sur comment réagir «face à un tir d'artillerie», «en cas d'embuscade», «de prise d'otage», face à des mines. Avant de partir en mission, il est rappelé le besoin d'effectuer une visite médicale complète. RSF précise que ce guide, écrit en français, en anglais et en espagnol, vise à préparer les journalistes à des conflits de «basse intensité» caractérisés par un respect des normes juridiques, une absence totale d'un code de comportement reconnu et des excès de violence permanents. Pour Hervé Deguine, les conflits d'aujourd'hui «sont de plus en plus imprévisibles». Ainsi, il y a des moments en Bosnie, en Somalie ou en Irlande du Nord «où il y a apparemment la paix et tout d'un coup les choses explosent».

# LE MONDE

## Tansu Ciller en Israël

Visite sans précédent du premier ministre turc

Jérusalem (Reuter) — Premier chef du gouvernement de la Turquie laïque, mais musulmane, à se rendre dans l'État juif, Tansu Ciller est arrivée hier en Israël en se félicitant de faire ainsi l'histoire.

C'est un privilège d'être le premier premier ministre turc à mettre le pied dans l'État d'Israël. C'est, je crois, une visite attendue de très longue date», a-t-elle déclaré en arrivant à Jérusalem.

Mme Ciller a rendu hommage à ses hôtes, son homologue Yitzhak Rabin et le chef de la diplomatie, Shimon Peres, pour avoir eu, selon ses propres termes, le courage d'engager des négociations de paix avec leurs voisins arabes.

«Au sein de la communauté internationale, j'estime que nous devons soutenir cela par tous les moyens dont nous disposons», a ajouté Tansu Ciller au premier jour de sa visite inédite dans la région, qui l'amènera à rencontrer Yasser Arafat à Gaza.

En l'accueillant avec tout autant de chaleur, le premier ministre israélien a rappelé le rôle, perceptible aujourd'hui encore, joué par la Turquie dans l'histoire de Jérusalem au XVIIe siècle.

«Le mur qui cerne cette ville et qui est devenu son symbole éternel à travers le monde a été construit par le sultan ottoman Souleiman resté célèbre aux yeux des Européens comme Souleiman le Magnifique», a souligné Yitzhak Rabin.

«Madame le premier ministre, le sultan Souleiman a bâti un mur. Vous-même, en venant aujourd'hui à Jérusalem, vous l'avez franchi. Comme premier chef d'un gouvernement turc à venir en Israël depuis la fondation de l'État israélien, il y a 46 ans, nous vous remercions de ce geste et nous considérons votre visite et celle de vos ministres comme le signe et le symbole d'une nouvelle ère des relations avec votre grande nation, la Turquie».

Tansu Ciller, qui est accompagnée de six membres de son gouvernement et doit se rendre samedi en Égypte, seul pays arabe à entretenir depuis 15 ans des relations avec Israël, entend montrer par sa visite son souci de bon voisinage avec son coriverain méditerranéen, souligne-t-on à Ankara.

«La Turquie est un pays musulman clé de la région. En outre, elle est laïque. La coopération est nécessaire dans l'intérêt stratégique des deux pays», a pour sa part confié Yossi Beilin, bras droit de Simon Peres, au grand quotidien turc *Hurriyet*.

Tansu Ciller vient de participer à Casablanca cette semaine à la Conférence économique pour le Proche-Orient et l'Afrique du Nord qui a mis fin *de facto* au boycott arabe d'Israël.

La Turquie et Israël envisagent une coopération sur le plan technique qui permettrait d'acheminer dans les régions arides d'Israël 180 millions de m<sup>3</sup> d'eau des rivières du sud de la Turquie qui se jettent en Méditerranée.

B R É S I L

## L'armée veut écrouer les chefs du trafic d'armes

Rio de Janeiro (AFP) — L'armée a pour priorité absolue de mettre sous les verrous quelque 300 chefs du trafic de drogue et d'armes à Rio dans le cadre de la lutte contre le crime organisé, a-t-on appris hier de source officielle.

«Il existe 300 mandats d'arrêt contre des bandits, déjà émis par la justice, qui pourraient dans des tiroirs et nous allons faire en sorte qu'ils soient exécutés», a déclaré le ministre de la justice Alexandre Dupeyrat.

«Je pense que les trafiquants auront une capacité réduite de fuite ou de réaction car ils ne dépendent pas d'un commandement unique et font partie de bandes rivales», a précisé le ministre.

Tous les détails du plan de combat contre la violence à Rio — une ville de 3,5 millions d'habitants, où près de 20 personnes sont assassinées tous les jours — étaient présentés hier au président Itamar Franco par le général Rober-

to Senna. Ce dernier a été nommé lundi soir pour commander des opérations conjointes avec la police.

Comme les prisons de Rio, et du Brésil, sont surpeuplées, les bandits seront détenus dans des prisons militaires et l'armée envisage même d'utiliser des navires de la Marine.

Cependant, les soldats ne pénétreront pas systématiquement dans les «favelas» (bidonvilles), situées sur les collines de Rio, où vivent la plupart des quelque 300 trafiquants, fortement armés. «L'arrestation des bandits contre qui des mandats d'arrêt ont déjà été émis, sera faite par la police militaire (chargée du maintien de l'ordre au Brésil)», a expliqué le ministre.

M. Dupeyrat a précisé que les chefs du crime organisé ont déjà été identifiés et qu'il existe des mandats d'arrêt contre la plupart d'entre eux.

Le meurtre d'Occidentaux au Cambodge

## L'Australie envisageait un raid

Sydney (AFP) — L'Australie avait envisagé un raid militaire pour libérer les trois otages occidentaux enlevés le 26 juillet dans le sud du Cambodge par les Khmers rouges, et Sydney a proposé hier d'entraîner l'armée cambodgienne à lutter contre la guérilla.

Ce projet de raid australien pour libérer les otages a dû être abandonné, d'une part en raison d'un manque de renseignements sur la situation sur place, et d'autre part en raison de «l'incapacité de garantir le secret» et la crainte que la guérilla puisse être informée, a expliqué hier Gareth Evans, ministre australien des Affaires étrangères.

Le ministre a estimé que la communauté internationale «doit aider ce pays à organiser une armée compétente, professionnelle et disciplinée qui sera capable de repousser et finalement de détruire ou au moins de neutraliser les Khmers rouges, dont on estime les effectifs à environ 8000 hommes en armes».

M. Evans a ajouté que plusieurs pays envisageaient de coordonner leur aide militaire au Cambodge et que le projet serait présenté très prochainement en conseil des ministres en Australie.

L'Australie a déjà aidé l'armée cambodgienne dans ses opérations de déminage et dans la mise sur pied d'un système de télécommunications.

Dans son budget 1994, l'Australie a affecté 17 millions de dollars à l'aide au développement du Cambodge, qui font partie d'un plan en quatre ans d'un total de 68 millions de dollars.

La France compte pour sa part 50 personnes engagées dans le cadre d'un programme d'aide militaire au Cambodge dont les pilotes de deux hélicoptères affectés au transport du roi Norodom Sihanouk, et 15 militaires. Paris est le deuxième pourvoyeur d'aide du Cambodge après le Japon avec des dépenses de plus de 55 millions de dollars en 1993.

Confirmant la mort des trois otages — annoncée cette semaine par les autorités de Phnom Penh —, le ministre a encore estimé que le mort de l'Australien David Wilson, 29 ans, et du Britannique Mark Slater, 28 ans, et du Français Jean-Michel Braquet, 27 ans, était probablement intervenue au moins trois semaines avant l'offensive lancée le 19 octobre par les troupes gouvernementales contre les ravisseurs.

M. Evans a indiqué que son gouvernement avait également, dans un «geste de bonne volonté», offert de fournir une certaine aide matérielle aux Khmers rouges, et qu'il avait pris contact avec la Chine et la Thaïlande, mais que ces deux pays «n'avaient ni l'autorité ni les contacts» pour pouvoir influencer sur l'issue de l'affaire des otages, a-t-il dit.

Bijouterie GAMBARD

Vente et service technique 630-A, rue Cartier, Montréal, centre-ville

866-3876 AGENT OFFICIEL ROLEX



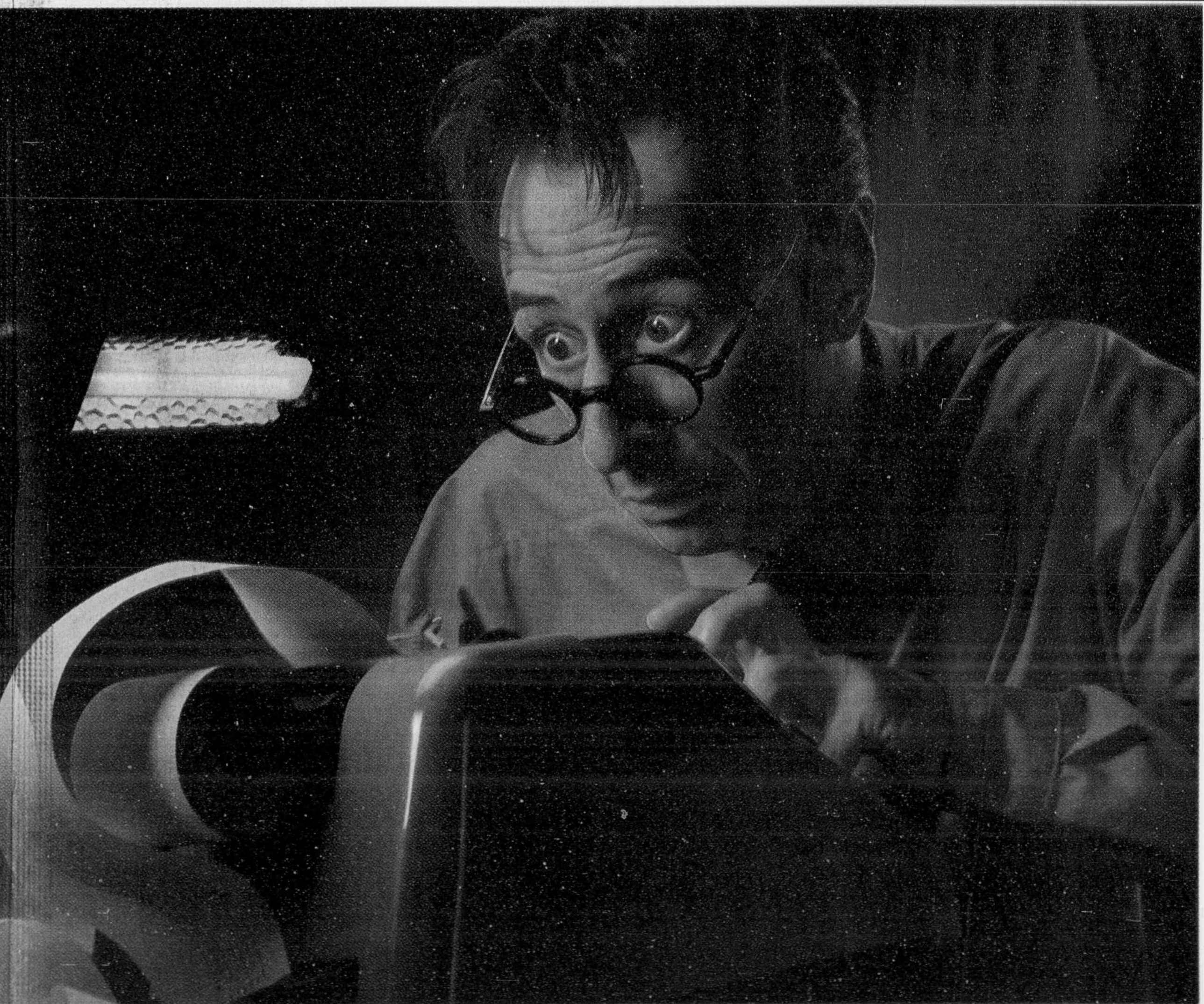
# Simplifiez votre gestion

20% AVANTAGE Privilège PME

Le nouveau service *Avantage Privilège PME*<sup>MC</sup> Bell combine tous vos interurbains d'affaires en un seul plan d'économie. Peu importe la destination, peu importe l'outil de communication. Plus simple à gérer, il permet aussi d'économiser de ce que vous faites en moyenne 70 \$ d'interurbain par mois. *Avantage Privilège PME*. Jusqu'à 40 % d'économie en composant le 1 800 363-Bell.

\*Économie moyenne. Minimum 50 \$ d'interurbain facturé.

Bell



LE DEVOIR

## ÉCONOMIE

XXM	TSE-300	DOW JONES	S CAN	OR
+0.96	-2.16	+8.75	-0.14	-1.10
2041.40	4226.82	3845.88	73.62	383.10

## Blocage sur l'autoroute électronique

La ministre des Communications gèle temporairement un fonds de 50 millions \$ promis par l'ancien gouvernement libéral

ROBERT DUTRISAC  
LE DEVOIR

La ministre de la Culture et des Communications, Marie Malavoy, a gelé temporairement les fonds de 50 millions \$ promis par les libéraux pour développer l'autoroute québécoise de l'information, y compris l'aide financière nécessaire au lancement du premier réseau électronique régional du Québec, le Free-Net de Montréal.

La ministre a préféré former un comité «interministériel» réunissant «cinq ou six» ministères dont le ministère de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie ainsi que le ministère des Relations internationales, a indiqué Andrée Lemieux, attachée de presse de Mme Malavoy. Ce comité est chargé de définir la politique québécoise en matière d'autoroute de l'information. «Pour nous, c'est une priorité», a-t-elle assuré.

Mme Lemieux a mentionné que d'ici trois semaines, les grandes orientations du gouvernement en regard de l'autoroute de l'information ainsi que les critères d'acceptation des projets seront arrêtés. Entre-temps, tous les projets sont en attente.

Depuis hier, Toronto dispose de son réseau électronique régional, le lien premier de la communauté locale à l'autoroute de l'information. La ministre ontarienne du Développement économique et du Commerce, Frances Lankin, a lancé le Free-Net de Toronto auquel le gouvernement ontarien apporte une aide financière de 485 000 \$, soit plus 25 % des coûts directs (à l'exclusion du travail des bénévoles) de l'établissement du réseau, qui atteignent 1,7 million \$ étalés sur trois ans. D'autres organisations ont contribué le solde de l'investissement, dont Rogers Cable Systems, le plus important bailleur de fonds, avec un apport de 500 000 \$ en trois ans.

En lançant le Free-Net de Toronto, qui se veut «le plus grand réseau informatique communautaire à but non lucratif du Canada», la ministre Lankin a souligné qu'il permet d'initier un plus grand public à la technologie informatique et contribue à l'élargissement des compétences de l'Ontario pour l'exploitation du genre de réseau qui est en train de devenir la norme dans l'information communautaire.



La ministre de la Culture et des Communications, Marie Malavoy.

Les Free-Nets sont des réseaux électroniques dont l'accès est gratuit et qui fournissent une foule de renseignements par l'entremise des ordinateurs personnels reliés à des modems. Il offre un service de courrier électronique et un accès limité au réseau international Internet.

Parmi les groupes qui fournissent de l'information au Free-Net de Toronto, on note la bibliothèque de référence de la Communauté urbaine de Toronto, celles des universités York, Ryerson et de Toronto, Accès Métro, la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante et plusieurs organismes communautaires dont l'AIDS Committee of Toronto. On s'attend à ce qu'une trentaine d'autres fournisseurs s'ajoutent à cette liste. C'est le troisième Free-Net à démarrer en Ontario et le dixième au Canada. Aucun Free-Net n'existe au Québec.

En février 1993, un an avant que Québec n'envisage de consentir des fonds publics à l'autoroute de l'information, le gouvernement ontarien a dégagé une enveloppe budgétaire de 100 millions \$ à son Programme d'investissement dans l'infrastructure de réseaux de l'Ontario, soit deux fois plus que les fonds actuellement gelés par le gouvernement québécois.

L'Ontario a déjà consenti près de 15 millions \$ dans sept projets dont le Free-Net de la capitale nationale et OCRI, un réseau de fibres optiques qui relie les sociétés de télécommunications d'Ottawa, dont les laboratoires Recherches Bell-Northern, les gouvernements et les établissements d'enseignement.

Lancé au printemps dernier par le Réseau électronique du Montréal métropolitain (REMM), un organisme sans but lucratif, le Free-Net de Montréal, le seul réseau de ce type au monde qui pourra fonctionner en français, entend relier 100 000 personnes d'ici trois ans. Le projet est évalué à 4 millions \$ dont 600 000 \$ doivent parvenir au gouvernement du Québec, selon le plan d'affaires du réseau. Des commandites en provenance de l'entreprise privée, le travail de bénévoles et des contributions volontaires viennent combler la différence.

Écho à l'annonce d'un déficit anticipé de 5 milliards \$

## CBRS met la cote de crédit du Québec sous surveillance

FRÉDÉRIC TREMBLAY  
PRESSE CANADIENNE

La cote de solvabilité du gouvernement du Québec et d'Hydro-Québec est placée sous surveillance par le Canadian Bond Rating Service (CBRS), avec implication négative.

Dans un communiqué transmis à la presse hier, l'agence de notation torontoise exprime son inquiétude face à l'annonce faite mercredi par le nouveau premier ministre du Québec, Jacques Parizeau, à l'effet que le déficit budgétaire de son gouvernement atteindra les 5,5 milliards \$ pour l'année en cours.

Les prévisions initiales de l'ex-gouvernement libéral faisaient état d'un déficit de 4,4 milliards \$. «Comme cela a déjà été souligné, tout déficit de plus de 5 milliards \$ nécessite une révision importante de la situation financière de la province», fait valoir la CBRS.

Les nouvelles prévisions budgétaires, relève la CBRS, remettent en question l'objectif de réaliser en 1998-99 l'équilibre des dépenses et des revenus du gouvernement. «Par consé-

quent, le niveau de la dette va continuer à s'accroître durant cette période», note la CBRS.

La cote actuelle du gouvernement du Québec et d'Hydro-Québec est de A Plus. La CBRS avait déjà procédé il y a deux ans à une première dévaluation de la cote de solvabilité du gouvernement et d'Hydro-Québec, qui était alors passée de AA à A Plus, soit une baisse d'un échelon.

La CBRS avait évoqué la diminution des revenus du gouvernement du Québec pour justifier cette décade. Le gouvernement subissait alors les contrecoups de la récession.

Parmi les provinces canadiennes, le Québec se situe quatrième dans les livres de la CBRS, derrière la Colombie-Britannique (AA Plus), l'Alberta (AA) et l'Ontario (AA). La plus haute cote que peut décerner la CBRS est de AAA.

La CBRS fait par ailleurs remarquer que l'endettement du Québec per capita par rapport au PIB est le plus élevé de toutes les provinces canadiennes. «La dette publique totale (incluant la province et les municipalités) devrait

atteindre 80% du PIB du Québec le 31 mars prochain», évalue la CBRS, soit une dette per capita de 18 395\$.

L'agence de notation déplore d'autre part que le gouvernement du Québec est sur le point de réaliser son plus important déficit alors que la province entre pourtant dans une troisième année consécutive de reprise économique. La CBRS ajoute que cette situation se produit alors que «le taux de chômage demeure élevé et que les taux d'intérêts sont plus élevés que prévus, amplifiant ainsi le problème du déficit et de la dette».

Pour le moment, les agences de notation newyorkaises, Standard and Poor's et Moody's Investors, n'ont pas réagi à l'aggravation des problèmes budgétaires du gouvernement du Québec. L'impact d'une mise sous surveillance ou d'une dévaluation par ces importantes agences de notation est généralement plus sévère auprès des investisseurs internationaux que celui des mises en garde des maisons canadiennes, comme la CBRS ou la Dominion Bond Rating Service (établie à Montréal).

## L'ALENA condamné à brève échéance?

PRESSE CANADIENNE

La croissance du protectionnisme américain pourrait d'ici trois ans sonner le glas pour l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis ainsi que pour l'Accord de libre-échange nord-américain, a soutenu hier un expert en droit commercial américain.

«Je donne plus ou moins trois ans de vie au traité de libre-échange canado-américain et à l'Aléna», a déclaré Michael Krauss, un avocat com-

mercial qui enseigne à l'université George-Mason, à Arlington, en Virginie. «Le problème avec ces deux accords est que leur mécanisme de règlement des différends est en train d'être miné par des intérêts protectionnistes américains.»

M. Krauss estime que la lacune fondamentale du mécanisme de règlement des différends ou MRD remonte à l'époque de la signature du traité initial de libre-échange par l'ancien premier ministre Brian Mulroney et l'ancien président US Ronald Reagan, en 1988. Durant les négociations, les États-Unis avaient insisté sur le fait que le MRD ne pouvait en aucun cas primer sur la Loi américaine du commerce, a expliqué M. Krauss au cours d'un séminaire organisé par l'Institut des conférences économiques.

Cela signifie que les équipes d'arbitrage établies conformément au traité de libre-échange canado-améri-

cain ne peuvent se prononcer sur certains différends commerciaux bien spécifiques entre le Canada et les États-Unis. Mais leurs décisions ne peuvent ni outrepasser la loi du commerce US ni servir de précédents pour tout autre différend commercial futur — même sur le même produit.

«Le Canada a accepté l'Accord de libre-échange canado-américain à condition que des règlements d'arbitrage plus équitables soient mis en place avant le 1er janvier 1995. Cependant, les négociations sur ces règlements sont rompues et il est donc à peu près certain que ces règlements ne verront pas le jour.»

Entre-temps, les milieux d'affaires US songent aussi à contester les lois couvrant le traité canado-américain et l'Aléna sous prétexte qu'elles violent la constitution américaine, a ajouté M. Krauss.

EN BREF

## DES EMPLOIS PLEIN LES PAGES

Ottawa (PC) — Le marché de l'emploi est de plus en plus florissant au Canada. Statistique Canada a rapporté hier que l'indice des offres d'emploi parues dans les quotidiens de 20 villes du pays a augmenté de 2 % en octobre comparativement au mois précédent. En octobre 1993, l'indice avait progressé de 15%. Les employeurs continuent à engager du personnel depuis septembre de l'an dernier. En octobre, l'indice était de 99, encore très loin du sommet de 215 atteint en mars 1989. L'indice a augmenté de 3 % par rapport au mois de septembre dans les provinces de l'Atlantique, de 2 % au Québec, en Ontario et dans les Prairies, tandis qu'il a chuté de 1 % en Colombie-Britannique.

## DES HAUSSES POUR IVACO...

(PC) — Le producteur d'acier Ivaco a annoncé hier un chiffre d'affaires et un bénéfice d'exploitation en hausse pour le troisième trimestre de 1994. Le chiffre d'affaires pour le trimestre terminé le 30 septembre dernier s'élève à 369,7 millions \$, en hausse par rapport aux 312,2 millions \$ de l'an dernier. Le bénéfice tiré des secteurs en exploitation pour le trimestre se chiffre à 6,3 millions \$, soit un bénéfice de 10 cents par action, contre un bénéfice de 5,3 millions \$, ou 7 cents par action, pour le même trimestre de l'an dernier. Le bénéfice net du troisième trimestre a atteint 4 millions \$, soit un bénéfice de 2 cents par action, par rapport à un bénéfice net de 4,5 millions \$ ou 4 cents par action en 1993. Pour les neuf premiers mois terminés le 30 septembre, Ivaco a dégagé un bénéfice net de 13 millions \$ sur un chiffre d'affaires de 1,04 milliard \$. Pour les neuf premiers mois de 1993, l'entreprise avait subi une perte nette de 1,1 million sur un chiffre d'affaires de 910,5 millions \$.

## ... ET POUR GROUPE INVESTORS

(PC) — Le Groupe Investors, la plus importante société de fonds de placement et de services de planification financière au Canada, a annoncé hier une augmentation de son chiffre d'affaires et de son bénéfice pour le troisième trimestre terminé le 30 septembre 1994. Le Groupe Investors, filiale de la Corporation Fi-

nançière Power, a dégagé un bénéfice net de 23,2 millions \$, ou 22 cents l'action, sur un chiffre d'affaires de 129,1 millions. En 1993, pour la même période, le total des ventes avait été de 126,9 millions \$ et le bénéfice net, de 18,8 millions \$. H. Sanford Riley, président et chef de la direction, a attribué dans un communiqué cette croissance en grande partie à l'intérêt soutenu du public investisseur à l'égard des fonds d'actions canadiennes et étrangères ainsi qu'à l'expansion de l'équipe de ventes d'Investors, qui comptait 3489 représentants à la fin de septembre 1994, soit 20 % de plus qu'il y a un an.

## VAL ROYAL: CHIFFRE D'AFFAIRES DE 206 MILLIONS \$

(PC) — Pour la période de neuf mois ayant pris fin le 1er octobre dernier, le chiffre d'affaires du Groupe Val Royal s'est élevé à 260 millions \$, en hausse de 66 % par rapport aux 156,4 millions \$ pour la même période de l'année précédente. Sur le plan de la rentabilité, la période s'est soldée par un bénéfice net de 2 millions \$, ou 43 cents par action, en comparaison d'un bénéfice net de 3,2 millions \$, ou 70 cents par action l'année dernière. Selon l'entreprise, ces résultats reflètent l'ouverture de trois nouveaux magasins-entrepôts Réno-Dépôt, soit ceux d'Anjou, de Laval et de Pointe-Claire, ainsi que la fermeture de trois magasins Brico Centre.

## EURO DISNEY RÉDUIT SES PERTES

Paris (Reuter) — Le groupe Euro Disney a réduit ses pertes lors de l'exercice clos fin septembre mais le parc de loisirs de Marne-la-Vallée a dans le même temps affiché une baisse de fréquentation de 10%. En 1993-94, le groupe a enregistré une perte consolidée de 1,8 milliard FF contre 5,3 milliards (486 millions \$ contre 955 millions \$ US) pour l'exercice précédent. La fréquentation du parc Euro Disneyland a atteint 8,8 millions de visiteurs contre 9,8 millions un an plus tôt. «Une partie importante de cette baisse est due aux rumeurs de fermeture qui ont circulé avant la mise en oeuvre de la restructuration financière», a indiqué Euro Disney.

## CAE survit bien à la restructuration du secteur militaire

CLAUDE TURCOTTE  
LE DEVOIR

Des bénéfices à la hausse, un carnet de commandes de 1,1 milliard \$ et de nouveaux produits sur le marché permettent aux dirigeants de CAE de se montrer confiants en l'avenir, malgré une importante restructuration dans le secteur militaire, particulièrement aux États-Unis.

M. John E. Caldwell, président et directeur général de CAE, était de passage à Montréal pour divulguer les résultats du deuxième trimestre et faire visiter les installations de CAE Electronique à Saint-Laurent, lesquelles connaissent un nouvel agrandissement de 30 000 pieds carrés au coût de 4 millions \$.

Mais l'annonce la plus prometteuse, bien qu'il ne s'agisse que d'un contrat de 5 millions \$, concerne la fourniture à la Nouvelle-Zélande d'un système de contrôle de la circulation aérienne au-dessus des océans. «Nous sommes fiers d'avoir été choisis par Airways Corporation of New Zealand pour fournir le premier système mondial qui marque l'avènement du contrôle de la circulation aérienne par satellites», a déclaré le p.-d.g.

Selon lui, il s'agit d'une victoire stratégique pour CAE qui ouvrira la voie dans ce domaine de la technologie. M. Caldwell fait valoir qu'au cours des prochaines années, la mise en place de systèmes de contrôle océanique par satellites va révolutionner le contrôle de la circulation aérienne. Il appuie son affirmation sur le plan du futur système de navigation aérienne de l'Organisation de l'aviation civile internationale. La Nouvelle-Zélande utilisera ce système dans une région de 34 millions de kilomètres carrés qui va du pôle Sud à l'Équateur et jusqu'à une autre région d'information de vol, surveillée par l'Australie, les îles Fidji, les États-Unis, Tahiti et le Chili. Cette technologie par satellite permettra aux contrôleurs aériens néo-zélandais de surveiller les avions dans leur espace aérien sur un écran. Le système de navigation dans les appareils utilisant les données des satellites permettra d'établir la position exacte avec une très grande précision.

En bref, ce système entraînera une dépendance beaucoup moins grande des méthodes manuelles et traditionnelles pour le contrôle de la circulation aérienne. CAE y voit deux grands avantages: d'abord la souplesse, car les compagnies pourront plus aisément choisir leur route préférée étant donné que les contrôleurs auront beaucoup plus de facilité à réduire l'écart entre les avions et par conséquent à augmenter la capacité des routes, réduire les retards et la durée des vols. L'installation de ce système de contrôle pour la Nouvelle-Zélande s'effectuera en deux étapes: un système provisoire sera installé à Auckland en avril 1995; le système définitif aura été complètement installé à Auckland et Christchurch en avril 1996.

Par ailleurs, pour le deuxième trimestre ayant pris fin le 30 septembre dernier, CAE Inc. déclare un bénéfice net de 10,9 millions \$ ou de 10 cents par action, en comparaison de 6 millions \$ ou 6 cents par action pour la même période de l'exercice précédent. Les revenus ont également connu une hausse en passant de 251,3 à 264,6 millions \$. On attribue cette augmentation à une croissance soutenue des ventes dans la simulation commerciale (CAE détient 68 % du marché mondial), la simulation militaire en Europe et les produits industriels. Au cours de ce deuxième trimestre, CAE Electronique a obtenu des contrats dépassant 150 millions \$.

En ce qui concerne le semestre, les revenus furent de 510,9 millions \$, en comparaison de 504,3 millions \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. Le bénéfice net fut de 21,2 millions \$ ou de 20 cents par action, par rapport à 13,6 millions \$ ou 13 cents par action au semestre correspondant en 1993. En fait, la plupart des divisions et filiales de CAE ont obtenu des revenus et des bénéfices plus élevés.

J.S. MUSTOE  
Chef du contentieux  
et secrétaire

NOVA Gas Transmission Ltd.  
Calgary (Alberta)  
1<sup>er</sup> novembre 1994

## avis de demandes relatives à un permis ou à une licence

## Régie des alcools, des courses et des jeux

Toute personne, société ou groupement de personnes visé à l'article 60 du Code de procédure civile (L.R.Q., c. C-25) peut, dans les quinze jours de la publication du présent avis, s'opposer à une demande relative au permis ou à la licence ci-après mentionnée en transmettant à la Régie des alcools, des courses et des jeux un écrit assermenté qui fait état de ses motifs et intervient en faveur de la demande, s'il y a eu opposition, dans les trente jours de la publication du présent avis.

Cette opposition ou intervention doit être accompagnée d'une preuve attestant de son envoi au demandeur ou à son procureur, par courrier recommandé ou certifié ou par signification à personne, et être adressée à la Régie des alcools, des courses et des jeux, 1, rue Notre-Dame Est, Bureau 9.200, Montréal (Québec) H2Y 1B6.

Nom et adresse du requérant	Nature de la demande	Endroit d'exploitation
LEDCO DUBOIS, Micheline, Bar du Marché Enr. 7963, Thelma Lassalle Dossier: 254-474	Changement de catégorie de bar	1035, rue Ontario Est, Montréal
3100-4856 QUÉBEC INC. La Parma 1422, rue Stanley Montréal Dossier: 303-560	1 Restaurant pour vendre	1422, rue Stanley, Montréal
2744-6673 QUÉBEC INC. Billard Tiffany 3775, boul. Industriel, suite 200 Montréal-Nord Dossier: 1138-403	1 Restaurant pour vendre	3775, boul. Industriel, suite 200, Montréal-Nord
CHABARO EXCLUSIVITÉS INC. Fontaine Santé 525, St-Charles Ouest, App. 300 Longueuil Dossier: 1139-047	1 Restaurant pour vendre	3999, St-Denis, Montréal
VILLE DE MONTRÉAL, Aréna Maurice Richard 7501, François Perrault Montréal Dossier: 352-401	2 Bars dans Amphithéâtre avec consommation dans les gradins	2800, rue Visu, Montréal
3100-4047 QUÉBEC INC. La Hangar 1679, chemin Gascon Terrebonne Dossier: 626-960	Changement de capacité dans 1 Bar avec danse	1679, chemin Gascon, Terrebonne
ECHÉ ZAPATA, Luis-Faustino Restaurant Eche 7901, rue St-Dominique Montréal Dossier: 685-335	Autorisation de spectacles dans 1 Restaurant pour servir	7901, rue St-Dominique, Montréal
9009-8733 QUÉBEC INC. La Tulipe 4888, boul. St-Jean Pierrefonds Dossier: 582-132	1 Restaurant pour vendre	4888, boul. St-Jean, Pierrefonds
RICHARD, Robert Restaurant Océphore 83, rue St-Viateur Montréal Dossier: 1139-674	1 Restaurant pour vendre	83, rue St-Viateur, Montréal
QUIMET, Yvon Chez Quimeta 502, rue Iberville, local 14, Repentigny Dossier: 410-084	1 Restaurant pour vendre	502, rue Iberville, local 14, Repentigny

ABLA, Amale Café Restaurant Agami 4147, boul. St-Laurent Montréal Dossier: 1106-921	Changement de catégorie de Restaurant pour servir à Restaurant pour vendre	4147, boul. St-Laurent, Montréal
ROBITAILLE, Natalie Resto-Bar 6450, av. Victoria Montréal Dossier: 1121-607	Changement de catégorie de Restaurant pour vendre à bar (suite à cession)	6450, av. Victoria, Montréal
PIZZUZZI INC. Pizzuzzo Inc. 350, Ste Catherine Ouest Montréal Dossier: 1139-203	1 Restaurant pour vendre	350, Ste-Catherine Ouest, Montréal
9009-5126 QUÉBEC INC. Psarolavema 768, Jean-Talon Ouest Montréal Dossier: 1139-864	1 Restaurant pour vendre	768, Jean-Talon Ouest, Montréal
9010-0462 QUÉBEC INC. La Piazzetta 8759, rue Delormier Montréal Dossier: 1140-052	1 Restaurant pour vendre	8759, rue Delormier, Montréal
175725 CANADA INC. Serré Picasso Restaurant 6810, St-Jacques Ouest Montréal Dossier: 184-325	Permis additionnel 1 Restaurant pour vendre (Demande corrigée)	6810, St-Jacques Ouest, Montréal
JEAN-PIERRE NADON & PASCAL BOULINEAU Vice Versa 1669, St-Hubert Montréal Dossier: 579-623	Permis additionnel 1 Restaurant pour vendre	1669, St-Hubert, Montréal
2623-3395 QUÉBEC INC. Bar Cortina 8660, boul. Maurice-Duplessis Montréal Dossier: 1140-268	1 Bar	8660, boul. Maurice-Duplessis, Montréal
2640-8211 QUÉBEC INC. Terrasse Belhumeur 1951, rue Ontario Est Montréal Dossier: 161-463	Autorisation de danse et spectacles dans bar existant	1951, rue Ontario Est, Montréal
MARTEL DIONNE, Pierrette Bar Super Quatre 2856, Rachel Est Montréal Dossier: 363-010	1 Bar	2856, Rachel Est, Montréal
3091-662 QUÉBEC INC. Bar-Restaurant Palazzo Tropical 9 & 11, rue Duluth Montréal Dossier: 574-798	Changement de catégorie de 2 Restaurants pour vendre à 2 Bars	9 & 11, rue Duluth, Montréal
9006-9584 QUÉBEC INC. Resto-Bar Jean-Jacques 7881, Pl. D'Aubigny Arroy Dossier: 807-578	Changement de catégorie de Restaurant pour vendre à Bar (suite à cession)	7881, Pl. D'Aubigny, Arroy
3089-0131 QUÉBEC INC. Traiteur La Fine Bouche 3A, av. Broadway Montréal-Est Dossier: 1016-054	Augmentation de capacité d'un Restaurant pour vendre et autorisation de spectacles additionnelle (suite à cession)	3A, av. Broadway, Montréal-Est

Le président et directeur général  
Ghislain K.-Lafamme, avocat

Québec

• ÉCONOMIE •

# Vols d'autos: nombreux dans l'Ouest, coûteux au Québec

Markham (PC) — «La fréquence des sinistres reliés au vol d'automobiles dans la région de l'Ouest canadien en 1993 a surpassé celle du Québec, mais le coût moyen des sinistres a été le plus élevé au Québec à un peu plus de 48 \$ par véhicule assuré», a déclaré le président du Centre d'information sur les véhicules du Canada, Henning Norup.

«Les initiatives diverses des fabricants, des assureurs et des agences responsables de l'enregistrement des véhicules ainsi que de l'application et du respect des lois, ont résultés dans une amélioration considérable des résultats du Québec, mais, a-t-il ajouté, le problème semble devenir plus grave en Ontario.»

En 1993, les assureurs automobiles du Canada ont déboursé environ 470 millions \$ pour le vol des

automobiles et les articles volés dans les véhicules. Selon M. Norup, «ce sont les consommateurs canadiens qui en paient éventuellement la facture, à travers leurs primes d'assurance». Il a précisé qu'en 1993, «le coût moyen pour le vol par véhicule assuré était d'environ 34\$»; ceci représente une augmentation de plus de 7% par rapport aux données correspondantes de l'année précédente.

«Cet accroissement a été causé en grande partie par des augmentations importantes de la fréquence des sinistres et du coût moyen de ces sinistres en Ontario», a ajouté M. Norup.

La Ford Mustang Cobra GT répète son exploit du plus haut risque d'assurance-vol avec cette fois-ci un coût des sinistres de plus de 22 fois la moyenne pour tous les véhicules d'années de modèles 1992 et 1993,

coûtant ainsi aux assureurs une moyenne de 1387\$ en pertes reliées au vol par voiture assurée. La Ford Mustang Cobra GT a aussi encouru la plus haute fréquence de sinistres d'assurance reliés au vol (presque 18 voitures assurées sur 100 de modèles 1992 et 1993).

Les véhicules tout usage ainsi que les modèles à deux portes présentent les plus hautes fréquences ainsi que les plus hauts coûts de sinistres reliés au vol, tandis que les familiales et les minivans ont enregistré les plus bas.

Fréquence des sinistres

Ford Mustang Cobra GT	1221
Volkswagen Golf	627
Honda Civic	404
Ford Mustang L(X)	384
Acura Integra	212

# Les tarifs de la voie maritime sont critiqués

Ottawa (PC) — Le gouvernement fédéral devrait mieux utiliser l'argent que lui rapporte le St-Laurent, pour le bien de la voie maritime et des industries qui en dépendent, a déclaré hier la Chambre de commerce maritime.

«Si la voie maritime ne fonctionnait plus, nos commerces, y compris les employés — pour ne rien dire des trésors provinciaux et fédéraux — auraient beaucoup à perdre», a prévenu Fred Telmer, un des gouverneurs de la chambre de commerce et président-directeur général de Stelco.

Un partenariat entre les usagers de la voie maritime et le gouvernement cadre bien avec une déclaration récente du ministre des Finances Paul Martin en faveur d'un gouvernement «plus petit et plus intelligent», a fait valoir M. Telmer lors d'une assemblée commanditée par la chambre et le Conseil canadien des chefs d'entreprises.

Il a ajouté que les tarifs d'utilisation de la voie maritime illustraient le besoin de changement «de la façon la plus vigoureuse possible».

En 1974, le tarif moyen pour une tonne de marchandise empruntant la voie était de 45 cents. En 1992, il avait augmenté à 1,55 \$. En 1974, le coût moyen pour le passage d'un navire était de 3858 \$. En 1992, il atteignait 17 114 \$.

Gestion conjointe

M. Telmer a rappelé que les usagers ont réduit leurs coûts et leur personnel pour s'adapter aux nouvelles conditions du marché. Pourtant, les tarifs et les taxes «n'ont visiblement pas suivi».

La chambre de commerce a créé un forum pour étudier une possible gestion conjointe de la voie maritime avec le gouvernement, une initiative bien accueillie par le ministre des Transports Doug Young.

«Je pense qu'il est absolument nécessaire que les usagers aient voix au chapitre quand nous parlons de ce qu'ils doivent payer», a assuré le ministre Young.

Moins de navires empruntent la voie maritime, le nombre d'emplois diminue et la gestion de ce lien entre les Grands lacs et l'océan Atlantique coûte des millions de dollars en subventions aux contributeurs.

TAUX D'INTÉRÊT-TABLEAU HEBDOMADAIRE

Voici les taux d'intérêt en vigueur le 3 novembre 1994 dans les principales institutions financières au Canada. Ces taux sont fournis par les institutions financières et compilés par La Presse Canadienne.

Banques	Dépôt à terme 30-59 jours	certif. placem. 1 an	certif. placem. 3 ans	certif. placem. 5 ans	Prêts hypoth. 1 an	Prêts hypoth. 3 ans	Prêts hypoth. 5 ans	Prêts pers. taux min.
	Desjardins*	—	6,000	7,250	8,000	8,000	9,500	9,900
CIBC	4,250	6,000	7,250	8,000	8,000	9,500	9,900	—
Comm. Ital/Can.	4,250	6,350	7,750	8,350	8,000	9,500	9,750	9,000
Laurentienne	3,375	6,000	7,500	8,000	8,000	9,500	9,900	7,000
de Montréal	3,500	6,000	7,250	8,000	8,000	9,500	9,900	7,250
Nationale	3,375	6,000	7,250	8,000	8,000	9,500	9,900	7,000
Scotia	3,750	6,000	7,250	8,000	8,000	9,500	9,900	10,000
Royal	3,375	6,000	7,250	8,000	8,000	9,500	9,900	8,000
Toronto-Dominion	3,375	6,000	7,250	8,000	8,000	9,500	9,900	8,750
Hongkong	3,625	6,000	7,250	8,000	8,000	9,500	9,900	—
BNP	4,400	6,250	7,500	8,000	8,000	9,500	9,900	—

\*Taux suggéré par la Fédération de Montréal

Fiducies	Dépôt à terme 30-59 jours	certif. placem. 1 an	certif. placem. 3 ans	certif. placem. 5 ans	Prêts hypoth. 1 an	Prêts hypoth. 3 ans	Prêts hypoth. 5 ans	Prêts pers. taux min.
	Canada Trust	4,250	6,000	7,250	8,000	8,000	9,500	9,900
F. Canlit	4,250	6,000	7,600	8,000	8,000	9,500	9,750	7,750
Fid. Sunlife	4,000	5,875	7,125	7,500	8,000	9,500	9,750	—
Fid. Desjardins	4,250	6,000	7,500	8,000	8,000	9,500	9,900	—
Trust Général de Montréal	3,375	6,000	7,250	8,000	8,000	9,500	9,900	7,000
Laurentienne	3,375	6,000	7,500	8,000	8,000	9,500	9,900	—
Montréal Trust	4,250	6,000	7,250	8,000	8,000	9,500	9,900	—
Tr. Prêt.Rev.	4,375	6,250	7,500	8,000	8,000	9,375	9,625	—
Tr. Royal	4,250	6,000	7,250	8,000	8,000	9,500	9,900	6,000
Tr. LaCapital	4,625	6,300	7,550	8,000	—	—	—	—
Trust Household	4,375	6,000	7,250	7,500	9,750	10,750	10,750	—
Gr. Mutuelle	3,250	5,550	6,850	7,600	8,000	9,500	9,900	—
Sherbrooke Trust	3,375	6,000	7,250	8,000	8,000	9,500	9,900	7,000

DEVISES ÉTRANGÈRES (EN DOLLARS CANADIENS)

Afrique du Sud (rand)	0,4089	Hong Kong (dollar)	0,1801
Allemagne (mark)	0,8942	Indonésie (rupiah)	0,000649
Australie (dollar)	1,0469	Italie (lire)	0,000905
Barbade (dollar)	0,7048	Jamaïque (dollar)	0,0455
Belgique (franc)	0,044713	Japon (yen)	0,01390
Bermudes (dollar)	1,3697	Mexique (peso)	0,4306
Brésil (real)	1,6502	Pays-Bas (florin)	0,8250
Caribbes (dollar)	0,5095	Portugal (escudo)	0,00912
Chine (renminbi)	0,1647	Royaume-Uni (livre)	2,1972
Espagne (peseta)	0,01116	Russie (rouble)	0,000447
États-Unis (dollar)	1,3583	Singapour (dollar)	0,9433
Europe (ECU)	1,7276	Suisse (franc)	1,1040
France (franc)	0,2608	Taiwan (dollar)	0,0530
Grèce (drachme)	0,00619	Venezuela (bolivar)	0,008067

SOURCE BANQUE DE MONTRÉAL

# Domtar poursuit son retour à la rentabilité

PRESSE CANADIENNE

Conjugués à une amélioration des marchés des produits de Domtar, les succès remportés par les employés dans la mise en oeuvre du plan de redressement annoncé en 1990 donnent des résultats concrets: Domtar poursuit son retour à la rentabilité et est en position de retirer des bénéfices majeurs de la croissance économique, a annoncé hier cette entreprise par voie de communiqué.

Pour le troisième trimestre de 1994, Domtar a réalisé un bénéfice net de 22 millions \$, ou 16 cents par action ordinaire, comparativement à une perte nette de 22 millions \$ au cours de la même période de 1993, un revirement de 44 millions\$.

Le bénéfice d'exploitation de 64 millions \$ constitue un progrès de 66 millions \$ en regard de la perte d'exploitation de 2 millions \$ subie au cours du troisième trimestre de 1993.

Les ventes, quant à elles, ont augmenté de 135 millions \$ au cours du troisième trimestre, soit de 31 % par rapport à la période correspondante de 1993.

Les résultats du troisième trimestre de 1994 de Domtar n'incluent aucun remboursement pour les droits compensateurs dus par les États-Unis aux producteurs canadiens de bois d'oeuvre.

Pour les neuf mois, le bénéfice net incluant les activités abandonnées de Domtar s'est chiffré à 41 millions \$ (30 cents par action), ce qui se compare à une perte de 85 millions \$ (69 cents l'action). En se limitant uniquement aux activités poursuivies, Domtar affiche une perte de 1 million \$ après neuf mois en 1994, contre une perte de 95 millions \$ un an plus tôt.

# Le capital de risque crée beaucoup d'emplois

Toronto (PC) — Les nouvelles compagnies financées par du capital-risque ont créé plus de 8000 emplois entre 1992 et 1993 alors que les entreprises déjà établies réduisaient leur personnel, indiquait une enquête rendue publique hier.

Dans les jeunes compagnies, l'emploi a augmenté à un taux composé de 42 % par an entre 1988 et 1993, a révélé le sondage subventionné par la Banque fédérale de développement. «Entre 1992 et 1993 seulement, elles ont créé 8255 emplois alors que les 100 plus grosses entreprises canadiennes ont éliminé plus de 65 000 postes», a calculé la BFD.

Le sondage, qui s'appuie sur les réponses de 386 des 543 compagnies contactées, avait pour but de mesurer l'impact économique des entreprises ayant reçu du capital de risque. Près de la moitié des compagnies sont apparues durant les cinq dernières années, et 55 % oeuvraient dans des secteurs technologiques. Le capital de risque investi dans les compagnies canadiennes atteignait 369 millions \$ en 1993, une augmentation de 30 % par rapport à l'année précédente, indiquait le sondage.

Peter Forton, vice-président de la division du capital-risque de la banque, a annoncé que la croissance des petites entreprises devrait se poursuivre à un rythme rapide. «Je pense que l'évolution de l'économie, qui quitte les secteurs plus traditionnels pour se diriger vers la technologie de pointe, nécessitera beaucoup de capitaux, a-t-il expliqué. Des liquidités importantes sont maintenant disponibles sur le marché pour les investissements à risque, et je pense que cette tendance va certainement s'accroître dans les prochaines années.»

# COUP D'ŒIL BOURSIER

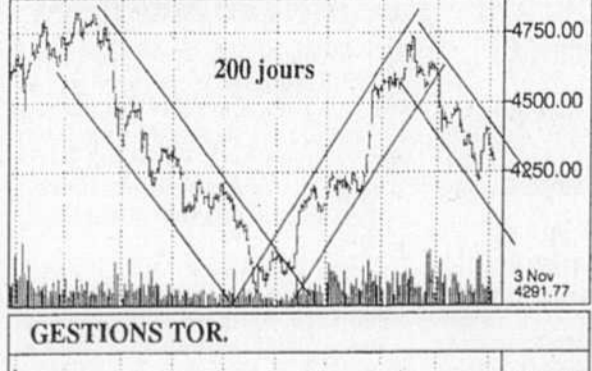
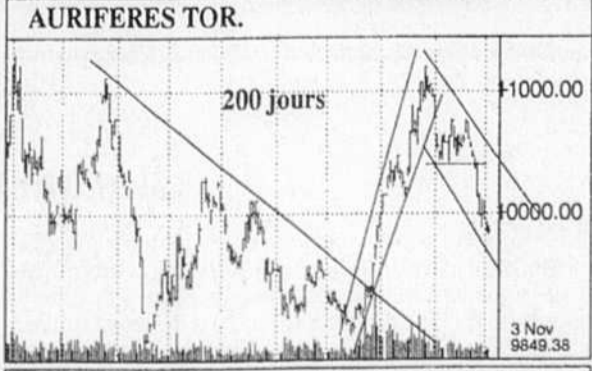
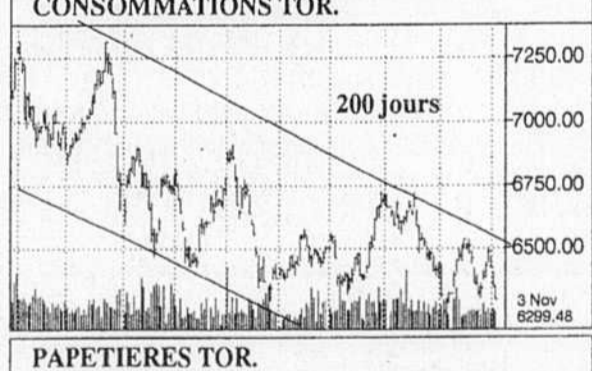
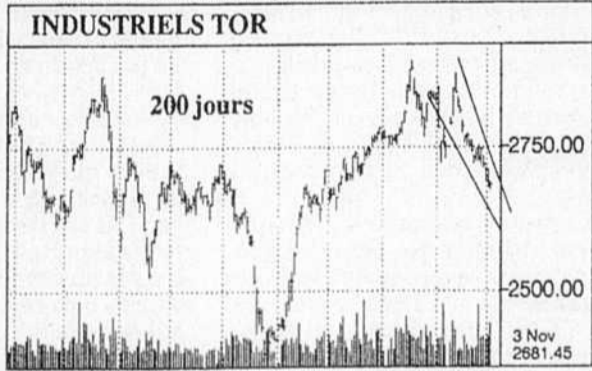
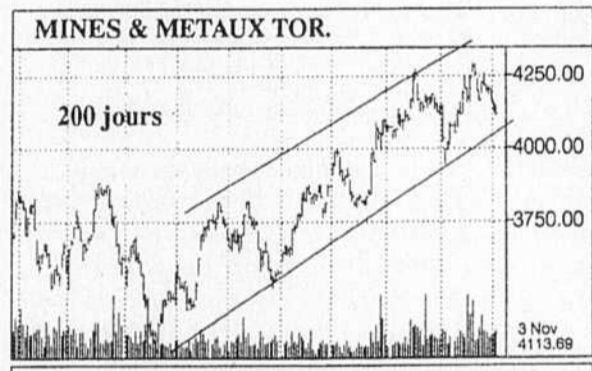
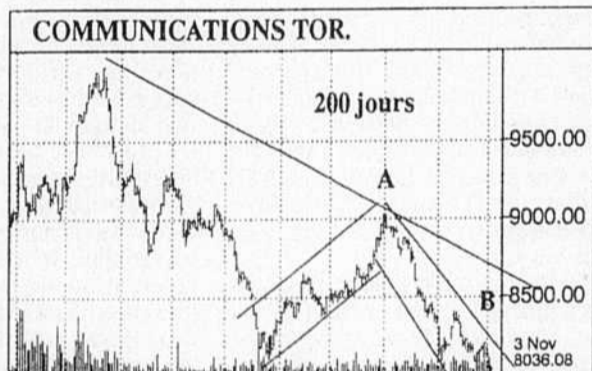
## Un peu de freinage et c'est tout

MICHEL CARIGNAN  
COLLABORATION SPÉCIALE

Malgré sa situation critique, le marché ne rebrousse pas chemin. Les vendeurs continuent à dominer les parquets. L'indice industriel Dow Jones n'a presque plus de place à corriger sans égratigner sa tendance haussière (ligne A). Avec deux niveaux de résistance importants au-dessus de la tête, même une reprise à la hausse serait douteuse, à moins que celle-ci ne se produise sur un mouvement de force hors du commun. Les risques d'un bris de la tendance haussière sont encore présents.

De son côté, le TSE 300 est encore de toute évidence à la baisse dans son couloir baissier. Il teste sérieusement à la baisse ses deux récents supports (B et C). À peine peut-on dire que le marché freine un peu. Aucun signe haussier n'est encore perceptible, peu importe le secteur. Les minières sont les seules à être demeurées dans leur couloir haussier. La correction actuelle est donc techniquement considérée comme une faiblesse de la tendance haussière. Quatre secteurs ont continué leur chute, en l'occurrence les produits de consommation, les forestiers, la gestion et les services publics. Les communications glissent encore sous leur important support après s'être arrêtés à plusieurs reprises en 1994. Tous les titres du secteur en sont responsables, à l'exception de Quebecor et de Vidéotron. Cela ne signifie pas pour autant que ces deux derniers sont intéressants à acheter.

Plusieurs autres secteurs, comme les industriels et les aurifères, sont restés stables sans montrer de retour en hausse et pourraient continuer à la baisse. Il n'y a rien d'autre à faire que de se protéger contre un prolongement de la faiblesse générale.



**GRATUIT! GRATUIT! GRATUIT!**

**LES GRANDES SOIRES BOURSIERES**

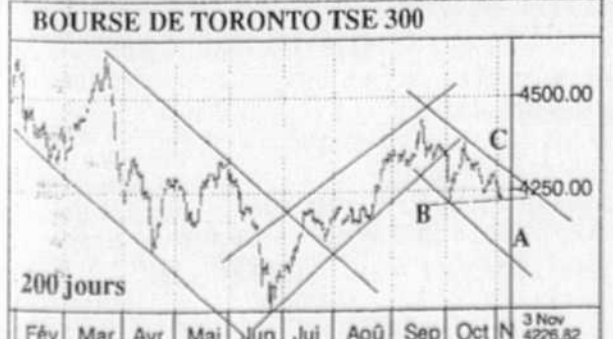
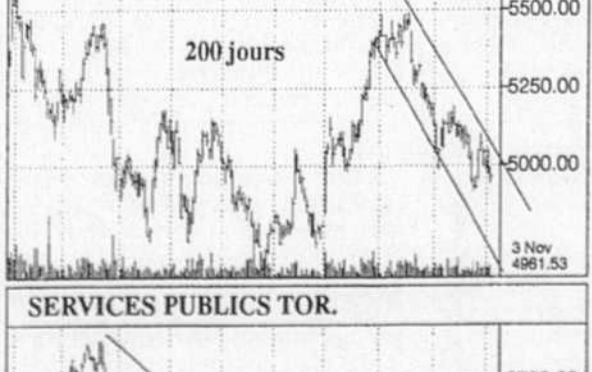
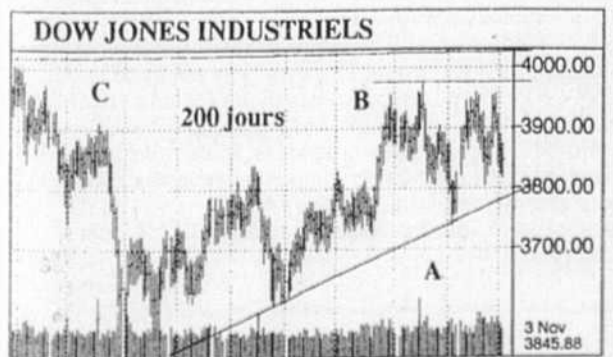
ANALYSE DU MARCHÉ BOURSIER  
PAR MICHEL CARIGNAN  
SKETCHS ET ANIMATION SPÉCIALE

QUEBEC - LE 25 NOVEMBRE

**SALLE ALBERT-ROUSSEAU**

INFORMATION: (514)-392-1366  
RESERVATION: (514)-869-1125  
1-800-361-1125

AUCUNE SOLlicitation



	Volume (000)	Fermé	Var. (\$)	Var. (%)
<b>BOURSE DE MONTRÉAL</b>				
XXM:Indice du marché	1447	2041.40	+0.96	0.0
XCB:Bancaire	323	2375.23	-10.58	-0.4
XCO:Hydrocarbures	295	1664.29	+15.63	0.9
XCM:Mines et métaux	254	2792.65	-1.92	-0.1
XCF:Produits forestiers	590	2601.09	-10.85	-0.4
XCI:Bien d'Équipement	1394	1887.77	-11.05	-0.6
XCU:Services publics	201	1934.78	-7.40	-0.4

	Volume (000)	Fermé	Var. (\$)	Var. (%)
<b>BOURSE DE TORONTO</b>				
TSE 300	31080	4226.82	-2.16	-0.1
TSE 35	11238	220.02	+0.35	0.2
Institutions financières	3705	3066.63	-3.72	-0.1
Mines et métaux	2340	4113.69	-8.09	-0.2
Pétrolières	2965	4679.46	+13.83	0.3
Industrielles	10469	2681.45	+4.02	0.2
Aurifères	2925	9649.38	+11.72	0.1
Pâtes et papiers	1250	4291.77	-13.74	-0.3
Consommation	1084	6299.48	-49.29	-0.8
Immobilières	62	2325.78	+1.12	0.0
Transport	2008	4730.38	+29.00	0.6
Pipelines	365	3751.59	-16.88	-0.4
Services publics	934	3445.81	-1.43	-0.0
Communications	965	8036.08	-18.51	-0.2
Ventes au détail	1104	3567.07	+17.67	0.5
Sociétés de gestion	886	4961.53	-26.25	-0.5

	Volume (000)	Fermé	Var. (\$)	Var. (%)
<b>BOURSE DE VANCOUVER</b>				
Indice général	18602	833.10	-1.73	-0.2
<b>MARCHÉ AMÉRICAIN</b>				
30 Industrielles	25871	3845.88	+8.75	0.2
20 Transports	4227	1518.61	-0.23	-0.0
15 Services publics	2982	180.13	+0.98	0.5
65 Dow Jones Composé	33081	1292.27	+2.50	0.2
Composite NYSE	*	256.66	+0.68	0.3
Indice AMEX	*	398.94	+0.87	0.2
S&P 500	*	467.91	+1.40	0.3
NASDAQ	*	772.10	+0.28	0.0

Compagnies	Volume (000)	Haut (\$)	Bas (\$)	Ferm. (\$)	Var. (\$)	Var. (%)
METHANEX CP	5321	19.88	18.50	19.75	+0.50	2.6
METHANEX CP R	5041	13.38	12.00	13.25	+0.38	3.0
IPL ENERGY R	1884	25.50	24.75	24.75	-0.50	-2.0
PWA CP	1440	0.57	0.55	0.56	+0.01	1.8
CRCOM INC A	1282	9.25	8.88	9.25	+0.38	4.3
AIR CANADA	1112	7.88	7.75	7.88	+0.01	0.1
PWA CP RED RWT	1067	0.20	0.19	0.19	-0.01	-5.0
DOFASCO INC	979	19.25	18.63	18.63	-0.50	-2.6
GENTRA INC	897	0.60	0.49	0.57	+0.05	9.6
FALCONBRIDGE LTD	886	23.50	23.25	23.38	-0.13	-0.6

Compagnies	Volume (000)	Haut (\$)	Bas (\$)	Ferm. (\$)	Var. (\$)	Var. (%)
UNITED DOMINION	931	28.75	28.50	28.63	+0.13	0.5
TOR BK LITS UN	900	29.13	29.13	29.13	—	—
TVX GOLD CP	550	9.63	9.50	9.50	-0.13	-1.3
METHANEX CP	508	19.88	18.50	19.88	+0.50	2.6
ELAN ENERGY INC	496	8.75	8.63	8.63	-0.12	-1.4
MACMILLAN BLOEDEL	373	18.75	18.50	18.75	+0.13	0.7
CAMECO CP	302	29.75	29.25	29.25	-0.38	-1.3
AB						

## É D I T O R I A L

## Un maire pour Montréal

2- Des années de transition

Jean-Robert Sansfaçon

À Montréal, la campagne électorale s'achève comme elle a commencé, avec en piste un maire expérimenté mais très controversé, et devant lui des aspirants plus menaçants que jamais, mais trop peu crédibles pour assumer la direction de la métropole.

**C**e que veulent les Montréalais, c'est un maire qui se tient debout, qui impose le respect de ses employés autant que celui des banlieues et même des ministres du gouvernement. Car les ministres passent, mais Montréal reste, aux prises avec les mêmes problèmes.

Ce qu'attendent les Montréalais de leur maire, c'est qu'il place l'emploi au premier rang des ses priorités. Ce qui ne veut pas dire l'embauche de nouveaux fonctionnaires, mais la mise en place des conditions nécessaires à la venue d'entreprises susceptibles de créer ces emplois: contrôle des dépenses et des taxes, efficacité des infrastructures et des services, qualité de vie...

Ce que veulent les Montréalais, c'est une ville où la bureaucratie est réduite à sa plus simple expression et les fonctionnaires traités au mérite.

Ce que souhaitent les Montréalais, c'est un maire qui aura d'abord à cœur l'amélioration du patrimoine urbain, l'entretien des lieux publics et la revitalisation des quartiers oubliés, sans négliger les questions de sécurité, d'habitation, d'environnement et de transport.

Mais ce que craignent par dessus tout les Montréalais, c'est de désigner une équipe qui recevra cet appui comme s'il s'agissait d'un chèque en blanc pour la réalisation de chimères coûteuses.

Cette année, l'élection du maire ne se fera pas par choix du candidat le plus adéquat, mais par élimination des candidats les moins capables de remplir la fonction.

Avant même d'annoncer sa candidature, M. Pierre Bourque partait gagnant. Mais dès le début de sa campagne, le candidat de Vision Montréal trouva le moyen de s'attirer les sarcasmes de la presse en proposant de faire de cette ville malade de ses chômeurs un grand jardin de roses. Sympathique et gentil, mais combien naïf!

Comme peu de candidats avant lui, M. Bourque partait avec l'énorme avantage d'affronter un maire impopulaire et bénéficiait de l'excellente réputation qui lui était restée de ses années à la tête du Jardin botanique. Mais voilà, il n'a pas su profiter du handicap de son concurrent, pas su miser sur sa propre crédibilité pour asseoir confortablement son avance aux dépens du maire tant critiqué. Sur les derniers milles, M. Bourque a même poussé la contre-performance jusqu'à l'absurde en proposant des projets aussi coûteux qu'utopiques, voire inutiles. Que dire de sa promesse de faire passer de 3% à 40% en quatre ans le taux de récupération des déchets, une opération qui exigerait 20 millions de plus que les 50 millions actuels pour la collecte à domicile, et 100 millions pour la construction de deux usines de récupération? Pire, le fameux projet de train de banlieue privé qui traverserait les zones peu habitées de l'est de la ville avant de venir carrément doubler la ligne du métro jusqu'au centre-ville, une autre cerise de plusieurs centaines de millions sur un gâteau dont aucun Montréalais bien informé n'est prêt à faire les frais.

Que dire encore du choix des candidats de son parti dont aucun n'a fait l'objet d'un vote de la part des membres? Ou de ces débats publics, dont celui du réseau TVA dimanche dernier au cours duquel M. Bourque s'est emporté au delà du raisonnable, incapable de cohérence et de retenue, donnant ainsi raison à ceux qui le disaient autoritaire et même hystérique?

En somme, le candidat Bourque n'a eu besoin de personne d'autre que lui-même pour se tirer dans les deux pieds. Si Montréal a besoin d'un leader fort pour se porter efficacement à sa défense, elle n'a quand même pas besoin de revenir à l'époque où un potentat régnait sans opposition devant une armée de clôtures installées pour camoufler les taudis de la ville.

Quant au candidat du Parti des Montréalais, M. Jérôme Choquette, ancien ministre de la Justice et ancien maire d'Outremont, ses frasques du passé, le manque de ressources et une organisation fragile l'ont empêché de prendre dans cette campagne la place que son expérience aurait dû lui réserver. Lui aussi éprouve de la difficulté à contenir ses envolées oratoires et surtout, à ne pas sombrer dans le populisme le plus détestable.

L'un et l'autre, MM. Bourque et Choquette, possèdent des qualités de leader qui pourraient en faire des candidats plus crédibles lors de la prochaine joute électorale. Mais pour le moment, un mandat dans l'opposition à la tête de leurs toutes jeunes formations permettrait aux aspirants maires d'approfondir la connaissance des dossiers et de prouver leur détermination.

Jean Doré à la tête d'un conseil minoritaire

Quant à Mme Yolande Cohen, chef de la Coalition démocratique Montréal écologique (quel nom!), ses efforts louables n'ont pas suffi à convaincre qu'elle pouvait représenter une alternative réaliste à l'administration en place. Sa présence a plutôt servi Jean Doré en lui permettant de se démarquer comme n'étant plus le candidat gauchiste de ses premières années à la mairie.

Malgré les nombreux débats publics auxquels se sont prêtés tous les candidats, et qui ont rendu cette campagne plus démocratique et intéressante que celle de 1990, il faut admettre que les Montréalais ne sont pas plus avancés aujourd'hui qu'il y a quatre ans. Encore cette fois, nous voilà forcés de réélire à la mairie un candidat qui a commis beaucoup d'erreurs coûteuses. Des quatre candidats, Jean Doré représente, comme en 1990, le seul choix possible.

Par contre, ce qui est différent d'il y a quatre ans, c'est qu'il est aujourd'hui plausible que soient élus un grand nombre de candidats d'opposition de bon valeur, en commençant par les colistiers des trois autres prétendants à la mairie. Cela permettrait d'encadrer l'administration et de limiter les errements.

Cette année, Montréal gagnerait à se doter d'un vrai conseil municipal au lieu d'un gouvernement majoritaire de type national. Un conseil où tous les conseillers auraient leur mot à dire et ne seraient pas soumis aux diktats d'un comité exécutif tout-puissant. Après tout, n'est-ce pas ce que permet le mode de scrutin municipal en laissant chaque électeur voter séparément pour un conseiller et pour un maire?

D'ailleurs, plusieurs candidats appartenant aux trois autres formations que le RCM méritent d'être élus ou réélus, dont Pierre Goyer (Saint-Edouard), Sam Boskey (Décarie), Sammy Forcillo (Saint-Jacques), Marvin Rotrand (Snowdon), Michel Prescott ou Robert Keaton (Jeanne-Mance), Aoura Bizari (Villeray) de même que les colistiers des candidats à la mairie que sont Kettly Beaugard (Marie-Victorin), Michel Perreault (Laurier) et Michèle Potvin (Côte-des-Neiges).

Pour les quatre prochaines années, pourquoi ne pas réélire Jean Doré mais cette fois à la tête d'un parti minoritaire au sein d'un conseil largement renouvelé?

## L E T T R E S

## La question autochtone

La remise en cause de l'intégrité du territoire fait partie du discours autochtone au Québec. Je me suis demandé, dans le cas où les Indiens décideraient de demeurer dans le Canada, ce que pareil choix impliquerait pour le Canada anglais.

Le gouvernement fédéral dépense plus de 3 milliards\$ par année pour subvenir aux besoins des autochtones à travers le Canada. Supposons que 10% de cette somme est dépensé au Québec, soit 300 millions\$.

Actuellement, ce sont les Québécois qui acquittent cette facture par le truchement de leurs taxes et de leurs impôts au fédéral. Mais après la souveraineté, comme nous ne paierions plus rien à Ottawa, ce serait les Canadiens des autres provinces qui devraient supporter les coûts d'entretien de ces enclaves canadiennes au Québec.

Et s'ajouteraient sans doute à ces coûts d'autres sommes importantes dépensées par le gouvernement du Québec pour les services fournis à ces réserves.

C'est peut-être 0,4 milliard\$ qui est en cause annuellement. Cela soulagerait bien le nouvel État indépendant, mais qu'en penserait le Canadien moyen sur qui retomberait cette nouvelle charge? C'est un choix qui lui coûterait cher. Les autochtones ont-ils pensé à cette facette de la question?

Jacques Deschênes  
Varenes, 19 octobre 1994

## Jugement réducteur sur Languirand

Stéphane Baillargeon, j'apprécie vos connaissances sur l'histoire des religions. Je lis régulièrement vos chroniques qui me permettent de parfaire ma culture.

Par contre, j'ai été surpris à la lecture de votre article du 20 octobre dernier, au passage suivant: «(...) devenue un repère d'émissions noyautés par les partisans de la doctrine molle et floue, des cartomanciens aux astrologues en passant par les voyants, les spécialistes du vécu (surtout sexuel) et autres voyageurs "par quatre chemins"».

Non, réellement, M. Baillargeon, je ne comprends vraiment pas pourquoi vous présentez M. Languirand comme étant partisan de la doctrine molle et floue.

J'ai l'impression que vous portez un jugement réducteur du travail de M. Languirand. Personnellement, j'ai plutôt tendance à trouver désolante la façon dont le nouvel âge «écolo-éso-mystico-ponté» est devenu pour plusieurs personnes une espèce de pensée magique qui a réponse à tout.

Je m'en préoccupe et je dirais même que j'y suis allergique, mais je ne partage pas votre perception sur le travail radiophonique de M. Languirand.

Jean-François Marchand  
Montréal, 21 octobre 1994

## Le premier Sauvageau

La création des *Mûres de pierre*, dont fait état Robert Lévesque dans sa chronique du 25 octobre dernier, est l'occasion de rappeler que *Wouf Wouf*, l'importante pièce fleuve de Sauvageau, n'a pas été créée à Montréal, comme il l'affirme, mais à Chicoutimi.

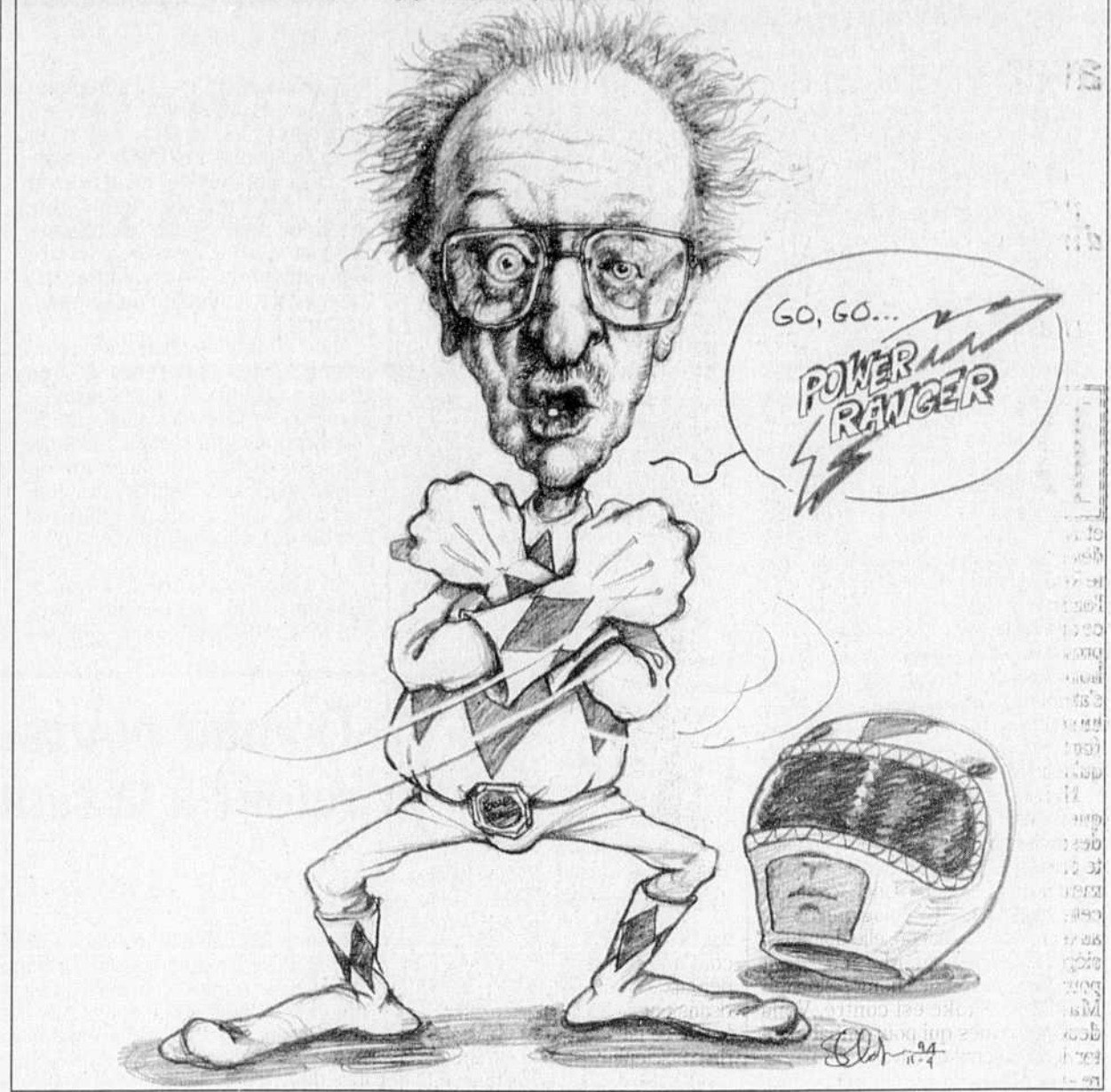
C'est la troupe des Jeunes-Théâtres qui l'a présentée du 4 au 6 mars 1970 (donc, du vivant de l'auteur), à l'Auditorium Dufour du Cégep de Chicoutimi, dans une mise en scène de Guy Corneau (devenu l'écrivain connu) et Denis Lavoie. C'était une version de deux heures, tout comme celle, professionnelle, d'André Montmorency à la NCT en 1974.

Gilbert David a monté la première production montréalaise, et la première version intégrale de *Wouf Wouf*. Michel Bélaïr a annoncé, dans *Le Devoir* du 1er novembre 1969, la production de Chicoutimi, et *Le Soleil du Saguenay-Lac-Saint-Jean* du 6 mars 1970 en propose un compte rendu.

On trouve ces renseignements dans le volumineux mémoire de maîtrise de Raymond-Louis Laquerre: *Activités théâtrales en Estrie et à Montréal à travers Yves Hébert Sauvageau, comédien et écrivain*, Université de Montréal, décembre 1980.

Michel Vaïs  
Montréal, 26 octobre 1994

RETIRÉ DE L'AFFICHE ...



O P I N I O N

## Les fondements du libéralisme

PIERRE DESROCHERS

Étudiant au doctorat  
INRS-Urbanisation

ÉRIC DUHAIME

Étudiant à la maîtrise  
ENAP

**A** en juger par les remontrances de quelques éditorialistes et les sarcasmes fastidieux de certains chroniqueurs, les restes humains osant se réclamer du libéralisme ne seraient que des «barbares», des «sauvages» ou, dans le meilleur des cas, des «réactionnaires».

À les lire, libéralisme, conservatisme, droite religieuse et militarisme ne sont que les différentes appellations d'une même mouvance condamnable. Les libéraux et les conservateurs sont pourtant deux tribus distinctes. Il suffit en effet de consulter *Le Petit Robert* pour constater que les principaux attributs du libéralisme (liberté, individualisme et tolérance) sont l'antithèse du conservatisme (conformisme et traditionalisme). Espérons que des erreurs aussi fondamentales résultent de l'ignorance et non pas de la mauvaise foi! Qu'on nous permette de clarifier quelque peu les fondements du libéralisme.

Le libéralisme n'a pas toujours eu aussi mauvaise presse qu'aujourd'hui. L'immense majorité des penseurs des Lumières considéraient en effet que le «doux commerce» était une nette amélioration sur les mœurs guerrières et arbitraires du monde féodal et que là où l'échange marchand prospérait, les gens étaient plus honnêtes, plus travailleurs, plus disciplinés et plus courtois les uns envers les autres.

Certaines personnes ne s'expliquent l'hostilité des penseurs libéraux envers l'intervention gouvernementale que par l'égoïsme le plus pur. C'est cependant oublier que même Marx voyait dans l'État un instrument au service de la classe domi-

nante. Si l'on remet les choses dans leur contexte historique, on comprend que l'attitude des penseurs libéraux visait d'abord à contrer les privilèges des aristocrates et de leurs fonctionnaires. Rappelons en effet qu'au XVIII<sup>e</sup> siècle, les États despotiques finançaient leurs dépenses somptuaires et leurs guerres au moyen de barrières à l'entrée dans plusieurs secteurs économiques, de taxes élevées et d'emprunts massifs; la dette colossale jamais remboursée et les crises financières majeures en découlant étaient alors la règle bien plus que l'exception. Les premiers penseurs libéraux, après en avoir tiré les leçons qui s'imposaient, cherchaient donc tout simplement à mettre fin aux abus, à encourager l'investissement productif et à instaurer l'égalité de tous devant la loi.

La majeure partie de l'intelligentsia occidentale changera ensuite son fusil d'épaule au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle et en viendra progressivement à considérer le libéralisme comme un vampire se délectant du sang des prolétaires. On attribue généralement ce revirement aux suites de la Révolution industrielle, mais on oublie que les premières salves tirées contre le libéralisme ne viendront pas des socialistes, mais des conservateurs.

Nous pourrions évidemment citer bon nombre de travaux prouvant que la création de richesse, et non quelques révoltes stériles, permettra de sortir les enfants des mines et de les envoyer à l'école, mais rappelons plutôt qu'à la même époque les industriels de la Nouvelle-Angleterre n'auraient pas besoin de venir capturer des nègres blancs «enracinés à leur terre» et de les enchaîner à leurs filatures. Bien au contraire, la réalité d'une vie meilleure suffira à faire émigrer la moitié de la population francophone au sud de nos frontières malgré les exhortations d'une certaine élite, par ailleurs occupée à ériger des barrières protectionnistes entre le Canada et les États-Unis.

Bon nombre d'intellectuels et de technocrates ne manquent jamais

non plus une occasion de dénoncer l'«échec» des politiques libérales des dernières années. Il crève pourtant les yeux qu'aucune région sous-développée ayant bénéficié de la manne providentielle n'affiche une performance approchant minimalement celle de l'économie la plus libérale de la planète, Hong Kong. Personne ne peut nier que ses résidents, partis pour la plupart d'à peu près rien, ont vu leur revenu réel plus que doubler tous les 12 ans depuis plus de trois décennies, au point qu'il est maintenant supérieur à celui de la Grande-Bretagne, que son taux de mortalité infantile est inférieur à celui de Montréal et que son transport en commun opère sans subventions! Parions qu'ils nous auront dépassés avant que les chantres et bâtisseurs de la machine bureaucratique n'aient fini d'oûter de nouveaux privilèges aux barons régionaux!

Comme le rappelaît il y a une décennie Soichiro Honda, l'industriel nippon ayant lancé son entreprise automobile dans son garage en installant de petits moteurs américains sur des vélos, le succès des gens de sa génération découle directement du décloisonnement de la société japonaise. «Jusqu'à la Deuxième Guerre mondiale, notre économie était monopolisée par les militaires et quelques familles puissantes. Après notre défaite, le pouvoir des élites traditionnelles fut grandement amoindri et des gens des classes inférieures, comme moi, purent se lancer en affaires.» En fait, si le libéralisme a prouvé une chose, c'est qu'il fait fi de toutes les barrières sociales et culturelles.

Parce que par définition le libéralisme attaque tous les corporatismes, on trouvera toujours bon nombre de «pleureuses professionnelles» munies de quelques anecdotes à nous faire dresser les cheveux sur la tête pour en dénoncer l'inhumanité. Mais lorsqu'on songe aux alternatives qu'on y a proposées, il est clair que la liberté d'entreprendre et d'innover est, encore aujourd'hui, la «moins pire» des mauvaises solutions.

## À P R O P O S

## ...de celles qui n'en parlent pas

Selon l'Enquête sur la violence envers les femmes, 22% des femmes ayant été agressées par leur conjoint n'avaient jamais confié l'expérience qu'elles ont vécue à quiconque, qu'il s'agisse de membres de leur famille, d'amis, de la police ou d'un organisme de soutien, avant d'en parler dans le cadre de l'enquête. Dans 18% de ces cas, les femmes (soit 111 000) avaient subi des blessures. Une proportion semblable de femmes (15%) ont déclaré avoir été victimes de plus d'un acte violent et 11% avaient été agressées à plus de 10 reprises. De plus, 10% des femmes qui n'en avaient jamais parlé ont à un certain moment craint pour leur vie.

Les femmes ont invoqué une variété de raisons pour

expliquer leur mutisme, notamment les sentiments de honte et de gêne qu'elles éprouvent, la peur du mari ou le fait de n'avoir personne à qui se confier. Elles ont donné des raisons très précises pour ne pas avoir averti la police, notamment: elles jugeaient l'affaire pas assez importante (52%); elles ne voulaient pas ébruiter l'affaire (10%); ou elles ne voulaient pas obtenir d'aide (10%). De même, il y avait plusieurs raisons pour lesquelles les femmes ne se sont pas adressées aux organismes sociaux établis, la principale étant qu'elles ne voulaient pas ou n'avaient pas besoin d'aide (40%).

Statistique Canada, enquête auprès de 12 300 femmes, 1994.

## LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Directrice LISE BISSONNETTE

Rédacteur en chef BERNARD DESCÔTEAUX

Directeur délégué à l'administration FRANÇOIS THOUIN

Directeur de l'information BENOÎT AUBIN

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, ROCH CÔTÉ

Rédacteur en chef adjoint JEAN-ROBERT SANSFAÇON

2050, rue de Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec) H3A 3M9. Tél.: (514) 985-3333

F A I S C E Q U E D O I S

# I D É E S

**Politically correct, avez-vous dit?**

*Cessons de prêcher la tolérance sous les pressions des groupes d'intérêt et des minorités*

HÉLÈNE BUZZETTI  
Étudiante en communications à l'Université Concordia

Depuis quelques années, on ne cesse de nous rebattre les oreilles avec la fameuse expression de *politically correct*. Que signifie cet anglicisme, quelle portée a-t-il et avec quel sérieux peut-on le considérer? Il y a quelque temps, le bloquiste Réal Ménard a tenté de ramener à l'ordre la libérale Roseanne Skoke parce que cette dernière avait tenu des propos soi-disant haineux à l'égard des homosexuels. Ainsi, le député fédéral s'attribue le rôle de censurer ce qui ne lui semble pas correct politiquement (tant qu'à être distincts, soyons-le jusqu'au bout!).

Mais M. Ménard semble oublier que s'il existe de fervents défenseurs des droits des homosexuels, il en existe d'autres qui s'opposent catégoriquement à leur reconnaissance légale. Si cette confrontation idéologique existe au sein de la population, elle doit aussi siéger au Parlement. M. Ménard est pour l'acceptation de l'homosexualité? Mais Mme Skoke est contre. Voilà deux personnes qui pourront alimenter de façon constructive — on l'espère — le débat. Un certain mutisme afflige instantanément nos dirigeants politiques et intellectuels lorsque vient le moment de discuter des questions cruciales. Et tout cela au nom de cette satanée rectitude politique. Une société dite développée doit non seulement fournir du travail et une stabilité économique à ses membres, mais encore elle doit procurer des lignes de pensée et des règles d'éthique tant au plan artistique qu'aux plans social et intellectuel. De nombreuses questions telles l'avortement, l'immigration, la religion, l'euthanasie et l'homosexualité sont ainsi évitées année après année parce que les gens de droite sont priés de se taire et que ceux qui ont encore la permission de parler ne représentent pas la diversité d'opinions qui existe au Canada. Il est temps de cesser de prêcher la tolérance sous les pressions des groupes d'intérêt et des minorités afin de se poser les véritables questions et de tenter d'y répondre.

Quant aux propos de M. Ménard, je voudrais savoir pourquoi il tient pour acquis que la rectitude politique exige la reconnaissance de l'homosexualité. En tant que citoyenne canadienne, je peux tout aussi bien considérer inacceptable qu'un élu, haut représentant de la démocratie, s'affirme publiquement homosexuel comme le fait si discrètement le député bloquiste. Cessons d'avoir peur des mots. A trop souvent se faire reprocher leurs opinions radicales, certains groupes d'individus se sentiront sous-représentés et prendront les grands moyens pour se faire entendre. Et alors, de grandes «crises» peuvent éclater... l'histoire en est la preuve!

## Radio-Canada français, Société distincte

*Sous prétexte de rationalisation, on conçoit de plus en plus la télévision publique comme un grand réseau national*

SERGE TURGEON  
Président de l'Union des Artistes

Extrait d'une allocution présentée lors des audiences publiques du 2 novembre 1994 devant le Comité permanent du Patrimoine canadien concernant le mandat de la Société Radio-Canada

Pendant de nombreuses années, Radio-Canada a joué un rôle majeur dans la prise de conscience de la dimension francophone de ce pays. En favorisant la promotion et la diffusion de la culture francophone, Radio-Canada a été un important levier de développement culturel du Québec contemporain et le point de convergence d'une conscience francophone pancanadienne.

Radio-Canada a aussi permis de démocratiser les arts et la culture en permettant — à un coût minime — à des millions de gens d'accéder aux œuvres de nombre de créateurs et d'artistes engagés dans notre production culturelle. De ce fait, Radio-Canada a servi de miroir et de conscience, aidant les francophones à mieux se connaître, à communiquer et à débattre des questions qui les concernent.

A titre de service public, Radio-Canada a, au fil des années, répondu à des besoins qui n'ont pas été et ne sont toujours pas satisfaits par les télévisions privées. L'Union des Artistes, conscient du rôle social de Radio-Canada, sait que des publics qui ne sont pas considérés comme intéressants sur le plan commercial seraient oubliés ou négligés sans la présence de Radio-Canada.

Nous comprenons jusqu'à un certain point que les télévisions privées n'ont pas toujours les moyens ou l'intérêt pour offrir des émissions considérées comme non rentables. Pensons aux importantes émissions pour les jeunes, par exemple. En soi, cela justifie déjà la présence d'un diffuseur public comme Radio-Canada dont la logique devrait différer de celle des diffuseurs privés.

En somme, Radio-Canada, service public, a joué un rôle considérable s'adressant à tous les publics sans distinction d'âge ou de statut économique, en diffusant une large gamme de programmes parfois générateurs de très larges audiences, et parfois destinés à des publics plus ciblés.

Radio-Canada a contribué à développer non pas l'homogénéité au sein d'une communauté en quête de ses solutions, mais une identité forte respectant la diversité des idées et des positions quant aux solutions s'offrant à elle. Cette identité, cette conscience, n'a pas eu l'heur de plaire à tous. De ce point de vue, Radio-Canada a peut-être été victime de son propre succès. L'Union des Artistes croit, en effet, que plus s'accroît cette prise de conscience, plus le gouvernement fédéral a eu tendance à fermer

le «robinet» et a tenté de réorienter le mandat de Radio-Canada vers la promotion d'une identité nationale unitaire. Nous adressant ici à des élus canadiens qui doivent assumer des responsabilités politiques, nous devons affirmer que les problèmes rencontrés aujourd'hui par Radio-Canada ne sont pas qu'économiques, mais également politiques. Plus, le politique est à la source d'une bonne part de ses problèmes économiques.

On nous répondra que la télévision publique est en crise partout? C'est vrai.

Mais si la télévision publique d'ici connaît des problèmes comparables à ceux d'autres télévisions publiques dans le monde, il faut garder bien en vue les spécificités canadiennes des problèmes vécus par la télévision française au Canada. Or, il nous apparaît que le débat actuel sur la télévision publique au Canada procède comme s'il existait dans ce pays une seule télévision devant rendre compte d'une seule réalité.

Nous nous élevons contre cette vision des choses qui nous paraît en contradiction flagrante avec la réalité canadienne. Jusqu'à ces dernières années, les Canadiens ont entretenu une conception d'eux-mêmes dans laquelle la dualité linguistique était une évidence. Si elle ne faisait pas le bonheur de tous, cette dualité était au moins reconnue comme une réalité qui s'exprimait tout naturellement dans la présence de deux réseaux distincts de télévision, l'un français, l'autre anglais.

Depuis quelques années, on a vu se dessiner à la tête de la Société Radio-Canada une autre vision de la télévision publique. Sous prétexte de rationalisation, bien sûr, de meilleure gestion, on conçoit de plus en plus la télévision publique comme étant un seul grand réseau national. Nous protestons énergiquement contre la notion qui ramène la répartition des budgets entre CBC et Radio-Canada à une simple question de régie interne. Est-ce ce même esprit centralisateur qui explique certains choix de Radio-Canada ces dernières années, tels la fermeture des stations régionales et le glissement du sens attribué au concept même des régions?

En ce qui a trait au financement de notre télévision publique, l'Union des Artistes est consciente des dangers que représente le recours au financement publicitaire pour la Société Radio-Canada. En effet, la course aux revenus publicitaires risque à tout moment d'écarter Radio-Canada de son mandat. Mais nous ne croyons pas que la publicité soit d'elle-même un problème puisqu'il s'agit là d'une source de financement qui n'a pas empêché Radio-Canada d'offrir un service de qualité pendant plusieurs décennies, et ce, depuis sa fondation. Cependant, la multiplication du nombre de diffuseurs recourant à ce type de financement a accentué la concurrence pour cette ressource. Si Radio-Canada devait se retirer de ce marché, il faudrait compenser pour le manque à gagner de la télévision publique. Comment?

L'Union des Artistes ne favorise aucune solution particulière, mais désire toutefois rappeler

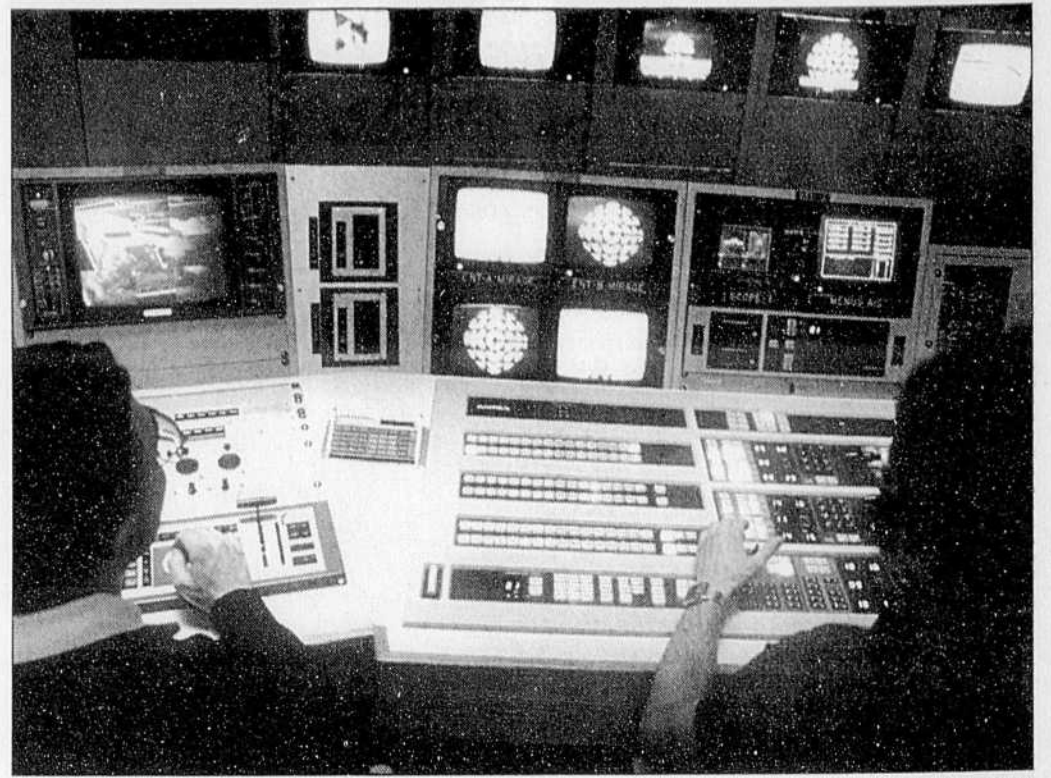


PHOTO ARCHIVES

que les solutions retenues devront contrecarrer la tendance au «commercialisme» qui ne peut que miner le respect du mandat de Radio-Canada. De plus, elles devront tenir compte du fait que Radio-Canada fait face à un contexte de marché non comparable à celui de CBC.

Pour toutes ces raisons, nous croyons qu'il est essentiel à leur survie de distinguer les deux réseaux en fonction de leurs auditoires.

Tant que la télévision publique ne se sera pas recentrée sur son auditoire traditionnel, elle ne retrouvera pas cette identité. Si la télévision, de même que la radio, doivent tenir compte des réalités de ce pays, il faut d'abord reconnaître ces réalités en instituant deux réseaux distinctifs, anglais et français, ayant des structures distinctes et dont les sièges sociaux sont situés en fonction de leur auditoire principal — à Montréal, pour le réseau français.

Chaque réseau doit bénéficier d'un budget distinct et, quelles que soient les sources de financement qui alimenteront les activités de ces deux réseaux, leurs structures budgétaires doivent être limpides, ouvertes, transparentes.

De plus, il doit être compris qu'une «région» est une partie des auditoires respectifs auxquels s'adressent les deux réseaux. La Gaspésie est une région pour Radio-Canada, pas l'Ouest canadien. Chaque réseau devrait revenir à une stratégie qui cherche à établir des liens avec les populations des régions plutôt qu'à les couper.

Quant au mandat du réseau français, il doit être axé sur la promotion de la culture francophone d'ici par la production et la diffusion d'émissions d'information, de culture, d'éducation et de divertissement appropriées aux intérêts et aux attentes de ses auditoires. Le réseau français doit bénéficier d'une pleine autonomie dans l'élaboration de sa programmation, il doit être indépendant de l'appareil politique et libre de décrire les multiples réalités de ce pays hors du carcan d'une unité factice et réductrice.

La télévision publique fut conçue pour fournir un service de télévision indépendant des pressions commerciales et des intérêts privés, et indépendant des orientations et des préoccupations politiques du gouvernement du jour.

Plus que jamais, les francophones de ce pays ont besoin d'une telle télévision. Quel que soit le nombre de canaux, l'attachement du public ira toujours vers une programmation qui le respecte et à laquelle il peut s'identifier. C'est là tout le rôle d'une télévision publique.



PHOTO JACQUES NADEAU

Cette photo de la tour de Radio-Canada à Montréal a été prise en 1991.

**Le débat actuel sur la télévision publique au Canada procède comme s'il existait une seule télévision devant rendre compte d'une seule réalité.**

### Avenue du Parc

## L'arrêt de mort d'une artère

*Deux ans après l'implantation des voies réservées aux autobus, qu'est le quartier devenu?*

ANNIE CHÉLIN  
Citoyenne du quartier

Deux ans après l'implantation des voies réservées sur l'avenue du Parc, entre les rues Van Horne et Mont-Royal, qu'est le quartier devenu?

Ce que les habitants ont appelé une «autoroute urbaine» reste, malgré quelques correctifs mineurs, une voie express pour la circulation des véhicules en direction du centre-ville. C'est bien connu: «Ça roule sur l'avenue du Parc!» Dès le début du projet, les résidents avaient relevé publiquement les effets pervers de l'aménagement et dénoncé l'imposture d'un projet qui, sous couvert de promouvoir le transport en commun, donne la place trop belle aux automobiles qui ne font que passer. Personne ne s'en émut. Ni les politiciens ravis par un projet inédit à Montréal, par une prouesse technique d'optimisation de la surface de roulement d'une chaussée, qui restèrent sourds au mécontentement populaire; ni les médias, si avides de sujets spectaculaires, pour qui l'effrètement d'un quartier dans une ville pourtant chancelante, n'est que brochette sans importance; ni par conséquent l'opinion publique, par ailleurs bombardée par la campagne publicitaire pompeuse pour les voies réservées dans leur ensemble, qui occultait bien entendu l'aménagement tendanciel (avec la voie réversible) de ce tronçon de l'avenue du Parc.

Aujourd'hui, les commerçants contestataires se sont tus. Est-ce vraiment bon signe? A un dire, les petits commerces ferment à un ou sont remplacés par des magasins «tout à l'is». L'avenue du Parc se paupérise à vue d'œil! Les résidents des rues parallèles, qui ont fait partie du Comité Vil-

le-Résidents mis en place par la Ville de Montréal, se sont déclarés insatisfaits par les mesures compensatoires obtenues à l'issue du travail de ce comité. Celui-ci eut pour effet de les isoler dans un processus de consultation et de neutraliser ainsi toute contestation qui aurait pu être trop voyante et gênante. Les mesures mises en place sont destinées à réduire les conséquences néfastes du nouvel aménagement, toutes les interventions sur les causes des problèmes ayant été censurées par le pouvoir politique. Nombre de ces mesures ne seront jamais respectées car elles demanderaient que les policiers du poste 32 soient constamment en patrouille.

#### Des décisions inutiles

Pourquoi donc prendre de telles décisions quand on sait d'avance qu'elles ne serviront à rien? Pourquoi agir dans le conjoncturel alors que c'est le structurel qui demande à être revu? Les mesures plus coercitives, qui corrigent un problème ponctuel, ne font que le déplacer ailleurs. Par exemple, les zones de stationnement réservé pour les résidents, pénalisent une fois de plus les commerçants du secteur, déjà touchés par la suppression du stationnement sur l'avenue du Parc pendant les heures de pointe. Les activités commerciales sont, une fois de plus, mises à rude épreuve. Ou cela va-t-il mener le quartier? Il n'est pas difficile de nommer les types de commerces qui peuvent se passer de stationnement pendant les heures normales d'ouverture!

Il n'y a pas de parc dans cette partie du Mile-End. L'espace public du quartier était l'avenue du Parc. C'était, avant le 8 septembre 1992, un espace convivial, l'un des plus vivants de tous les quartiers pluricultu-

rels de Montréal. C'est aujourd'hui un espace urbain quotidien émasculé par un trafic automobile trop rapide et trop dense. Que sera-t-il demain avec le nouveau projet de développement de la Cour de triage d'Outremont et le prolongement de la rue Beau-bien vers le viaduc Rockland? Il est prévu avec ce projet que 400 véhicules de plus par heure empruntent l'avenue du Parc pendant les heures de pointe (qui, entre parenthèses, auront aussi à passer par le goulot d'étranglement constitué par le viaduc situé au nord de Van Horne).

Voilà la preuve éclatante que les citoyens avaient raison quand ils affirmaient que le réaménagement routier avec la voie réversible, avait une tout autre fonction que l'amélioration du transport en commun.

De savantes études faites par des ingénieurs en circulation préparent ainsi l'arrêt de mort de l'avenue du Parc et de ses alentours. Et nos politiciens, tant du côté de Montréal que du côté d'Outremont, acquiescent sans réserve devant le travail de leurs consultants même si les outils technico-quantitatifs des experts en circulation sont bien incapables de tenir compte de la qualité de l'espace public de cette avenue.

L'acte d'aménager a-t-il donc perdu toute dimension synthétique, toute vision collective, toute valeur sociale, en un mot tout sens, pour n'être plus qu'une addition de décisions basées sur des intérêts particuliers fragmentés, qu'un exercice de tactique politique et de gestion technocratique? Comment arrêter ce processus de planification destructeur?

La dislocation de l'espace public de l'avenue du Parc, noyau fluide d'une urbanité qui fut exemplaire et colonne vertébrale d'un quartier jusqu'alors équilibré est-elle réversible?

### L'ÉQUIPE DU DEVOIR

**LA RÉDACTION** Journalistes: à l'information générale et métropolitaine: Sylvain Blanchard, Paul Cauchon, Jean Chantier, Louis-Gilles Francoeur (environnement), Kathleen Lévesque, Caroline Montpetit, Bernard Morrier, Isabelle Paré, Guy Taillefer (adjoint au directeur de l'information); Jean-Pierre Legault (responsable des pages thématiques); Diane Précourt (pages éditoriales); Martin Duclos et Christine Dumazet (colonniers); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle: Michel Béclair (responsable), Stéphane Baillargeon, Roland-Yves Carignan, Pierre Cayouette (livres), Paule des Rivières, Marie Laurier, Robert Lévesque, Odile Tremblay; à l'information économique: Gérard Bérubé (responsable), Robert Dutriscac, Claude Lévesque, Serge Truffaut, Claude Turcotte; à l'information internationale: Jocelyn Coulon (responsable), François Brousseau (éditorialiste), Antoine Char, Sylviane Tramière, Clément Trudel; à l'information politique: Pierre O'Neill, Jean Dion (correspondant parlementaire à Ottawa), Gilles Lesage (correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec), Michel Venne (correspondant parlementaire à Québec); Serge Chappéau (caricaturiste); à l'information sportive: Yves d'Avignon; Denise Babin, Marie-Claude Petit (commiss), Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction).  
**La Documentation:** Gilles Paré (directeur); Manon Scott, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa).  
**LA PUBLICITÉ** Lucie Phinsooneault (directrice), Yves Williams (superviseur, avis publicitaires et annonces classées), Jacqueline Avril, Daniel Barbeau, Jean de Billy, Brigitte Cloutier, Gyslaine Côté, Marlène Côté, Sylvie Hanna, Christiane Legault, André Mélançon, Suzanne Miscevic, Micheline Ruelland, Monique Verreault (publicitaires); Sylvie Laporte, Pierrette Rousseau, Micheline Turgeon, Olivier Zaida (commiss).  
**MICHELE BOUCHARD (secrétaire), LE CONSEIL DU DEVOIR INC.** Marcel Couture (président), LA FONDATION DU DEVOIR Marcel Masse (président), Roger Boisvert (vice-président et directeur général).



PHOTO JACQUES GRENIER

Dès le début du projet, les résidents en avaient relevé publiquement les effets pervers de l'aménagement et dénoncé l'imposture.

LE DEVOIR

# ACTUALITÉS

## CAISSE Six ans encore au contrat de Savard

SUITE DE LA PAGE 1

tantes modifications à la situation actuelle. Une telle rétrogradation (de M. Savard) constitue ni plus ni moins un bris de contrat et commande, par le fait même, le respect de ses clauses et conditions. N'oublions pas qu'une nouvelle loi ne peut modifier un contrat signé antérieurement.

Il reste encore six ans à courir au contrat de Guy Savard et son salaire annuel est fixé à 250 000 \$. C'est donc avec une allocation de départ de 1,5 million \$ que doit jongler le gouvernement du Québec à l'heure actuelle, une facture éventuelle qui ne comprend pas les indemnités susceptibles d'être versées au personnel immédiat, dont le contrat de travail est lié au poste de M. Savard.

Les jours de M. Savard sont comptés depuis l'élection du Parti québécois. Pris à partie lors de l'adoption, en décembre 1990, d'un projet de loi visant à scinder en deux la direction de la Caisse pour faciliter la venue de Guy Savard, M. Parizeau, alors chef de l'opposition, promettait qu'une fois le Parti québécois élu, il rétablirait la direction unique à la Caisse et inviterait ensuite le conseil

d'administration de l'institution à trouver une autre affectation à Guy Savard. M. Savard était alors présenté comme étant le «collecteur de fonds pour le Parti libéral du Québec». Et en tant que militant libéral, organisateur politique et pourvoyeur de fonds, il a travaillé étroitement avec Paul Martin, ministre fédéral des Finances et «adversaire» de Jean Campeau, ministre québécois des Finances et ancien dirigeant de la Caisse.

Le Devoir, dans son édition de samedi dernier, citait une autre source fiable annonçant le départ éventuel de Guy Savard. Ce dernier en aurait déjà été avisé mais s'accrocherait, en toute légitimité, aux termes financiers de son contrat. Le contentieux du gouvernement, encore secouru par les 2 millions \$ versés par Domtar à MM. Desjardins et Gobeil, a examiné toutes les possibilités pour réduire autant que possible le montant qu'il sera appelé à débours. S'il ne peut éviter le débours, «le gouvernement pourra toujours demander au conseil de ne pas combler le poste laissé vacant par le départ de M. Savard; Québec pourra aussi justifier l'allocation versée par l'élimination d'un salaire et par la correction d'anomalies imposées

par le gouvernement précédent», a résumé notre source.

Dans ce jeu de têtes «qui roulent», M. Delorme se voit donc pour l'instant maintenu en fonction. Une «mutation latérale» de M. Delorme n'est pas exclue, son contrat comportant, dit-on, une clause dite de «serveur de l'Etat», une vacance que l'on voit, dans les milieux financiers, être comblée par Claude Blanchet, président du Fonds de solidarité de la FTQ.

Même constat avec Richard Drouin, président du conseil et chef de la direction à Hydro-Québec, M. Parizeau ayant déclaré mercredi ne pas avoir de raison de croire qu'il ne demeurera pas à la barre de la société d'Etat. Puisque la direction bicephale dominant également à Hydro-Québec sera également éliminée, le rôle d'Armand Couture, actuel président et chef de l'exploitation, reste à définir. Samedi dernier, Le Devoir citait une source fiable parlant d'une mutation de M. Couture dans la haute fonction publique, un déplacement qui ouvrirait la porte à Yves Duhaime, officiellement «en réserve de la république» depuis son départ de Natrel le 28 octobre dernier.

## MITTERRAND

### Changement de mœurs

TSUITE DE LA PAGE 1

ion avec M. Mitterrand était soigneusement gommée.

La soudaine publication dans un média de large audience de photos de Mazarine traduit un changement de mœurs de la presse française, jusqu'alors discrète sur les affaires privées, et notamment sentimentales, des hommes politiques, à l'inverse des presses britannique ou américaine.

Elle revêt aussi une dimension politique évidente. Le président Mitterrand quittera le pouvoir dans sept mois, avec en outre l'incertitude de son état de santé, affecté par deux opérations d'un cancer de la prostate.

Les premières réactions traduisent cette situation très sensible. L'ancien président Valéry Giscard d'Estaing, le ministre de l'Intérieur Charles Pasqua, le président de la Commission européenne Jacques Delors, assaillis par les journalistes, ont «regretté» ou «déploré» la publication.

Les milieux de presse sont restés prudents: les chaînes de télévision n'ont pas ouvert sur l'information et le quotidien Le Monde traite l'information en page 11 en rappelant une anecdote: en 1984, un journaliste avait posé la question directement au président Mitterrand lors d'une réunion en petit groupe. «Oui, et alors?», avait répondu le chef de l'Etat. La réponse n'avait pas été répercutée publiquement.

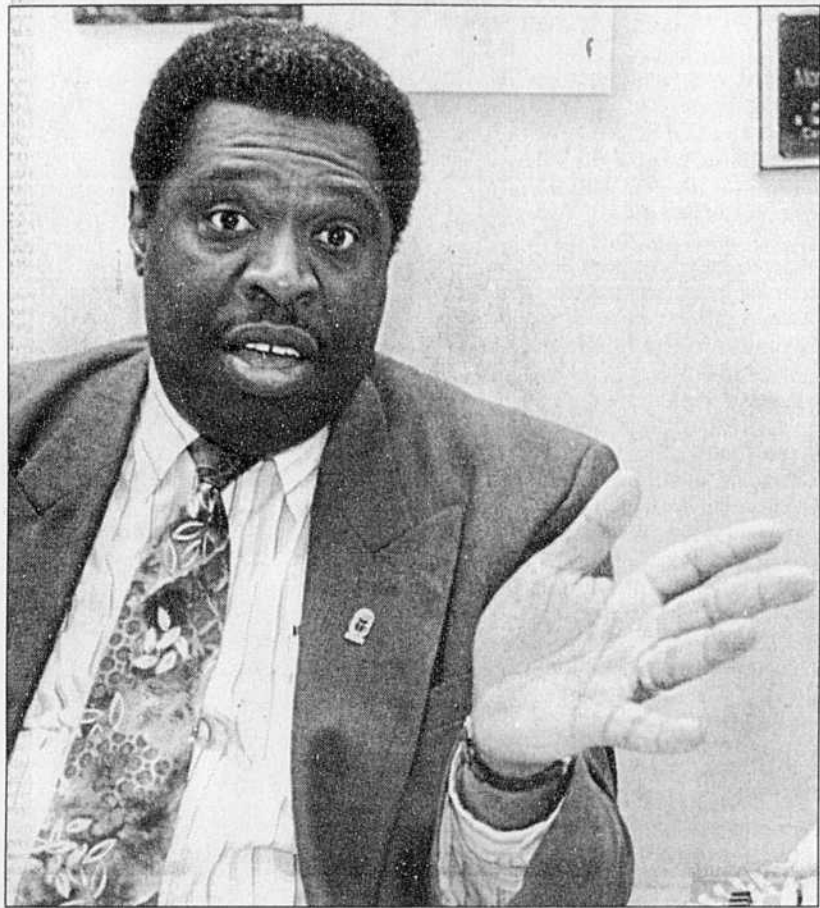
M. Jean Miot, un des «patrons» du quotidien conservateur Le Figaro et président d'une puissante organisation patronale de la presse, a estimé qu'il serait regrettable que la presse française «tombe dans le caniveau de certains confrères anglo-saxons».

La présidence de la République s'est refusée à tout commentaire. Mais l'hebdomadaire et le journaliste Philippe Alexandre justifient leur décision par le fait que le président Mitterrand, selon eux, ne cache plus l'existence de sa fille.

M. Miot estime lui aussi que «ce reportage n'a pu se faire sans l'assentiment du président, qui a décidé de dévoiler sa vie privée».

Pour le rédacteur en chef de Paris-Match, Patrick Mahé, le président Mitterrand a la volonté de «lever des tabous lui-même». «Cela fait un an que l'on voit François Mitterrand en public avec sa fille. Ils se montrent, il l'a emmenée lors d'un voyage officiel en Afrique du Sud et elle était à la réception donnée lors de la visite en France de l'empereur du Japon», a-t-il souligné.

Philippe Alexandre affirme également que Mazarine et sa mère, conservatrice dans un musée parisien, ne pouvaient pas vraiment être considérées comme des personnes privées. Selon lui, elles ont, pendant une période, habité un immeuble dépendant de l'Etat et «étaient protégées par des gardes républicains».



Keder Hyppolite

PHOTO JACQUES GRENIER

## MINORITÉS

SUITE DE LA PAGE 1

le qualifie d'une «arme à double tranchant» dans la poursuite de sa carrière politique.

«Je me présente comme un candidat — tout simplement», dit-il. Mais il n'en demeure pas moins, ajoute-t-il du même coup, que sa présence au conseil municipal aiderait à «apporter certains ajustements» aux programmes de la Ville, surtout ceux qui ont trait à l'égalité à l'emploi, à l'amélioration des relations interculturelles et à la sécurité publique.

Pour sa part, Kettly Beauregard se frotte lorsque l'on lui fait remarquer qu'elle est la seule candidate de Vision Montréal appartenant à une minorité visible.

«Le terme «minorité visible» est un terme de fonctionnaires. Moi, je suis une Montréalaise issue d'une autre culture. Je fais campagne comme n'importe quel candidat le fait, réplique celle qui est colistière du chef de VM, Pierre Bourque, dans le district de Marie-Victorin. Je ne fais pas campagne en tant que minorité visible. De toute façon, les gens le voient.»

Mme Beauregard, elle aussi d'origine haïtienne, estime toutefois que

son élection favoriserait «des relations plus harmonieuses entre les groupes ethniques» et «calmerait les tensions» entre ces derniers et les autorités de la Ville.

Parmi les sept candidats émanant d'une minorité visible, certains estiment que c'est David Ly qui a les plus fortes chances de gagner. L'ingénieur de 29 ans, qui brigue les suffrages comme candidat du Parti des Montréalais dans Victoria, jouit d'une organisation impressionnante et courtise en particulier la population immigrante du district.

C'est d'ailleurs le PM de Jérôme Choquette qui compte le plus grand nombre de candidats issus des minorités visibles avec, outre David Ly, Van Petteway dans Peter-McGill et Pierre-Erick Noël dans Étienne-Desmarreau.

La Coalition démocratique Montréal écologique mise sur Dan Philip, le leader de la Ligue des Noirs du Québec, dans Notre-Dame-de-Grâce, et sur Philip Chee dans Louis-Riel.

A part M. Hyppolite, l'équipe du RCM comprend un autre candidat de couleur de peau autre que blanche. Il s'agit de Nadir Haddam, dans Saint-Edouard.

## PAIX Les conclusions en juin

SUITE DE LA PAGE 1

enquête portant sur le corps de police de la ville et l'intervention de la Sûreté du Québec.

C'est le juge de la Cour du Québec, Pierre Verdon, qui a été désigné pour mener l'enquête. Ce dernier avait été nommé sous-ministre associé au ministère de la Sécurité publique dès la création de ce ministère en 1986, avant d'accéder à la Cour du Québec en 1988. Il a notamment assumé le poste de procureur auprès de la Commission d'enquête sur le crime organisé et a été substitué du procureur en chef de Montréal.

Le ministre Ménard a précisé que le magistrat bénéficierait d'un mandat assez large. Il devra revoir les éléments qui ont motivé l'enquête de la Sûreté du Québec et qui ont mené à l'opéra-

tion Brigade, analyser la façon dont l'opération a été conduite et évaluer les alternatives possibles.

«M. Verdon examinera également les allégations faites contre le corps de police de Chambly, a souligné le maire Ménard. Il n'est cependant pas nommé pour juger les crimes qui auraient pu être commis, si de tels crimes sont réellement survenus.»

Les conclusions de l'enquête devraient être déposées le 1er juin 1995. Le ministre a assuré qu'elles seraient rendues publiques.

Le directeur général de la SQ, Robert Lavigne, présent à la conférence de presse, s'est dit prêt à collaborer pleinement à l'enquête au même titre que M. Roch. Il a par ailleurs précisé que la SQ n'avait rien à se reprocher dans ce dossier et a refusé d'adresser des excuses publiques aux policiers de Chambly. «Si on a fait

cette intervention, c'est qu'on avait des motifs suffisants, a souligné M. Lavigne. Je n'ai aucune crainte sur la qualité de notre travail.»

Le ministre de la Sécurité publique s'est réjoui, malgré ces menus accrochages, de voir les deux corps policiers réunis autour de la même table. «Il faut que cessent ces rivalités qui consomment inutilement de l'énergie», a-t-il souligné.

M. Ménard a annoncé par ailleurs qu'il avait donné son approbation à une entente survenue entre la Ville de Chambly et celle de Saint-Hubert, confiant la direction par intérim du service de police de Chambly au directeur du poste de police de Saint-Hubert, Pierre Trudeau. La nomination de cet ex-président de l'Association des directeurs de police et pompiers du Québec a été accueillie avec enthousiasme par la SQ et la Fédération des policiers du Québec.

## Brevets pharmaceutiques: bloquistes et sénateurs conservateurs contrent l'attaque libérale

MANON CORNELLIER  
PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Les députés bloquistes et les sénateurs conservateurs ont réussi hier à contrer l'attaque amorcée par quelques députés libéraux contre la loi sur les brevets pharmaceutiques.

Mais ces libéraux n'entendent pas accepter la défaite si facilement et ont promis de revenir à la charge. Le Bloc, lui, ne baissera pas sa garde, ont averti les députés Gilbert Filion et Ghislain Lebel.

Cette controverse, qui a éclaté dans un obscur comité parlementaire chargé de revoir la réglementation gouvernementale, a mis en évidence les mêmes divisions régionales et partisans qui ont marqué le débat autour de cette loi en 1992.

La loi C-91 a porté à 20 ans la durée des brevets qui protègent les nouveaux médicaments. Cela a forcé les fabricants de produits génériques à attendre plus longtemps avant d'obtenir l'autorisation de réaliser des copies vendues à meilleur prix.

La division a été alimentée par le fait qu'une bonne partie des créateurs de nouveaux médicaments se trouve dans la région montréalaise alors que les fabricants de produits génériques sont concentrés en Ontario et au Manitoba.

Québec a donc toujours été favorable à la loi C-91 alors que dans les autres provinces on craignait l'impact qu'elle C-91 pourrait avoir sur le prix des médicaments et, par ricochet, sur les soins de santé.

Les députés libéraux s'opposent à ce que l'on limite aussi sévèrement la liberté d'action des fabricants de produits génériques.

Le 20 octobre dernier, l'ontarien Dan McTeague a donc proposé au comité de révoquer tous les règlements à cet effet, ce qui aurait rendu inopérant ce volet de la loi. Il a reçu l'appui du Parti réformiste et de son collègue Tom Wappel tandis que deux députés et un sénateur libéraux se joignaient au Bloc pour s'y opposer.

Hier, le libéral Derek Lee a pris la relève en adoptant une méthode plus subtile. Il a suggéré que le comité étudie encore le règlement en question. Des six libéraux présents, seul le sénateur lavallois Pietro Rizzuto lui a tenu tête, en compagnie des bloquistes et des conservateurs.

Le ministre des Affaires intergouvernementales Marcel Massé a soutenu que le geste des députés n'était pas le reflet d'une politique du gouvernement. «Le gouvernement a l'intention de garder le «bill» comme il est», a-t-il affirmé.

Favorables à la loi, les députés de Saint-Léonard, Alfonso Gagliano, et de Lachine—Lac-Saint-Louis, Clifford Lincoln, ne paraissent pas davantage inquiétés que M. Massé.

La fronde des députés libéraux a eu l'heur d'inquiéter la Chambre de commerce du Montréal métropolitain qui a immédiatement émis un communiqué hier. Le président de la Chambre, Marco M. Genoni, a enjoint le gouvernement fédéral de ne pas toucher à la loi. «Dans de tels domaines, l'improvisation est suicidaire», a-t-il soutenu, ajoutant ne pas comprendre qu'on veuille rouvrir le dossier.

Selon M. Genoni, la loi C-91 a permis aux entreprises pharmaceutiques canadiennes de jouir d'un cadre législatif similaire à ceux en vigueur dans la

plupart des pays industrialisés, ce qui a favorisé la croissance des investissements en recherche et développement, en particulier dans la région montréalaise.

Reprenant un argument souvent utilisé par l'industrie pharmaceutique, il a soutenu qu'une réouverture de ce dossier pourrait mettre en péril certains investissements.

«Qu'on respecte les règles du jeu établies il y a moins de deux ans par le gouvernement fédéral; sinon, c'est l'ensemble de l'économie canadienne qui risque de payer les pots cassés», a-t-il finalement renchéri.

## LE DEVOIR

LES BUREAUX DU DEVOIR SONT OUVERTS  
DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 À 16H30  
2050, RUE DE BLEURY, 9E ÉTAGE, MONTRÉAL, (QUÉBEC) H3A 3M9  
RENSEIGNEMENTS ET ADMINISTRATION : (514) 985-3333

PUBLICITÉ  
AVIS PUBLICS (514) 985-3344  
ANNONCES CLASSÉES (514) 985-3344  
PUBLICITÉ (514) 985-3399  
NUMÉRO SANS FRAIS 1-800-363-0305

SERVICE DES ABONNEMENTS  
Les numéros de téléphone suivants sont valables pour le service de livraison par camélot et pour les abonnements postaux.  
DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H00 À 16H30  
Montréal (514) 985-3355  
Extérieur (sans frais) 1 800 463-7559